

BACCALAURÉAT EN ARCHITECTURE (B. SC. ARCH.)

Présentation générale

Aperçu

EN BREF

La mission fondamentale de ce baccalauréat est de former des architectes aptes à répondre adéquatement et avec créativité aux défis professionnels et sociaux qu'ils devront relever au cours de leur carrière. Ce programme assure une formation de base en architecture, d'une part en vous initiant aux concepts et aux principes fondamentaux ainsi qu'aux outils et aux méthodes propres à la discipline et, d'autre part, en favorisant le développement de vos aptitudes à la résolution de problèmes architecturaux et à la composition architecturale.



PERSONNALITÉ TYPE

Aimer la géométrie, les mathématiques et les arts. Aimer modeler, dessiner, jouer avec les formes et créer à partir de celles-ci. Aimer analyser et résoudre des problèmes ainsi que prendre des responsabilités. Se préoccuper de la société et de l'environnement. Être créatif. Avoir un sens critique et esthétique développé. Avoir des aptitudes pour l'organisation spatiale et picturale. Faire preuve de curiosité intellectuelle et posséder une bonne culture générale. Faire preuve d'autonomie et d'initiative. Avoir de l'habileté en informatique.

AVENIR

Vous serez prêt à entreprendre la maîtrise en architecture, seul diplôme qui donne accès à la profession d'architecte. La maîtrise prépare les futurs architectes à exercer leur profession de manière responsable, à trouver des solutions adéquates et novatrices à des problèmes complexes d'architecture, à poser des jugements rigoureux en ce qui concerne la profession et l'éthique ainsi qu' à répondre de façon créative à l'évolution des besoins de la société. Vous pourriez aussi choisir d'orienter votre carrière dans un domaine connexe.

Le baccalauréat en architecture permet de s'inscrire à la maîtrise en architecture qui, elle, donne accès à l'Ordre des architectes du Québec (OAQ).

- Architecte
- Consultant en architecture (avec la maîtrise)

- Bureaux d'architecture
- Gouvernements
- Municipalités
- Musées
- Organismes de développement international
- Organismes non gouvernementaux
- Travail autonome

POURSUITE DES ÉTUDES AUX CYCLES SUPÉRIEURS

Ce baccalauréat mène à des études aux cycles supérieurs, notamment en sciences de l'architecture, en design urbain, en architecture, en aménagement du territoire et développement régional et en histoire de l'art.

Avantages UL

PARTICULARITÉS ET ATTRAITS

Vous bénéficierez d'une formation de très grande qualité dans un environnement exceptionnel, au coeur du Vieux-Québec, où le patrimoine se marie aux nouvelles technologies. La conception architecturale est assistée par ordinateur dès la première session d'études. Ce programme fait l'objet de 18 protocoles officiels d'échanges étudiants avec la France, la Belgique, l'Italie, la Finlande, le Danemark, l'Allemagne, le Mexique, le Brésil et le Vietnam.

i Profil entrepreneurial

k Profil international

l Stage international et interculturel

ASPECTS FINANCIERS

Bourses et aide financière

Au Bureau des bourses et de l'aide financière, vous trouverez toute l'information concernant les sources possibles pour le financement de vos études, notamment les différents programmes d'aide financière gouvernementaux et les programmes de bourses d'admission, d'excellence ou de mobilité.

Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

- Estimation du budget pour une année d'études
- Détail des droits de scolarité
- Calculateur de budget
- Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

Les étudiants et professeurs de l'École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional (ÉSAD) et de l'École d'architecture sont impliqués dans plusieurs activités de recherche multidisciplinaire regroupées au sein du Centre de recherche en aménagement et développement (CRAD). Les préoccupations du CRAD sont axées autour d'enjeux communs aux deux écoles: les transformations de la ville, la viabilité des régions, le développement durable, la protection de l'environnement, l'innovation et l'amélioration des pratiques.

L'enseignement en architecture puise autant dans les sources traditionnelles de la discipline que dans les résultats de la recherche-crédation menée à l'École:

- Les ambiances physiques
- L'innovation en construction
- L'architecture virtuelle et la fabrication numérique
- La programmation
- Le design urbain
- La requalification de lieux patrimoniaux et urbains
- Les habitats et les cultures
- Les théories en architecture

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

GRADE

Bachelier en sciences de l'architecture (B. Sc. arch.)

96

CRÉDITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Le programme a pour objectif l'acquisition de la connaissance de base des principes, méthodes et concepts propres à l'architecture. Plus particulièrement, il vise :

- une connaissance de l'histoire de l'architecture et du travail de l'architecte;
- une compréhension de la diversité des établissements humains et des modes de vie;
- l'acquisition des aptitudes et habiletés de base pour définir et documenter un problème d'architecture, ainsi que pour concevoir, présenter et évaluer un projet d'architecture;
- la compréhension des systèmes constructifs et techniques du bâtiment et la capacité de les prendre en compte dans la résolution d'un problème d'architecture;
- l'acquisition des attitudes requises pour le travail de collaboration avec les habitants, intervenants et divers professionnels, tant sur la scène locale qu'internationale.

Reconnaissance professionnelle

Pour accéder à la profession d'architecte, l'étudiant doit être titulaire d'un diplôme de maîtrise en architecture (M. Arch.) (voir à ce sujet la description du programme de maîtrise en architecture). Le programme de baccalauréat en architecture de trois ans constitue la seule voie d'accès au programme de maîtrise sanctionné par le diplôme de M. Arch. Le titulaire d'un diplôme de baccalauréat en architecture (B. Sc. Arch.) aura ainsi acquis des compétences utiles pour poursuivre des études supérieures ou pour faire son entrée sur le marché du travail dans des domaines connexes.

« Au Canada, toutes les associations et tous les instituts et ordres provinciaux et territoriaux recommandent l'obtention d'un diplôme provenant d'un programme professionnel comme préalable à l'octroi d'un permis d'exercice. Le Conseil Canadien de Certification en Architecture (CCCA), seule agence autorisée à agréer les programmes professionnels canadiens en architecture, reconnaît deux types de grade professionnel : la Maîtrise en architecture (M.Arch) et le Baccalauréat en Architecture (B.Arch). Un programme peut recevoir un agrément d'une durée de six ans, de trois ans ou de deux ans, tout dépendant de sa conformité aux normes éducationnelles établies.

Les programmes de maîtrise peuvent comprendre un grade pré-professionnel de premier cycle et un grade professionnel de deuxième cycle qui, lorsque réalisés séquentiellement, équivalent à une éducation professionnelle agréée. Cependant, le grade pré-professionnel n'est pas, à lui seul, reconnu comme grade agréé.» (Conditions et durées d'agrément du CCCA - Édition 2012 (annexe A-1).)

DURÉE ET RÉGIME D'ÉTUDES

L'étudiant doit obligatoirement être inscrit à temps complet durant les deux premières années du programme.

PROFILS D'ÉTUDES

Le profil entrepreneurial entend favoriser l'émergence et le développement des compétences visant à prendre des

initiatives, à réaliser des projets et à les gérer. Ce profil comporte un minimum de 12 crédits, répartis entre deux ou trois cours de 3 crédits chacun et un projet individuel ou collectif de 6 crédits. L'étudiant est invité à consulter le site www.profilentrepreneurial.ulaval.ca et à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les balises de ce profil, qui sont de trois ordres : critères d'admissibilité, conditions d'admission et conditions de poursuite de la formation dans le profil.

Durant sa deuxième année, l'étudiant qui a une moyenne de programme égale ou supérieure à 2,67 peut faire une demande d'inscription au profil international. Idéalement, il doit avoir terminé l'ensemble des cours obligatoires du programme. Toutefois, sa demande est considérée s'il lui manque au plus deux cours obligatoires de 3 crédits, cours qui seront suivis lors du stage à l'étranger.

Dans le profil international, l'étudiant poursuit une ou deux sessions de sa dernière année d'études de baccalauréat dans une des écoles d'architecture avec lesquelles le programme a signé une entente. L'étudiant demeure inscrit à l'Université Laval. Pour connaître les écoles d'architecture partenaires, consulter la base de données du Bureau international.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Richard Pleau

richard.pleau@arc.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Candidat titulaire d'un DEC

- DEC en sciences, lettres et arts
OU
- Baccalauréat international - sciences pures et appliquées
OU
- DEC en sciences de la nature
OU

- DEC en technologie de l'architecture
OU
- DEC en sciences informatiques et mathématiques
OU
- Autre DEC et avoir réussi les cours suivants :
 - Mathématiques NYA ou 103-77 ou 103-RE
 - Physique NYA (ou 101)

Toutes les exigences doivent être satisfaites au moment d'entreprendre le programme.

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Le programme étant contingenté, le nombre de places est très limité.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Ordinateur portable

Au moment d'entreprendre son programme, l'étudiant doit acquérir, dès la première session, un ordinateur portable équipé d'un certain nombre de logiciels, l'ensemble devant être conforme aux normes fixées par le Programme d'achat obligatoire de micro-ordinateur portable. La maîtrise des fonctions de base de l'ordinateur et des logiciels courants est indispensable. Des cours d'initiation aux logiciels spécialisés sont offerts hors programme.

-
- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

ET

- Formation jugée satisfaisante en mathématiques et physique

Toutes les exigences doivent être satisfaites au moment d'entreprendre le programme.

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences susmentionnées peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Ordinateur portable

Au moment d'entreprendre son programme, l'étudiant doit acquérir, dès la première session, un ordinateur portable équipé d'un certain nombre de logiciels, l'ensemble devant être conforme aux normes fixées par le Programme d'achat obligatoire de micro-ordinateur portable. La maîtrise des fonctions de base de l'ordinateur et des logiciels courants est indispensable. Des cours d'initiation aux logiciels spécialisés sont offerts hors

programme.

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
 - Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
 - Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (Baccalauréat général ou technologique)
- ET
- Formation jugée satisfaisante en mathématiques et physique

Toutes les exigences doivent être satisfaites au moment d'entreprendre le programme.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Ordinateur portatif

Au moment d'entreprendre son programme, l'étudiant doit acquérir, dès la première session, un ordinateur portatif équipé d'un certain nombre de logiciels, l'ensemble devant être conforme aux normes fixées par le Programme d'achat obligatoire de micro-ordinateur portatif. La maîtrise des fonctions de base de l'ordinateur et des logiciels courants est indispensable. Des cours d'initiation aux logiciels spécialisés sont offerts hors programme.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer aux Dispositions relatives à l'application de la Politique sur l'usage du français à l'Université Laval.

Candidat non francophone

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau Educational Testing Service (ETS) au moment du dépôt de la demande d'admission et obtenir un résultat minimal de 860/990. Ses compétences en français écrit seront évaluées à son arrivée et, le cas échéant, un cours de français correctif pourrait être ajouté à son cheminement.

CONTINGEMENT OU CAPACITÉ D'ACCUEIL

Le baccalauréat en architecture est un programme contingenté à 95 places.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
ARCHITECTURE			69
<u>ARC-1000</u>	Atelier 1 : appréhension et transformation du lieu		6
<u>ARC-1002</u>	Construction I : matériaux et charpentes		3
<u>ARC-1003</u>	Théories de l'architecture, de la Renaissance à 1945		3
<u>ARC-1006</u>	Dessin et figuration graphique 1		3
<u>ARC-1051</u>	Travaux pratiques : exploration en maquette		1
<u>ARC-1001</u>	Dessin et figuration graphique 2		3
<u>ARC-1004</u>	Théories de l'architecture, de 1945 à aujourd'hui		3
<u>ARC-1005</u>	Construction II : composantes et assemblages		3
<u>ARC-1007</u>	Atelier 2 : habitabilité et poésie de l'espace		6
<u>ARC-1050</u>	Travaux pratiques : analyse graphique		1
<u>ARC-2000</u>	Lecture du milieu bâti		3

<u>ARC-2001</u>	Architecture et environnement		3
<u>ARC-2002</u>	Atelier 3 : interprétation et requalification du patrimoine		6
<u>ARC-2003</u>	Services mécaniques et électriques		3
<u>ARC-2051</u>	Travaux pratiques : relevés		1
<u>ARC-1008</u>	Aspects humains de l'architecture		 3
<u>ARC-2005</u>	Atelier 4 : intégration et formalisation de concepts		6
<u>ARC-2006</u>	Construction III : enveloppe et représentation		3
<u>ARC-2008</u>	Introduction à la conception numérique		3
<u>ARC-2050</u>	Travaux pratiques : réglementation du bâtiment		1
<u>ARC-2007</u>	Conception de structures		3
<u>ARC-3050</u>	Travaux pratiques : évaluation des coûts		 1
<u>ARC-3000</u>	Travaux pratiques : compte-rendu et essai critique		1

AUTRES ACTIVITÉS

Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------

AUTRES EXIGENCES

27

RÈGLE 1 - 3 À 6 CRÉDITS

Réussir le cours ANL-3010 Advanced English I ou le niveau intermédiaire I dans une autre langue moderne. L'étudiant qui démontre qu'il a acquis l'un de ces niveaux (TOEIC : 750 ou résultat de 4 dans une autre langue) lors du test administré par l'École de langues doit choisir au moins un cours de niveau supérieur ou un cours d'une langue moderne de son choix.

RÈGLE 2 - 6 À 12 CRÉDITS PARI:

ARC-3500 Atelier 5 6

ARC-3501 Atelier 6  6

RÈGLE 3 - 3 À 15 CRÉDITS PARMIS:

Théorie et histoire

ARC-2100 Architecture du Québec 3

ARC-4100 Nature et culture : esthétiques du paysage et sites 3

ARC-4101 Domestication de l'espace 3

ARC-4103 Patrimoine bâti et paysages culturels in situ 3

HAR-1001 L'art de l'Antiquité 3

HAR-1002 Art des XVIIIe et XIXe siècles 3

HAR-1003 L'architecture de la Renaissance à 1900  3

HAR-1004 L'art du XXe siècle, 1900-1960  3

HAR-1005 Art et architecture du Moyen Âge 3

HAR-1006 L'art de la Renaissance et du Baroque  3

HAR-1008 Histoire de l'histoire de l'art 3

HAR-1010 Histoire de l'architecture du Mouvement Moderne en Europe  3

HAR-2200 Villes modernes et banlieues 3

HAR-2201 Architecture de la ville de Québec 3

HAR-2202 Architecture et postmodernité 3

<u>HAR-2203</u>	Architecture en Amérique du Nord, XVIIe-XIXe siècles		3
<u>HAR-2204</u>	Histoire de la critique architecturale		3
<u>HAR-2205</u>	La ville et son image		3
<u>HAR-2206</u>	Architecture française, XVe-XIXe siècles		3
<u>HAR-2207</u>	Architecture néogothique, XVIIIe-XXe siècles		3
<u>HAR-2208</u>	Histoire et théorie de l'urbanisme		3
<u>HAR-2209</u>	Histoire et théorie de l'architecture contemporaine		3
<u>HAR-2210</u>	Histoire de l'architecture du mouvement moderne en Amérique		3

RÈGLE 4 - 3 À 15 CRÉDITS PARMIS:

Civilisations et sociétés non occidentales

<u>ANT-1200</u>	Anthropologie du Mexique			3
<u>ANT-1202</u>	Afrique subsaharienne : diversité culturelle et mondialisation			3
<u>ANT-1203</u>	Anthropologie de l'Amérique du Sud			3
<u>ANT-1204</u>	Anthropologie de la Caraïbe			3
<u>ANT-1205</u>	Sociétés et cultures d'Asie du Sud-Est d'hier à aujourd'hui			3
<u>ANT-1206</u>	Anthropologie du Moyen-Orient et du Maghreb			3
<u>ANT-1207</u>	Anthropologie de l'Océanie			3
<u>ANT-1500</u>	Anthropologie des Inuits			3
<u>ANT-1501</u>	Anthropologie des Amérindiens			3
<u>ANT-1601</u>	Enjeux sociopolitiques et humains de la migration			3

<u>ANT-1701</u>	Introduction aux peuples autochtones du Canada		3
<u>ANT-2304</u>	Anthropologie et développement		3
<u>ANT-2306</u>	Anthropologie urbaine : du village à la ville globale		3
<u>ANT-2307</u>	Dossiers autochtones contemporains	  	3
<u>ANT-2309</u>	Anthropologie visuelle		3
<u>ARC-2101</u>	Architecture vernaculaire		3
<u>GGR-2502</u>	Géographie de l'Amérique latine		3
<u>GGR-2504</u>	Géographie de l'Asie du Sud-Est		3

RÈGLE 5 - 0 À 12 CRÉDITS PARMIS:

<u>ARC-2004</u>	Concepts et méthodes en design architectural		3
<u>ARC-2100</u>	Architecture du Québec		3
<u>ARC-2102</u>	Lumière et ambiances physiques		3
<u>ARC-3100</u>	Technologies de la restauration		3
<u>ARC-3101</u>	Architecture et patrimoine		3
<u>ARC-3102</u>	Habitation : forme, usage et réglementation		3
<u>ARC-3103</u>	Acoustique architecturale		3
<u>ARC-3104</u>	Conception avancée de structures		3
<u>ARC-3105</u>	Villes en développement : habiter, aménager, gouverner		3
<u>ARC-3106</u>	Architecture et rapport homme/nature/société		3

<u>ARC-3206</u>	Stage international interculturel en architecture et design urbain		6
<u>ARC-3550</u>	Sujets spéciaux I		3
<u>ARC-3551</u>	Sujets spéciaux II		3
<u>ARC-4102</u>	Théories et interprétation en architecture		3
<u>DDU-1000</u>	Fondements du développement durable	 	3
<u>IFT-3902</u>	CAO-IA en architecture		3

et tous les cours de premier cycle portant un des sigles suivants: CTB, DES, ETN, GCI, GGR, GIE, GMT, GUI, HAR, HST, MNG, MRK, MSL, MUS, PHI, PTR, SOC, THT.

L'étudiant admis au profil entrepreneurial doit choisir les cours ENT-1000, ENT-3000, ENT-3010 et un cours parmi GUI-4001, MNG-1101, MNG-2103 et MRK-2102.

PROFILS D'ÉTUDES

Cours	Titre	Crédits exigés
PROFIL ENTREPRENEURIAL		12

<u>ENT-1000</u>	Savoir entreprendre : la passion de créer et d'agir	 	3
<u>ENT-3000</u>	Portfolio entrepreneurial I		3
<u>ENT-3010</u>	Portfolio entrepreneurial II		3

RÈGLE 1 - 3 CRÉDITS PARMIS:

<u>GUI-4001</u>	Développement immobilier	 	3
<u>MNG-1101</u>	Gestion de la PME et sa croissance	 	3
<u>MNG-2103</u>	Stratégies adaptées à la PME		3

MRK-
2102

Comportement du consommateur



3

Les cours MNG-2103 et MRK-2102 sont également offerts en version anglaise : MNG-3101 et MRK-2110.

PROFIL INTERNATIONAL

EHE-
1ARCÉtudes - Profil international -
Baccalauréat en architecture

12 à 18

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Cheminement type

Ce programme propose un cheminement type à temps complet s'échelonnant sur 3 ans (6 sessions). L'étudiant désirant poursuivre ses études à temps partiel est invité à communiquer avec la personne-ressource de la faculté.

Simulation et rapport de cheminement

Capsule permet à l'étudiant de visualiser l'état d'avancement de son programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» liste les cours réalisés, à quelle session, et avec quel résultat. Il indique également les cours qui doivent être réussis pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, l'étudiant peut simuler des modifications à son programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou même encore découvrir quels cours pourraient lui être reconnus s'il était admis dans un nouveau programme.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le Bureau du recrutement étudiant ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764
1 877 606-5566
info@ulaval.ca
Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design
www.faaad.ulaval.ca

École d'architecture
www.arc.ulaval.ca

418 656-2764, poste 2543
1 877 606-5566, poste 2543
infoprogramme@arc.ulaval.ca

LIENS UTILES

- › Futurs étudiants
 - › Admission
 - › Droits de scolarité
 - › Bourses et aide financière
 - › Bureau de la vie étudiante
 - › Résidences
 - › PEPS
-

Version: 2015-10-20 09:12:57 / 2015-09-11 16:33:49
Version archivée

BACCALAURÉAT EN ART ET SCIENCE DE L'ANIMATION (B.A.V.)

Présentation générale

Aperçu

★ PROGRAMME UNIQUE EN FRANÇAIS AU QUÉBEC

EN BREF

D'orientation résolument technologique, ce programme vous donne les outils pour créer des projets d'animation innovateurs et de haut calibre. Il vise avant tout l'épanouissement de votre talent créatif. Il se distingue de la formation technique par l'importance accordée à la création et par l'exploration d'une variété d'outils technologiques nécessaires à l'élaboration et à

la création d'un portfolio répondant aux exigences de l'industrie. Vous y acquerez des connaissances théoriques et techniques fondamentales allant du dessin à la maîtrise des procédés de pointe.

Une partie de l'enseignement vise à enrichir votre culture relative à l'animation et à développer votre réflexion critique à cet égard. Vous développerez également votre champ d'expertise en animation grâce à un enseignement basé sur l'exploration, la collaboration et l'apprentissage par projets.



PERSONNALITÉ TYPE

Aimer animer des formes ou les rendre interactives. Aimer la technologie de l'image. Avoir un esprit d'équipe et de coopération. Avoir un esprit analytique et critique. Posséder une bonne capacité d'adaptation. Imaginer et visualiser facilement des formes et des objets dans l'espace et dans le temps. Être créatif et aimer innover. Avoir une bonne culture générale.

AVENIR

À titre de diplômé et spécialiste en animation, vous mettrez à profit vos talents, vos connaissances et vos compétences dans la conception et la production de projets touchant à de multiples domaines tels que l'animation 2D et 3D, le jeu interactif, le multimédia d'apprentissage, la culture scientifique, le cinéma documentaire ou de fiction, les arts visuels, le design graphique, la muséologie, l'archéologie, l'environnement et l'architecture. Vous pourrez également travailler dans les domaines commerciaux de la télévision, de la publicité ou du divertissement.

Professions

- Artiste en animation 2D-3D
- Cinéaste d'animation
- Concepteur d'effets spéciaux
- Concepteur de jeux
- Concepteur de produits multimédias
- Concepteur d'installations interactives et immersives
- Créateur de personnages
- Scénariste

Employeurs

- Bureaux d'architectes et de scientifiques
-

- Centres de recherche
- Entreprises de productions multimédias
- Entreprises spécialisées en postproduction et en effets spéciaux
- Industrie du jeu
- Industrie du Web
- Musées et galeries d'art
- Réalisateur·euses indépendants
- Sociétés télévisuelles
- Studios de cinéma et d'animation

POURSUITE DES ÉTUDES AUX CYCLES SUPÉRIEURS

Ce baccalauréat mène à des études aux cycles supérieurs, notamment en multimédia, en animation, en scénarisation ou en ludologie.

Avantages UL

PARTICULARITÉS ET ATTRAITES

À l'École de design, en plein coeur du dynamique quartier Saint-Roch, la science de l'animation est enseignée par des professeurs-créeurs réputés.

Stages et formation pratique

Vous aurez accès à plusieurs ateliers et laboratoires spécialisés dotés d'équipements à la fine pointe de la technologie (capture de mouvements corporel et facial, capture et montage numérique de la vidéo et du son, numériseurs 3D et systèmes d'éclairage). Des équipements de production peuvent être empruntés. Dans tous les ateliers et laboratoires, un personnel technique compétent a pour rôle de vous accompagner dans la réalisation de vos travaux de création. Le travail individuel et en groupe étant au centre de la formation offerte par l'Université Laval, vous bénéficierez, tout au long de votre cursus, d'un espace de travail personnel favorisant l'échange et la discussion.

i Profil entrepreneurial

k Profil international

S Programme unique en français au Québec

ASPECTS FINANCIERS

Bourses et aide financière

Au Bureau des bourses et de l'aide financière, vous trouverez toute l'information concernant les sources possibles pour le financement de vos études, notamment les différents programmes d'aide financière gouvernementaux et les programmes de bourses d'admission, d'excellence ou de mobilité.

Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

- Estimation du budget pour une année d'études
- Détail des droits de scolarité
- Calculateur de budget
- Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

La Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design compte:

- 5 centres de recherche et laboratoires
- 4 groupes de recherche
- 5 chaires de recherche

Les domaines d'excellence à la Faculté sont nombreux et variés:

- L'art actuel et l'art dans un contexte d'intervention
- Le design d'interaction
- Les ambiances physiques, l'innovation en construction, l'architecture virtuelle et la fabrication numérique, la programmation, le design urbain, la requalification de lieux patrimoniaux et urbains, les habitats et les cultures, les théories en architecture
- La gestion de l'eau potable, l'écologie des espèces envahissantes, les changements climatiques et la transformation urbaine, l'économie des transports, l'accessibilité aux ressources urbaines.

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

GRADE

Bachelier en arts visuels (B.A.V.)

90
CRÉDITS

Renseignements et directives

ORIENTATION

Le baccalauréat en art et science de l'animation vise à former des créateurs capables de se positionner de manière stratégique dans un milieu très compétitif et en pleine effervescence.

Dans une orientation résolument technologique, le programme englobe plusieurs champs d'études, notamment le jeu (ludo-éducatif ou de divertissement), le cinéma (fictionnel ou documentaire), les environnements virtuels 3D (visualisation architecturale et design d'exposition) et le design (multimédia, télévision, publicité). Ce parti pris se traduit de manière non équivoque dans le corpus de cours, construit sur la base d'un cheminement conceptuel favorisant d'abord et avant tout l'épanouissement du talent créatif, l'acquisition de connaissances fondamentales et le perfectionnement des techniques et procédés de pointe.

OBJECTIFS

Ce programme a pour objectifs d'initier l'étudiant aux théories et aux concepts propres à l'animation et de lui apprendre à utiliser les outils, les techniques et les procédés pour réaliser des projets. Au terme de sa formation, l'étudiant sera en mesure de :

- situer le champ de l'animation dans une perspective culturelle large à travers ses multiples champs d'application;
- concevoir et scénariser des contenus riches et diversifiés à forte pertinence culturelle;
- posséder les langages, les outils et les méthodes nécessaires à une pratique créative de l'animation;
- concrétiser une vision personnelle et originale de l'animation.

PROFILS D'ÉTUDES

Profil entrepreneurial

Le profil entrepreneurial entend favoriser l'émergence et le développement des compétences visant à prendre des initiatives, à réaliser des projets et à les gérer. Ce profil comporte un minimum de 12 crédits, répartis entre deux ou trois cours de 3 crédits chacun et un projet individuel ou collectif de 6 crédits. L'étudiant est invité à consulter le site www.profilentrepreneurial.ulaval.ca et à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les balises de ce profil, qui sont de trois ordres : critères d'admissibilité, conditions d'admission et conditions de poursuite de la formation dans le profil.

Profil international

Ce programme offre, dans le cadre de ce profil, un certain nombre de places aux étudiants désireux de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université située à l'extérieur du Canada. L'étudiant est invité à prendre contact avec la direction de programme pour connaître les conditions d'admission à ce séjour d'études. Il peut également consulter la base de données du Bureau international de l'Université Laval pour connaître les universités partenaires de ce programme à l'étranger.

RESPONSABLE

Directeur du programme

François Giard

infoprogramme@design.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC
OU
- Certificat en art et science de l'animation
OU
- Certificat en arts plastiques

Le candidat doit accompagner sa demande d'admission d'un dossier visuel conforme aux normes fixées par la direction de programme, de même que d'une lettre de motivation expliquant son intérêt pour le programme.

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Dossier visuel

Un dossier visuel conforme aux normes fixées par la direction de programme est constitué de travaux personnels, y compris dix réalisations artistiques, qui démontrent la qualité et l'étendue de la pratique créative du candidat. Le dossier visuel peut comprendre différents travaux : peinture, sculpture, dessin, installation, photographie, estampe, vidéo, performance, animation, nouveaux médias et autres. Le mode d'expression artistique privilégié en animation étant le dessin, plusieurs exemples devront se retrouver dans le dossier. Les formats acceptés sont des images JPEG (72 ppp, 1024 x 768 pixels) montées en UN SEUL document PDF ou PowerPoint; des extraits vidéo QuickTime (deux minutes au maximum) ou autres formats d'animation standards et des oeuvres Web (avec les

indications de parcours). Une liste descriptive (date, titre, médium et format) de ces travaux doit accompagner le dossier. Pour plus d'information, voir : <http://www.design.ulaval.ca/programmes/baccalaureat-art-science-animation.html>.

Le candidat doit déposer le dossier visuel et la lettre de motivation à l'adresse : www.arv.ulaval.ca/admission.html.

Ordinateur obligatoire

Dès la première session, l'étudiant doit :

- faire l'acquisition d'un ordinateur équipé d'un certain nombre de logiciels conformes aux normes fixées par la direction de programme;
OU
- démontrer qu'il possède un équipement informatique (ordinateur et logiciels) équivalent ou supérieur aux normes fixées par la direction de programme.

La maîtrise des fonctions de base de l'ordinateur et des logiciels courants est indispensable. Si nécessaire, des formations non créditées sont offertes aux étudiants.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

Le candidat doit accompagner sa demande d'admission d'un dossier visuel conforme aux normes fixées par la direction de programme, de même que d'une lettre de motivation expliquant son intérêt pour le programme.

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire et visuel.

Dossier visuel

Un dossier visuel conforme aux normes fixées par la direction de programme est constitué de travaux personnels, y compris dix réalisations artistiques, qui démontrent la qualité et l'étendue de la pratique créative du candidat. Le dossier visuel peut comprendre différents travaux : peinture, sculpture, dessin, installation, photographie, estampe, vidéo, performance, animation, nouveaux médias et autres. Le mode d'expression artistique privilégié en animation étant le dessin, plusieurs exemples devront se retrouver dans le dossier. Les formats acceptés sont des images JPEG (72 ppp, 1024 x 768 pixels) montées en UN SEUL document PDF ou PowerPoint; des extraits vidéo QuickTime (deux minutes au maximum) ou autres formats d'animation standards et des oeuvres Web (avec les indications de parcours). Une liste descriptive (date, titre, médium et format) de ces travaux doit accompagner le dossier. Pour plus d'information, voir : <http://www.design.ulaval.ca/programmes/baccalaureat-art-science-animation.html>.

Le candidat doit déposer le dossier visuel et la lettre de motivation à l'adresse : www.arv.ulaval.ca/admission.html.

Ordinateur obligatoire

Dès la première session, l'étudiant doit :

- faire l'acquisition d'un ordinateur équipé d'un certain nombre de logiciels conformes aux normes fixées par la direction de programme;
OU
-

- démontrer qu'il possède un équipement informatique (ordinateur et logiciels) équivalent ou supérieur aux normes fixées par la direction de programme.

La maîtrise des fonctions de base de l'ordinateur et des logiciels courants est indispensable. Si nécessaire, des formations non créditées sont offertes aux étudiants.

Études hors Canada

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, veuillez consulter le Tableau d'équivalences.

Le candidat doit accompagner sa demande d'admission d'un dossier visuel conforme aux normes fixées par la direction de programme, de même que d'une lettre de motivation expliquant son intérêt pour le programme.

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire et visuel.

Dossier visuel

Un dossier visuel conforme aux normes fixées par la direction de programme est constitué de travaux personnels, y compris dix réalisations artistiques, qui démontrent la qualité et l'étendue de la pratique créative du candidat. Le dossier visuel peut comprendre différents travaux : peinture, sculpture, dessin, installation, photographie, estampe, vidéo, performance, animation, nouveaux médias et autres. Le mode d'expression artistique privilégié en animation étant le dessin, plusieurs exemples devront se retrouver dans le dossier. Les formats acceptés sont des images JPEG (72 ppp, 1024 × 768 pixels) montées en UN SEUL document PDF ou PowerPoint; des extraits vidéo QuickTime (deux minutes au maximum) ou autres formats d'animation standards et des oeuvres Web (avec les indications de parcours). Une liste descriptive (date, titre, médium et format) de ces travaux doit accompagner le dossier. Pour plus d'information, voir : <http://www.design.ulaval.ca/programmes/baccalaureat-art-science-animation.html>.

Le candidat doit déposer le dossier visuel et la lettre de motivation à l'adresse : www.arv.ulaval.ca/admission.html.

Ordinateur obligatoire

Dès la première session, l'étudiant doit :

- faire l'acquisition d'un ordinateur équipé d'un certain nombre de logiciels conformes aux normes fixées par la direction de programme;
OU
- démontrer qu'il possède un équipement informatique (ordinateur et logiciels) équivalent ou supérieur aux normes fixées par la direction de programme.

La maîtrise des fonctions de base de l'ordinateur et des logiciels courants est indispensable. Si nécessaire, des formations non créditées sont offertes aux étudiants.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer aux Dispositions relatives à l'application de la Politique sur l'usage du français à l'Université Laval.

Candidat non francophone

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau Educational Testing Service (ETS) au moment du dépôt de la demande d'admission et obtenir un résultat minimal de 860/990. Ses compétences en français écrit seront évaluées à son arrivée et, le cas échéant, un cours de français correctif pourrait être ajouté à son cheminement.

CONTINGENTEMENT OU CAPACITÉ D'ACCUEIL

Le baccalauréat en art et science de l'animation est un programme à capacité d'accueil limitée à 50 places.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
ART ET SCIENCE DE L'ANIMATION			57
<u>ANI-1000</u>	Histoire et esthétique de l'animation		3
<u>ANI-1002</u>	Image de synthèse I : objet 3D		3
<u>ANI-1004</u>	Projet 1 : fondements de l'animation		3
<u>ANI-</u>	Méthodologie en animation		3

1010

<u>ANI-1011</u>	Dessin : volume et perspective		3
<u>ANI-1005</u>	Image de synthèse II : animation 3D		3
<u>ANI-1006</u>	Dessin d'animation		3
<u>ANI-1007</u>	Projet 2 : du concept à la réalisation		3
<u>ANI-1008</u>	Étude du mouvement et du temps		3
<u>ANI-1012</u>	Scénario de court métrage		3
<u>ANI-2001</u>	Dimension sonore de l'animation	 	3
<u>ANI-2014</u>	Projet 3 : du concept à la réalisation		6
<u>ANI-2015</u>	Projet 4 : analyse et exploration		6
<u>ANI-3000</u>	Projet 5 : Atelier d'animation I		6
<u>ANI-3001</u>	Projet 6 : Atelier d'animation II		6

AUTRES ACTIVITÉS

Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------

AUTRES EXIGENCES

33

RÈGLE 1 - 0 À 3 CRÉDITS

Réussir le niveau ANL-3010 Advanced English I. L'étudiant qui démontre qu'il a acquis ce niveau (TOEIC : 750) lors du test administré par l'École de langues peut choisir un cours d'anglais de niveau supérieur ou, s'il a acquis le niveau Advanced English II (TOEIC : 825), un cours d'une autre langue moderne.

RÈGLE 2 - 12 À 15 CRÉDITS PARMIS

l'ensemble des cours de premier cycle offerts à l'Université Laval, à l'exception des cours ayant le sigle ANI, des cours correctifs en français et des cours d'anglais de niveau inférieur à ANL-2020.

RÈGLE 3 - 18 CRÉDITS PARMIS:

<u>ANI-1009</u>	Conception et scénarisation interactive		3
<u>ANI-1100</u>	Animation en volume		3
<u>ANI-1700</u>	Production en animation		3
<u>ANI-1701</u>	Image numérique en animation		3
<u>ANI-1702</u>	Modélisation et animation 3D	 	3
<u>ANI-1705</u>	Introduction au design de jeu et à l'ergonomie d'interface	 	3
<u>ANI-2003</u>	Science de l'animation		3
<u>ANI-2004</u>	Éléments de postproduction et animation composite		3
<u>ANI-2005</u>	Animation numérique 2D		3
<u>ANI-2006</u>	Conception de personnages 3D		3
<u>ANI-2007</u>	Construction de décor virtuel		3
<u>ANI-2008</u>	Animation 3D		3
<u>ANI-2009</u>	Ébauche conceptuelle (concept art)		3
<u>ANI-2010</u>	Scénarimage (story-board)		3
<u>ANI-2011</u>	Dessin : anatomie et mouvement		3

<u>ANI-2012</u>	Programmation en animation		3
<u>ANI-2013</u>	Animation graphique (Motion Design)	 	3
<u>ANI-2100</u>	Image de synthèse III : effets 3D		3
<u>ANI-2101</u>	Image de synthèse IV : interactivité 3D		3
<u>ANI-2102</u>	Design de personnage		3
<u>ANI-2103</u>	Histoire et esthétique du jeu vidéo	 	3
<u>ANI-3100</u>	Stage en milieu de production		3
<u>ANI-3101</u>	Portfolio et gestion de carrière en animation		3

PROFILS D'ÉTUDES

Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------

PROFIL ENTREPRENEURIAL

12

Les crédits seront cumulés dans les règles 2 et 3.

<u>ANI-3101</u>	Portfolio et gestion de carrière en animation		3
<u>ENT-1000</u>	Savoir entreprendre : la passion de créer et d'agir	 	3
<u>ENT-3000</u>	Portfolio entrepreneurial I		3
<u>ENT-3010</u>	Portfolio entrepreneurial II		3

PROFIL INTERNATIONAL

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Cheminement type

Ce programme propose un cheminement type à temps complet s'échelonnant sur 3 ans (6 sessions). L'étudiant désirant poursuivre ses études à temps partiel est invité à communiquer avec la personne-ressource de la faculté.

Simulation et rapport de cheminement

Capsule permet à l'étudiant de visualiser l'état d'avancement de son programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» liste les cours réalisés, à quelle session, et avec quel résultat. Il indique également les cours qui doivent être réussis pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, l'étudiant peut simuler des modifications à son programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou même encore découvrir quels cours pourraient lui être reconnus s'il était admis dans un nouveau programme.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le Bureau du recrutement étudiant ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design
www.faaad.ulaval.ca

École de design

www.design.ulaval.ca

418 656-2764, poste 8866

1 877 606-5566, poste 8866

infoprogramme@design.ulaval.ca

LIENS UTILES

- › Futurs étudiants
- › Admission
- › Droits de scolarité
- › Bourses et aide financière
- › Bureau de la vie étudiante
- › Résidences
- › PEPS

Version: 2015-08-25 13:02:45 / 2015-08-25 14:04:46

BACCALaurÉAT EN ARTS VISUELS ET MÉDIATIQUES (B.A.V.)

Présentation générale

Aperçu

EN BREF

D'une durée de trois ans, ce programme accorde une importance prépondérante au travail en atelier. Vous développerez vos aptitudes en jouissant d'une grande liberté, notamment grâce à la large place accordée à l'enseignement personnalisé. De fait, ce programme met l'accent sur l'expression créatrice, la réflexion théorique, l'échange d'idées, l'analyse critique et la formation technique. Un ensemble diversifié de pratiques, d'outils et de techniques artistiques y sont abordés dans un contexte multidisciplinaire. Dans les ateliers, vous approfondirez votre démarche en réalisant des projets personnels tout en étant encadré par des professeurs qui sont également des praticiens chevronnés.



PERSONNALITÉ TYPE

Aimer créer, dessiner et peindre. Aimer manipuler la pierre, le bois, les métaux et la peinture. Aimer travailler les formes et les couleurs. Aimer le travail de précision. Être capable de visualiser en trois dimensions. Avoir une bonne dextérité manuelle. Posséder un sens artistique et esthétique. Être audacieux et créatif.

AVENIR

La formation vise à développer votre autonomie sur le plan de la création, une qualité indispensable pour mener une carrière artistique de niveau professionnel.

Outre la carrière d'artiste, vous pourrez accéder à des emplois en muséologie, en gestion d'organismes de production et de diffusion, en animation et en développement des publics ainsi qu'à d'autres emplois dans le domaine de la culture.

Professions

- Animateur et médiateur culturel
- Enseignant
- Gestionnaire de projet et d'entreprise culturelle
- Travailleur culturel autonome
- Travailleur dans la production audiovisuelle

Employeurs

- Entreprises culturelles
- Entreprises de production audiovisuelle
- Médias
- Musées
- Organismes artistiques
- Organismes socioculturels

POURSUITE DES ÉTUDES AUX CYCLES SUPÉRIEURS

Ce baccalauréat mène à des études aux cycles supérieurs, notamment à la maîtrise en arts visuels.

Avantages UL

PARTICULARITÉS ET ATTRAITES

Stages et formation pratique

À l'École des arts visuels, vous aurez accès à plusieurs ateliers et laboratoires spécialisés (vidéo, son, photographie, estampe, moulage, métal, menuiserie) dotés d'équipements à la fine pointe de la technologie. Des ordinateurs munis de logiciels récents sont accessibles en libre-service, et des équipements de production peuvent être empruntés. Dans tous les ateliers et laboratoires, un personnel technique compétent a pour rôle de vous accompagner dans la réalisation de vos travaux de création.

Le travail en atelier étant au centre de la formation offerte par l'Université Laval, des espaces individuels de travail seront mis à votre disposition à certaines étapes de votre cheminement.

i Profil entrepreneurial

k Profil international

ASPECTS FINANCIERS

Bourses et aide financière

Au Bureau des bourses et de l'aide financière, vous trouverez toute l'information concernant les sources possibles pour le financement de vos études, notamment les différents programmes d'aide financière gouvernementaux et les programmes de bourses d'admission, d'excellence ou de mobilité.

Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

- Estimation du budget pour une année d'études
 - Détail des droits de scolarité
 - Calculateur de budget
 - Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger
-

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

L'emplacement de choix de l'École des arts visuels lui permet de faire partie d'un réseau de recherche qui inclut des centres d'artistes, des établissements d'enseignement, des compagnies de production en technoculture et en théâtre, des galeries d'art et des centres de diffusion d'art actuel reconnus à l'échelle internationale. Ces liens, développés depuis plusieurs années, font que la recherche en arts visuels est orientée vers l'art actuel en Amérique du Nord, et plus particulièrement

vers l'art actuel au Québec. Les étudiants au 2e cycle en arts visuels intègrent un réseau d'artistes professionnels leur permettant d'élargir leur pratique artistique et de développer leur démarche de création dans un milieu francophone nord-américain en lien avec le reste du monde.

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

GRADE

Bachelier en arts visuels (B.A.V.)

90
CREDITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

La pratique de la création en arts plastiques constitue le fondement du programme. Cette pratique se réalise dans une transformation poétique et esthétique de matériaux ou de signes visuels.

Former un bachelier en arts visuels et médiatiques, c'est le mettre en situation de créer, c'est le rendre capable de critiquer son travail, de le situer par rapport à celui des autres et par rapport au contexte général de l'art.

Objectifs généraux

- Produire des images et des objets poétiques;
- analyser sa production personnelle et la situer dans un contexte général;
- créer des oeuvres signifiantes et originales;
- améliorer ses dispositions à percevoir;
- améliorer ses dispositions à s'exprimer;
- accroître la souplesse et la précision du geste artistique;
- renforcer la dextérité de base dans la manipulation d'instruments techniques.

PROFILS D'ÉTUDES

Profil entrepreneurial

Le profil entrepreneurial entend favoriser l'émergence et le développement des attitudes et des compétences visant à prendre des initiatives, à réaliser des projets et à les gérer. Ce profil comporte obligatoirement 12 crédits, répartis entre quatre activités de 3 crédits chacune dont, entre autres, un projet individuel ou collectif offert dans le cadre des activités Portfolio entrepreneurial I et Portfolio entrepreneurial II. L'étudiant est invité à communiquer avec la direction de programme afin de connaître les modalités de participation.

Profil international

Ce programme offre, dans le cadre de ce profil, un certain nombre de places aux étudiants désireux de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université située à l'extérieur du Canada. L'étudiant est invité à prendre contact avec la direction de programme pour connaître les conditions d'admission à ce séjour d'études. Il peut également consulter la base de données du Bureau international de l'Université Laval pour connaître les universités partenaires de ce programme à l'étranger.

RESPONSABLE

Faculté de rattachement

Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

- DEC en arts plastiques
OU
- DEC en arts visuels
OU
- Autre DEC et avoir acquis l'un des blocs de compétences suivantes :

Bloc 1:

- en dessin (deux cours de 45 heures)
- en pictural (un cours de 45 heures)
- en sculptural ou 3D (un cours de 45 heures)
- en histoire de l'art (deux cours de 45 heures)

Note : La réussite d'un cours en photographie numérique est recommandée.

Bloc 2 :

- en dessin (un cours de 45 heures)
- en sculptural ou 3D (un cours de 45 heures)
- en atelier de pratique artistique (deux cours d'atelier de 45 heures en photographie, peinture, vidéo, etc.)
- en histoire de l'art (deux cours de 45 heures)

OU

- Certificat universitaire en arts

Le candidat doit accompagner sa demande d'admission d'un dossier visuel conforme aux normes fixées par la direction de programme.

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Le candidat doit accompagner sa demande d'admission d'un dossier visuel conforme aux normes fixées par la direction de programme.

Dossier visuel

Un dossier visuel conforme aux normes fixées par la direction de programme est constitué de travaux personnels, y compris dix réalisations artistiques, qui démontrent la qualité et l'étendue de la pratique artistique du candidat. Le dossier visuel peut comprendre différents travaux : peinture, sculpture, dessin, installation, photographie, estampe, vidéo, performance, nouveaux médias et autres. Le dossier doit être organisé sous forme de document PDF ou de document PowerPoint (images en format JPG de 72 ppp à 1024 × 768 pixels). Le document peut également inclure des extraits vidéo QuickTime (deux minutes au maximum) et des oeuvres Web (avec les indications de parcours). Une liste descriptive (date, titre, médium et format) de ces travaux doit accompagner le document de présentation.

Le candidat doit déposer le dossier visuel à l'adresse : www.arv.ulaval.ca/admission.html.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

ET

- Formation jugée satisfaisante en dessin, en sculptural ou 3D, en histoire de l'art et en atelier de pratique artistique (photographie, peinture, vidéo, etc.)

OU

- Certificat universitaire en arts

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Le candidat doit accompagner sa demande d'admission d'un dossier visuel conforme aux normes fixées par la direction de programme.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire et visuel.

Dossier visuel

Un dossier visuel conforme aux normes fixées par la direction de programme est constitué de travaux personnels, y compris dix réalisations artistiques, qui démontrent la qualité et l'étendue de la pratique artistique du candidat. Le dossier visuel peut comprendre différents travaux : peinture, sculpture, dessin, installation, photographie, estampe, vidéo, performance, nouveaux médias et autres. Le dossier doit être organisé sous forme de document PDF ou de document PowerPoint (images en format JPG de 72 ppp à 1024 x 768 pixels). Le document peut également inclure des extraits vidéo QuickTime (deux minutes au maximum) et des oeuvres Web (avec les indications de parcours). Une liste descriptive (date, titre, médium et format) de ces travaux doit accompagner le document de présentation.

Le candidat doit déposer le dossier visuel à l'adresse : www.arv.ulaval.ca/admission.html.

Études hors Canada

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

ET

- Formation jugée satisfaisante en dessin, en sculptural ou 3D, en histoire de l'art et en atelier de pratique artistique (photographie, peinture, vidéo, etc.)

Le candidat doit accompagner sa demande d'admission d'un dossier visuel conforme aux normes fixées par la direction de programme.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le Tableau d'équivalences.

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire et visuel.

Dossier visuel

Un dossier visuel conforme aux normes fixées par la direction de programme est constitué de travaux personnels, y compris dix réalisations artistiques, qui démontrent la qualité et l'étendue de la pratique artistique du candidat. Le dossier visuel peut comprendre différents travaux : peinture, sculpture, dessin, installation, photographie, estampe, vidéo, performance, nouveaux médias et autres. Le dossier doit être organisé sous forme de document PDF ou de document PowerPoint (images en format JPG de 72 ppp à 1024 x 768 pixels). Le document peut également inclure des extraits vidéo QuickTime (deux minutes au maximum) et des oeuvres Web (avec les indications de parcours). Une liste descriptive (date, titre, médium et format) de ces travaux doit accompagner le document de présentation.

Le candidat doit déposer le dossier visuel à l'adresse : www.arv.ulaval.ca/admission.html.

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer aux Dispositions relatives à l'application de la Politique sur l'usage du français à l'Université Laval.

Candidat non francophone

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau Educational Testing Service (ETS) au moment du dépôt de la demande d'admission et obtenir un résultat minimal de 441/990. Selon le résultat, le candidat pourrait devoir suivre un ou plusieurs cours de français en scolarité préparatoire.

Le candidat avec un résultat de 860 et plus est directement admissible au programme. Toutefois, ses compétences en français écrit seront évaluées à son arrivée et, le cas échéant, un cours de français correctif pourrait être ajouté à son cheminement.

Pour plus d'information, voir scolarité d'immersion française.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
ARTS VISUELS ET MÉDIATIQUES			78
<u>ARV-1000</u>	Arts et technologies numériques		3
<u>ARV-1001</u>	Fondements de la pratique en art		3
<u>ARV-1002</u>	Sculptural : analyse factuelle I		3
<u>ARV-1003</u>	Pictural : approche concrète I		3
<u>ARV-1009</u>	Dessin et création		3

<u>ARV-1010</u>	Méthode et recherche en arts visuels et médiatiques		3
<u>ARV-1113</u>	Le photographique : outils, concepts et méthodes		3
<u>ARV-2116</u>	Vidéo : exploration		3
<u>ARV-2000</u>	Arts visuels actuels I		3
<u>ARV-2100</u>	Atelier I: méthode		6
<u>ARV-3001</u>	L'artiste et sa carrière		3
<u>ARV-3100</u>	Atelier II: exploration		6

RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS PARI:

<u>ARV-1007</u>	Arts plastiques et psychogenèse		3
<u>ARV-2002</u>	Art, design et architecture		3
<u>ARV-2111</u>	Photographie: études critiques		3
<u>ARV-2112</u>	Arts visuels actuels II		3
<u>ARV-2114</u>	Théorie des arts numériques		3
<u>ARV-3000</u>	Lectures et conférences		3
<u>ARV-3050</u>	Éducation artistique: théorie, recherche		3

RÈGLE 2 - 6 À 9 CRÉDITS PARI:

<u>ARV-1100</u>	Techniques de fabrication: bois		3
<u>ARV-1101</u>	Techniques de fabrication: métal		3

<u>ARV-1102</u>	Technique des peintures		3
<u>ARV-1103</u>	Techniques de moulage et création		3
<u>ARV-1104</u>	Gravure		3
<u>ARV-1105</u>	Lithographie		3
<u>ARV-1108</u>	Sérigraphie		3

RÈGLE 3 - 6 À 15 CRÉDITS PARMIS:

<u>ARV-1107</u>	Atelier spécialisé		1
<u>ARV-2101</u>	Sculptural: analyse factuelle II		3
<u>ARV-2102</u>	Pictural: approche concrète II		3
<u>ARV-2117</u>	Dessin et exploration		3
<u>ARV-2119</u>	Dessin et propositions conceptuelles		3
<u>ARV-2120</u>	L'estampe et le multiple		3
<u>ARV-2127</u>	Photographie : le temps, l'espace		3
<u>ARV-3102</u>	Espace pictural		3
<u>ARV-3103</u>	Le repère du réel		3
<u>ARV-3104</u>	L'objet abstrait		3
<u>ARV-3105</u>	Forme et transformation		3
<u>ARV-3108</u>	Atelier III: synthèse		6

<u>ARV-3204</u>	Projet de recherche personnel		3
<u>ARV-3500</u>	Stage en milieu professionnel		3
DES-3500	Projet I		3

RÈGLE 4 - 6 À 15 CRÉDITS PARI:

<u>ARV-2121</u>	Atelier thématique: performance		3
<u>ARV-2122</u>	Atelier thématique: art contextuel		3
<u>ARV-2124</u>	Arts visuels et expérimentation théâtrale		3
<u>ARV-2125</u>	Estampe numérique		3
<u>ARV-2128</u>	Le document : entre réel et fiction		3
<u>ARV-2129</u>	Petits théâtres de l'image et du corps		3
<u>ARV-2201</u>	Art Web		3
<u>ARV-3107</u>	Vidéo et interdisciplinarité		3
<u>ARV-3205</u>	Art actif, réactif et interactif		3

RÈGLE 5 - 3 CRÉDITS PARI:

les cours portant le sigle HAR, à l'exception de ceux des séries 800 et 900

AUTRES ACTIVITÉS

Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------

AUTRES EXIGENCES

12

RÈGLE 1 - 3 CRÉDITS

Réussir le cours ANL-2020 Intermediate English II. L'étudiant qui démontre qu'il a acquis ce niveau (TOEIC : 675) lors du test administré par l'École de langues peut choisir un cours d'anglais de niveau supérieur ou d'une autre langue moderne.

RÈGLE 2 - 9 CRÉDITS PARMIS:

<u>ANI-1703</u>	Cinéma d'animation et création		3
<u>ANL-2201</u>	Reading I		3
<u>ANT-2309</u>	Anthropologie visuelle		3
<u>ARC-4100</u>	Nature et culture : esthétiques du paysage et sites		3
<u>ARC-4101</u>	Domestication de l'espace		3
<u>CIN-1002</u>	Histoire et esthétique du film		3
<u>CIN-1107</u>	Cinéma et intermédialité		3
<u>ENT-1000</u>	Savoir entreprendre : la passion de créer et d'agir	 	3
<u>ETN-1108</u>	Art et iconographie de la culture populaire		3
<u>FRN-1113</u>	Principes de la rédaction	 	3
<u>MSL-1000</u>	Introduction à la muséologie		3
<u>PHI-1900</u>	Principes de logique	 	3
<u>SOC-2113</u>	Sociologie de la culture		3
<u>SOC-2155</u>	Arts, société, mondialisation		3
<u>THT-</u>	Introduction à l'art théâtral		3

1000

L'étudiant admis au profil entrepreneurial doit s'inscrire aux cours ENT-1000, ENT-3000, ENT-3010.

PROFILS D'ÉTUDES

Cours	Titre		Crédits exigés
PROFIL ENTREPRENEURIAL			9
Pour compléter à 12 crédits le profil entrepreneurial, l'étudiant doit réussir le cours ARV-3001.			
<u>ENT-1000</u>	Savoir entreprendre : la passion de créer et d'agir	 	3
<u>ENT-3000</u>	Portfolio entrepreneurial I		3
<u>ENT-3010</u>	Portfolio entrepreneurial II		3

PROFIL INTERNATIONAL

<u>EHE-1AVM</u>	Études - Profil international - Baccalauréat en arts visuels et médiatiques		12 à 18
-----------------	-----------------------------------------------------------------------------------	--	---------

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

Capsule permet à l'étudiant de visualiser l'état d'avancement de son programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» liste les cours réalisés, à quelle session, et avec quel résultat. Il indique également les cours qui doivent être réussis pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, l'étudiant peut simuler des modifications à son programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou même encore découvrir quels cours pourraient lui être reconnus s'il était admis dans un nouveau programme.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le Bureau du recrutement étudiant ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design
www.faaad.ulaval.ca

École des arts visuels
www.arv.ulaval.ca

418 656-2764, poste 8866
1 877 606-5566, poste 8866
infoprogramme@arv.ulaval.ca

LIENS UTILES

- › [Futurs étudiants](#)
- › [Admission](#)
- › [Droits de scolarité](#)
- › [Bourses et aide financière](#)
- › [Bureau de la vie étudiante](#)
- › [Résidences](#)
- › [PEPS](#)

Version: 2015-09-01 10:38:29 / 2015-08-25 14:04:46

BACCALAURÉAT EN DESIGN DE PRODUITS (B.D.)

Présentation générale

Aperçu

EN BREF

L'étudiant au baccalauréat en design de produits est d'abord formé pour concevoir et développer des produits en tant que composantes d'une stratégie d'affaires et d'entreprises. Le programme encourage l'esprit d'entrepreneuriat, de découverte, d'ouverture et l'empathie. L'enseignement en design de produits se fait sous forme d'ateliers axés sur l'application de connaissances tant théoriques que pratiques. Au coeur de l'intégration des cinq axes de connaissance (le design, l'ethnographie, la créativité, la gestion ainsi que les connaissances techniques et professionnelles), les ateliers visent à développer et à consolider une culture approfondie du design qui tient compte des enjeux de la société actuelle et future: mondialisation, inclusion et durabilité. Au terme de vos études, vous aurez acquis une formation à la fine pointe des avancées en design et aurez développé vos aptitudes en créativité, en compréhension des problèmes humains, en gestion de développement de produits, en fabrication ainsi qu'en représentation conceptuelle et technique.



PERSONNALITÉ TYPE

Penser autrement et surprendre. Être curieux. Savoir écouter, regarder, observer et interpréter le monde qui nous entoure. Être critique et exigeant. Avoir le souci du détail. Avoir des aptitudes créatives pour le développement de solutions concrètes. Savoir déceler les possibilités d'amélioration de la vie quotidienne.

AVENIR

Vous travaillerez généralement dans des équipes multidisciplinaires. Vous aurez continuellement à interagir avec des professionnels de différents domaines (santé, technologie, psychologie, etc). Vos tâches seront variées, allant de l'idéation entourant une nouvelle ligne de produits et sa représentation en dessin à son développement technique et à son raffinement esthétique. Le rôle du designer est de plus en plus considéré comme étant stratégique dans la mesure où il peut devenir un agent d'innovation en entreprise. Vous devrez donc être à la fois un fin communicateur, un créateur et un médiateur entre les différentes unités d'une entreprise: marketing, ingénierie, production, gestion, par exemple. Vous pourrez devenir designer en entreprise, designer-entrepreneur ou designer consultant dans les secteurs public et privé. Vous serez en mesure de promouvoir le design en tant que modèle d'affaires, de développement et d'innovation.

Professions

- Design d'auteur
- Designer-chef ou chargé de projet
- Designer de produits ou designer industriel
- Designer de services
- Designer entrepreneur
- Directeur de projet ou de recherche et développement
- Écoconcepteur

Employeurs

- Agences de communication
- Agences de design d'intérieur
- Agences de gestion d'événements et de projet
- Agences de publicité
- Commerces de détail
- Entreprises de services
- Entreprises d'interaction Web
- Firmes d'architecture et d'urbanisme
- Firmes d'ingénieurs
- Fonction publique
- Grandes entreprises (services bancaires, services en assurance, etc.)
- Industries du tourisme, des sports et des loisirs
- Industries manufacturières
- Studios et agences de design

POURSUITE DES ÉTUDES AUX CYCLES SUPÉRIEURS

Ce baccalauréat mène à des études aux cycles supérieurs, notamment à la maîtrise en design avec mémoire, à la maîtrise en design avec essai et au projet d'intervention dans plusieurs disciplines connexes au design.

Avantages UL

PARTICULARITÉS ET ATTRAITES

Une caractéristique importante du programme est l'intégration des compétences en matière de design ethnographique (démarche sensible de compréhension de l'humain), en gestion et en entrepreneuriat. De plus, des collaborations avec d'autres programmes de l'Université et différentes entreprises vous permettront de mieux saisir le caractère multidisciplinaire des réalités de la pratique de designer.



Profil entrepreneurial

ASPECTS FINANCIERS

Bourses et aide financière

Au Bureau des bourses et de l'aide financière, vous trouverez toute l'information concernant les sources possibles pour le financement de vos études, notamment les différents programmes d'aide financière gouvernementaux et les programmes de bourses d'admission, d'excellence ou de mobilité.

Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

- Estimation du budget pour une année d'études
 - Détail des droits de scolarité
 - Calculateur de budget
 - Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger
-

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

La Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design compte:

- 5 centres de recherche et laboratoires
- 4 groupes de recherche
- 5 chaires de recherche

Les domaines d'excellence à la Faculté sont nombreux et variés:

- L'art actuel et l'art dans un contexte d'intervention
 - Le design d'interaction
 - Les ambiances physiques, l'innovation en construction, l'architecture virtuelle et la fabrication numérique, la programmation, le design urbain, la requalification de lieux patrimoniaux et urbains, les habitats et les cultures, les théories en architecture
 - La gestion de l'eau potable, l'écologie des espèces envahissantes, les changements climatiques et la transformation urbaine, l'économie des transports, l'accessibilité aux ressources urbaines.
-

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

GRADE

Bachelier en design (B.D.)

90
CREDITS

Renseignements et directives

ORIENTATION

Le baccalauréat en design de produits s'articule autour de cinq grands axes de connaissances. Les trois premiers, parce qu'ils sont fondateurs, sont communs à la très vaste majorité des formations en design : il s'agit du design, de la créativité et des connaissances techniques et professionnelles. Les quatrième et cinquième axes de connaissances, extrêmement novateurs, fondent toute l'originalité du programme : l'ethnographie, d'abord, permet la reconnaissance et l'interprétation des préoccupations des usagers, bénéficiaires ou citoyens et du contexte social et culturel dans lesquels ils vivent et évoluent afin de concevoir des produits et services signifiants, adéquats, appropriés et suscitant de la valeur; la gestion, ensuite, permet l'acquisition des connaissances et des habiletés de gestion requises pour stimuler le développement et la promotion de nouveaux produits et services, le développement d'entreprises et l'entrepreneuriat.

OBJECTIFS

Le baccalauréat en design de produits a pour ambition de former des designers porteurs d'une vision novatrice, compétente, responsable et éthique du design de produits.

Dans la perspective d'un développement durable de la société, le programme vise à fournir les connaissances théoriques et les compétences techniques fondatrices nécessaires à la pratique du design de produits et au développement d'une culture du design, à promouvoir la mise en contexte et en pratique des connaissances acquises au cours de la formation ainsi qu'à développer les compétences liées à la démarche de projet en management de design et en lancement d'entreprise.

Au terme du programme de baccalauréat en design de produits, la personne diplômée sera en mesure de :

- connaître les concepts et les théories nécessaires à la pratique du design de produits;
- connaître les matériaux et les techniques nécessaires à la pratique du design de produits;
- mettre en contexte les connaissances acquises au cours de sa formation et participer ainsi à l'enrichissement collectif de la société.

DURÉE ET RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme s'échelonne sur trois ans; le régime privilégié est le temps complet.

PROFILS D'ÉTUDES

Profil entrepreneurial

Le profil entrepreneurial entend favoriser l'émergence et le développement des compétences visant à prendre des initiatives, à réaliser des projets et à les gérer. Ce profil comporte un minimum de 12 crédits, répartis entre deux ou trois cours de 3 crédits chacun et un projet individuel ou collectif de 6 crédits. L'étudiant est invité à consulter le site www.profilentrepreneurial.ulaval.ca et à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les balises de ce profil, qui sont de trois ordres : critères d'admissibilité, conditions d'admission et conditions de poursuite de la formation dans le profil.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Caroline Gagnon

infoprogramme@design.ulaval.ca

Pour information

infoprogramme@design.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle

exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer aux Dispositions relatives à l'application de la Politique sur l'usage du français à l'Université Laval.

Candidat non francophone

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau Educational Testing Service (ETS) au moment du dépôt de la demande d'admission et obtenir un résultat minimal de 860/990. Ses compétences en français écrit seront évaluées à son arrivée et, le cas échéant, un cours de français correctif pourrait être ajouté à son cheminement.

CONTINGENTEMENT OU CAPACITÉ D'ACCUEIL

Le baccalauréat en design de produits est un programme à capacité d'accueil limitée à 75 places.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
DESIGN DE PRODUITS		66
<u>DES-1701</u>	Fondements et méthodologie du design de produits	3
<u>DES-1702</u>	Évolution du design de produits	3
<u>DES-1703</u>	Technologies des objets et des matériaux	3
<u>DES-1710</u>	Atelier de base : introduction au design	6
<u>DES-1704</u>	Processus de résolution de problème et idéation	 3
<u>DES-1705</u>	Design et écoconception	 3
<u>DES-1720</u>	Atelier de base : techniques et matériaux I	 6
<u>DES-1730</u>	Atelier de base : techniques et matériaux II	6
<u>DES-2701</u>	Entrepreneuriat et gestion d'entreprises en design	3

<u>DES-2702</u>	Enjeux du design actuel		3
<u>DES-2703</u>	Design et transfert technologique		3
<u>DES-2710</u>	Atelier avancé : assemblage et métissage		6
<u>DES-3701</u>	Pratique professionnelle, réseaux et structures		3
<u>DES-3796</u>	Atelier avancé : interdisciplinarité et négociations		3
<u>DES-3797</u>	Atelier avancé : modélisation		3
<u>DES-3702</u>	Promotion et commercialisation de produits et services		3
<u>DES-3720</u>	Atelier avancé : projet de fin d'études		6

AUTRES ACTIVITÉS

Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------

AUTRES EXIGENCES

24

RÈGLE 1 - 9 CRÉDITS PARMIS:

<u>DDU-2704</u>	Design responsable		3
<u>DES-2706</u>	Stage en design et développement de produit		3
<u>DES-2707</u>	Stage en design, management et gestion de projet		3
<u>DES-2708</u>	Économie du design de produits		3
<u>DES-4033</u>	Méthodes de recherche et d'analyse en design		3

DES- <u>4700</u>	Design durable		3
---------------------	----------------	----------------------------------------------------------------------------------	---

RÈGLE 2 - 0 À 6 CRÉDITS PARMIS:

Réussir le cours ANL-3010 Advanced English I. L'étudiant qui démontre qu'il a acquis ce niveau (TOEIC : 750) lors du test administré par l'École de langues peut choisir des cours d'anglais de niveau supérieur ou d'une autre langue moderne. Les cours de niveau inférieur à ANL-2020 ne sont pas contributives au programme.

RÈGLE 3 - 9 À 15 CRÉDITS PARMIS:

ETN- <u>1115</u>	Étude du quotidien		3
ETN- <u>1004</u>	Introduction à la culture matérielle		3

et tous les cours de premier cycle offerts à l'Université Laval, à l'exception des cours portant le sigle DES, des cours correctifs de français et des cours d'anglais inférieurs à ANL-2020.

PROFILS D'ÉTUDES

Cours	Titre	Crédits exigés
PROFIL ENTREPRENEURIAL		9

Le cours DES-3701, obligatoire au programme, est une partie intégrante du profil.

ENT- <u>1000</u>	Savoir entreprendre : la passion de créer et d'agir	 	3
ENT- <u>3000</u>	Portfolio entrepreneurial I		3
ENT- <u>3010</u>	Portfolio entrepreneurial II		3

Information complémentaire**DOCUMENTS ET OUTILS****Simulation et rapport de cheminement**

Capsule permet à l'étudiant de visualiser l'état d'avancement de son programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» liste les cours réalisés, à quelle session, et avec quel résultat. Il indique également les cours qui doivent être réussis pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, l'étudiant peut simuler des modifications à son programme d'études (choix d'une

concentration ou d'un profil) ou même encore découvrir quels cours pourraient lui être reconnus s'il était admis dans un nouveau programme.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le Bureau du recrutement étudiant ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design
www.faaad.ulaval.ca

École de design

www.design.ulaval.ca

418 656-2764, poste 8866

1 877 606-5566, poste 8866

infoprogramme@design.ulaval.ca

LIENS UTILES

- › [Futurs étudiants](#)
- › [Admission](#)
- › [Droits de scolarité](#)
- › [Bourses et aide financière](#)
- › [Bureau de la vie étudiante](#)
- › [Résidences](#)
- › [PEPS](#)

BACCALAURÉAT EN DESIGN GRAPHIQUE (B.A.V.)

Présentation générale

Aperçu

EN BREF

Ce programme vous rendra apte à travailler dans les domaines de la création graphique, allant de l'identité visuelle à l'illustration et de l'imprimé au multimédia. Il se distingue de la formation collégiale par l'importance qu'il accorde à la conception et à la création.

Votre formation portera essentiellement sur la compréhension des processus de la communication ainsi que la conception et la création de messages visuels efficaces par l'élaboration, la réalisation et la gestion de projets de design graphique et de communication visuelle. Vous aurez à créer des signes, des images et des figures en vue de présenter un concept, une information ou un message. Vous expérimenterez différents moyens d'expression visuelle (dessin, typographie, photographie, illustration, infographie, vidéo, etc.) en tenant compte des exigences techniques qui leur sont propres. Vous serez initié à la sémiotique et à la sémantique des signes et des images ainsi qu'aux concepts et aux modèles de communication visuelle. Vous apprendrez l'histoire et les tendances actuelles de l'art et du design et vous évaluerez les qualités plastiques, la valeur sémantique ainsi que la portée culturelle et sociale des réalisations visuelles.



PERSONNALITÉ TYPE

Aimer l'illustration et dessiner des formes. Aimer concrétiser une idée. Aimer organiser des données. Aimer transmettre de l'information. Être à l'aise avec la technologie. Être créatif et avoir le sens esthétique. Maîtriser le langage pictural et son organisation. Être patient et capable de travailler sous pression. Aimer travailler en équipe et coopérer.

AVENIR

Votre formation vous prépare à exercer la profession de designer graphique, mais vous pourrez aussi devenir directeur artistique, gestionnaire de projet ou même chef de votre propre studio de design. Vous serez en mesure de travailler dans le monde de l'édition à titre de designer ou d'illustrateur ainsi que dans le milieu du design institutionnel ou de la publicité. Vous serez également à même de résoudre les problèmes d'identification visuelle d'institutions et d'entreprises ou d'analyser et de créer des interfaces, notamment pour le Web.

Selon vos choix, vous travaillerez seul ou en équipe dans un studio de design graphique ou encore dans un bureau intégré à une firme ou à une agence de publicité.

Professions

- Affichiste
- Artiste publicitaire
- Concepteur graphique ou publicitaire
- Designer graphique
- Directeur artistique
- Gestionnaire de projet
- Graphiste
- Illustrateur

Employeurs

- Agences de publicité
- Entreprises ayant des services de publicité ou de communication
- Entreprises de graphisme
- Entreprises de production multimédia
- Travail autonome

POURSUITE DES ÉTUDES AUX CYCLES SUPÉRIEURS

Ce baccalauréat mène à des études aux cycles supérieurs, notamment en arts visuels et en design multimédia.

Avantages UL

PARTICULARITÉS ET ATTRAITS

Stages et formation pratique

À l'École de design, vous aurez accès à plusieurs ateliers et laboratoires spécialisés (vidéo, son, photographie, estampe, moulage, métal, menuiserie, impression) dotés d'équipements à la fine pointe de la technologie. Des ordinateurs munis de logiciels récents sont accessibles en libre-service et des équipements de production peuvent être empruntés. Dans tous les ateliers et laboratoires, un personnel technique compétent a pour rôle de vous accompagner dans la réalisation de vos travaux de création.



Profil entrepreneurial

ASPECTS FINANCIERS

Bourses et aide financière

Au Bureau des bourses et de l'aide financière, vous trouverez toute l'information concernant les sources possibles pour le financement de vos études, notamment les différents programmes d'aide financière gouvernementaux et les programmes de bourses d'admission, d'excellence ou de mobilité.

Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

- Estimation du budget pour une année d'études
- Détail des droits de scolarité
- Calculateur de budget
- Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

La Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design compte:

- 5 centres de recherche et laboratoires
- 4 groupes de recherche
- 5 chaires de recherche

Les domaines d'excellence à la Faculté sont nombreux et variés:

- L'art actuel et l'art dans un contexte d'intervention
- Le design d'interaction
- Les ambiances physiques, l'innovation en construction, l'architecture virtuelle et la fabrication numérique, la programmation, le design urbain, la requalification de lieux patrimoniaux et urbains, les habitats et les cultures, les théories en architecture
- La gestion de l'eau potable, l'écologie des espèces envahissantes, les changements climatiques et la transformation urbaine, l'économie des transports, l'accessibilité aux ressources urbaines.

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme. L'Université

Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

GRADE

Bachelier en arts visuels (B.A.V.)

96
CREDITS

Renseignements et directives

ORIENTATION

Le baccalauréat en design graphique forme des designers professionnels spécialisés dans la conception et l'évaluation de produits de communication graphique imprimés et électroniques de toute nature.

OBJECTIFS

Le programme permettra à l'étudiant de :

- concevoir des produits de communication graphique de qualité supérieure qui se démarquent autant par leur pertinence, leur qualité graphique et esthétique que par leur caractère innovant;
- maîtriser les méthodes d'intervention et de conception qui le conduiront à proposer des stratégies et des solutions graphiques adéquates en réponse à un besoin exprimé par un mandant;
- intégrer tous les fondements théoriques constituant la base des principes de design (graphique, d'interfaces, d'information, d'interaction) de manière à pouvoir mieux justifier et promouvoir ses interventions;
- développer les connaissances et les habiletés communicationnelles pour intervenir et prendre position dans les divers débats concernant la profession.

PROFILS D'ÉTUDES

Profil entrepreneurial

Le profil entrepreneurial entend favoriser l'émergence et le développement des compétences visant à prendre des initiatives, à réaliser des projets et à les gérer. Ce profil comporte un minimum de 12 crédits, répartis entre deux ou trois cours de 3 crédits chacun et un projet individuel ou collectif de 6 crédits. L'étudiant est invité à consulter le site www.profilentrepreneurial.ulaval.ca et à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les balises de ce profil, qui sont de trois ordres: critères d'admissibilité, conditions d'admission et conditions de poursuite de la formation dans le profil.

Profil international

Ce programme offre, dans le cadre de ce profil, un certain nombre de places aux étudiants désireux de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université située à l'extérieur du Canada. L'étudiant est invité à prendre contact avec la direction de programme pour connaître les conditions d'admission à ce séjour d'études. Il peut également consulter la base de données du Bureau international de l'Université Laval pour connaître les universités partenaires de ce programme à l'étranger.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Frédéric Lépinay

418 656-2131

infoprogramme@design.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- DEC en arts plastiques
OU
- DEC en arts visuels
OU
- DEC en arts et lettre avec les profils suivants :
 - 500.A0 Profil arts visuels, design et communications
 - options arts visuels et design
ou
 - option création multimédia
 - 500.A0/G1 Profil arts visuels
 - 500.35 Profil arts visuels
 - 500.AA Profil mixte
- OU
- DEC en graphisme
OU
- DEC en intégration multimédia
OU
- Certificat en arts plastiques

OU

- Autre DEC, général ou technique. Un maximum de 25 places sera attribué à ces candidats. Ceux-ci doivent posséder un intérêt et de bonnes prédispositions artistiques, éléments essentiels pour assurer leur réussite dans le programme.

Le dossier visuel n'est pas requis pour être admis au baccalauréat en design graphique.

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Ordinateur obligatoire

Le candidat doit faire l'acquisition d'un ordinateur portable équipé d'un certain nombre de logiciels conformes aux normes fixées par le programme en design graphique. Le détail des équipements nécessaires se trouve à l'adresse WEB du programme : <http://www.design.ulaval.ca/programmes/baccalaureat-design-graphique/materiel-obligatoire.html>.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

ET

- Formation jugée satisfaisante en arts visuels, design et graphisme

Le dossier visuel n'est pas requis pour être admis au baccalauréat en design graphique.

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Ordinateur obligatoire

Le candidat doit faire l'acquisition d'un ordinateur portable équipé d'un certain nombre de logiciels conformes aux normes fixées par le programme en design graphique. Le détail des équipements nécessaires se trouve à l'adresse WEB du programme : <http://www.design.ulaval.ca/programmes/baccalaureat-design-graphique/materiel-obligatoire.html>.

Études hors Canada

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

ET

- Formation jugée satisfaisante en arts visuels, design et graphisme

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le **Tableau d'équivalences**.

Le dossier visuel n'est pas requis pour être admis au baccalauréat en design graphique.

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Ordinateur obligatoire

Le candidat doit faire l'acquisition d'un ordinateur portable équipé d'un certain nombre de logiciels conformes aux normes fixées par le programme en design graphique. Le détail des équipements nécessaires se trouve à l'adresse WEB du programme : <http://www.design.ulaval.ca/programmes/baccalaureat-design-graphique/materiel-obligatoire.html>.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer aux Dispositions relatives à l'application de la Politique sur l'usage du français à l'Université Laval.

Candidat non francophone

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau Educational Testing Service (ETS) au moment du dépôt de la demande d'admission et obtenir un résultat minimal de 860/990. Ses compétences en français écrit seront évaluées à son arrivée et, le cas échéant, un cours de français correctif pourrait être ajouté à son cheminement.

CONTINGEMENT OU CAPACITÉ D'ACCUEIL

Le baccalauréat en design graphique est un programme à capacité d'accueil limitée à 125 places; 25 places sont réservées aux détenteurs d'un DEC général ou technique.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
DESIGN GRAPHIQUE			69
<u>DES-1008</u>	Design graphique : réalisation numérique		3
<u>DES-1610</u>	Atelier 1 : fondements et pratique en design graphique		6
<u>DES-1611</u>	Design graphique : éléments fondamentaux		3
<u>DES-1612</u>	Génération d'images : dessin		3
<u>DES-1009</u>	Design graphique : processus et montage numérique	 	3
<u>DES-1620</u>	Atelier 2 : typographie		6
<u>DES-1621</u>	Design et facteurs humains	 	3
<u>DES-1623</u>	Expérience utilisateur en design d'interface		3
<u>DES-2630</u>	Photographie : recherche, création et production		3
<u>DES-2611</u>	Interface et interactivité		3
<u>DES-2612</u>	Génération d'images : représentation graphique		3
<u>DES-2613</u>	Atelier 3 : design d'édition		6
<u>DES-</u>		 	

<u>2623</u>	Stratégie et image de marque	 	3
<u>DES-2624</u>	Atelier 4 : visualisation d'information		6
<u>DES-3504</u>	Pratique professionnelle		3
<u>DES-3611</u>	Atelier 5 : design d'interface		6
<u>DES-3621</u>	Atelier 6 : Stratégie et image de marque		6

AUTRES ACTIVITÉS

Cours	Titre	Crédits exigés
AUTRES EXIGENCES		27

RÈGLE 1 - 12 CRÉDITS PARI:

<u>DES-2001</u>	Sémiologie de l'image fonctionnelle		3
<u>DES-2004</u>	Signes, imaginaire et culture		3
<u>DES-2106</u>	Image publicitaire		3
<u>DES-2300</u>	Illustration d'édition		3
<u>DES-2500</u>	Stage en design graphique		3
<u>DES-3104</u>	Synthèse graphique		3
<u>DES-3107</u>	Approches, démarches et méthodes de design		3
<u>DES-3300</u>	Illustration d'actualité		3
<u>DES-</u>			

<u>3301</u>	Illustration : exploration		3
<u>DES-3302</u>	Design d'emballage		3
<u>DES-3303</u>	Signalétique et orientation spatiale		3
<u>DES-3304</u>	Design social		3
<u>DES-3503</u>	Designer invité		3
<u>DES-3505</u>	Projet dirigé en design graphique		3
<u>DES-4033</u>	Méthodes de recherche et d'analyse en design		3

RÈGLE 2 - 0 À 6 CRÉDITS

Réussir le cours ANL-3010 Advanced English I. L'étudiant qui démontre qu'il a acquis ce niveau (TOEIC : 750) lors du test administré par l'École de langues peut choisir un cours d'anglais de niveau supérieur, un cours d'une autre langue moderne ou ne prendre aucun cours de langue. Il est à noter que le cours ANL-2020 peut également être contributoire à cette règle.

RÈGLE 3 - 9 À 15 CRÉDITS PARMIS

l'ensemble des cours de premier cycle offerts à l'Université Laval, à l'exception des cours portant le sigle DES, des cours ARV-1720, ARV-1721, ARV-1722, ARV-1723, COM-1050, ainsi que des cours correctifs en français et des cours d'anglais de niveau inférieur à ANL-2020.

PROFILS D'ÉTUDES

Cours	Titre	Crédits exigés
PROFIL ENTREPRENEURIAL		9

Pour compléter à 12 crédits le profil entrepreneurial, l'étudiant doit réussir le cours DES-3504.

<u>ENT-1000</u>	Savoir entreprendre : la passion de créer et d'agir	 	3
<u>ENT-3000</u>	Portfolio entrepreneurial I		3
<u>ENT-3010</u>	Portfolio entrepreneurial II		3

PROFIL INTERNATIONAL

EHE-
1DES

Études - Profil international -
Baccalauréat en design graphique

12 à 18

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

Capsule permet à l'étudiant de visualiser l'état d'avancement de son programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» liste les cours réalisés, à quelle session, et avec quel résultat. Il indique également les cours qui doivent être réussis pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, l'étudiant peut simuler des modifications à son programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou même encore découvrir quels cours pourraient lui être reconnus s'il était admis dans un nouveau programme.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le Bureau du recrutement étudiant ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design
www.faaad.ulaval.ca

École de design

www.design.ulaval.ca

418 656-2764, poste 8866

1 877 606-5566, poste 8866

infoprogramme@design.ulaval.ca

LIENS UTILES

- › Futurs étudiants
- › Admission
- › Droits de scolarité
- › Bourses et aide financière
- › Bureau de la vie étudiante
- › Résidences
- › PEPS

Version: 2015-08-25 13:02:45 / 2015-08-26 16:39:32

BACCALURÉAT EN ENSEIGNEMENT DES ARTS PLASTIQUES (B. ENS.)

Présentation générale

Aperçu

EN BREF

Ce baccalauréat forme des enseignants en arts plastiques (discipline principale) et en art dramatique (discipline secondaire) aux niveaux préscolaire, primaire et secondaire. La pédagogie occupe une place importante dans le programme. Vous y acquerez les compétences nécessaires à la conception de situations d'enseignement-apprentissage, à la gestion de classe et à l'évaluation. L'enseignement théorique et ses applications vous prépareront à la réalité scolaire. Vous saurez adapter votre pratique professionnelle à la diversité des élèves et vous serez amené à communiquer efficacement et à travailler en équipe. De plus, ce programme accorde beaucoup d'importance à la création en arts visuels et en art dramatique. La diversité des cours et des équipements ainsi que le soutien technique permettent l'exploration d'une grande diversité de pratiques artistiques allant du dessin à la vidéo en passant par la création dramatique. Vous serez préparé à travailler dans des organismes à vocation éducative et culturelle, comme les musées et les centres d'artistes.



PERSONNALITÉ TYPE

Aimer le contact avec les jeunes. Avoir des aptitudes pour les arts visuels et le théâtre. Être audacieux, créatif, capable d'adaptation et d'improvisation. Accorder de la valeur au savoir et à la culture. Aimer travailler avec des personnes et communiquer avec elles. Aimer se sentir utile et transmettre ses connaissances. Avoir une personnalité chaleureuse, dynamique et assurée. Être polyvalent et posséder une bonne culture générale. Être patient et organisé.

AVENIR

Vous pourrez enseigner les arts plastiques et l'art dramatique au préscolaire, au primaire ainsi qu'au secondaire.

Ce diplôme ainsi qu'une recommandation favorable des autorités compétentes vous permettront d'obtenir un brevet d'enseignement du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MEESR).

Professions

- Enseignant d'art
- Enseignant d'art dramatique
- Enseignant d'arts plastiques

Employeurs

- Centres d'art à vocation éducative
- Commissions scolaires
- Établissements d'enseignement préscolaire, primaire et secondaire privés
- Musées
- Organismes socioculturels

POURSUITE DES ÉTUDES AUX CYCLES SUPÉRIEURS

Ce baccalauréat mène à des études aux cycles supérieurs, notamment en arts visuels, en multimédia, en psychopédagogie, en didactique et en technologie éducative.

Avantages UL

PARTICULARITÉS ET ATTRAITS

Stages et formation pratique

Ce programme est offert à l'École des arts visuels située dans le quartier Saint-Roch, où foisonne une grande diversité d'activités artistiques et médiatiques. Vous aurez accès à un service complet d'équipements techniques et technologiques pour réaliser vos projets de création artistique et pour concevoir du matériel didactique.

Les 700 heures de stage en milieu scolaire, au primaire et au secondaire vous permettront d'avoir une connaissance plus concrète de la profession enseignante tout en acquérant les compétences nécessaires pour l'exercer.

À l'École des arts visuels, vous aurez accès à plusieurs ateliers et laboratoires spécialisés (vidéo, son, photographie, estampe, moulage, métal, menuiserie) dotés d'équipements à la fine pointe de la technologie. Des ordinateurs munis de logiciels récents sont accessibles en libre-service, et des équipements de production peuvent être empruntés. Dans tous les ateliers et les laboratoires, un personnel technique compétent a pour rôle de vous accompagner dans la réalisation de vos travaux de création

k Profil international

r Stages

ASPECTS FINANCIERS

Bourses et aide financière

Au Bureau des bourses et de l'aide financière, vous trouverez toute l'information concernant les sources possibles pour le financement de vos études, notamment les différents programmes d'aide financière gouvernementaux et les programmes de bourses d'admission, d'excellence ou de mobilité.

Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

- Estimation du budget pour une année d'études
- Détail des droits de scolarité
- Calculateur de budget
- Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

L'emplacement de choix de l'École des arts visuels lui permet de faire partie d'un réseau de recherche qui inclut des centres d'artistes, des établissements d'enseignement, des compagnies de production en technoculture et en théâtre, des galeries d'art et des centres de diffusion d'art actuel reconnus à l'échelle internationale. Ces liens, développés depuis plusieurs années, font que la recherche en arts visuels est orientée vers l'art actuel en Amérique du Nord, et plus particulièrement

vers l'art actuel au Québec. Les étudiants au 2e cycle en arts visuels intègrent un réseau d'artistes professionnels leur permettant d'élargir leur pratique artistique et de développer leur démarche de création dans un milieu francophone nord-américain en lien avec le reste du monde.

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

GRADE

Bachelier en enseignement (B. Ens.)

120
CRÉDITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Le programme de baccalauréat en enseignement des arts plastiques vise à former un maître ayant développé les compétences suivantes et pouvant :

- agir en tant que professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions;
- communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession d'enseignant;
- concevoir et piloter des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation;
- évaluer la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des compétences des élèves quant aux contenus à faire apprendre;
- planifier, organiser et superviser le mode de fonctionnement du groupe-classe, en vue de favoriser l'apprentissage et la socialisation des élèves;
- adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap;
- intégrer les technologies de l'information et des communications aux fins de préparation et de pilotage d'activités d'enseignement-apprentissage, de gestion de l'enseignement et de développement professionnel;
- coopérer avec l'équipe-école, les parents, les différents partenaires sociaux et les élèves, en vue de l'atteinte des objectifs éducatifs de l'école;
- travailler, de concert avec les membres de l'équipe pédagogique, à la réalisation des tâches permettant le développement et l'évaluation des compétences visées dans le programme de formation, en fonction des élèves concernés;
- s'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel;
- agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions;

- agir en connaisseur d'art et entretenir une culture artistique vivante et engagée;
- s'engager dans des démarches de réflexion sur l'art, l'artiste et la société;
- maîtriser des savoir-faire techniques et technologiques dans sa production créative;
- s'engager dans des démarches de production personnelles et autonomes en s'appuyant sur des attitudes créatives;
- concevoir des appréciations critiques adaptées et sensibles sur des objets d'art de régions, d'époques, de formes et de styles différents.

Reconnaissance d'aptitude à l'enseignement

Sur une recommandation favorable des autorités compétentes, le titulaire de ce grade recevra du ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, au terme de ses études, un brevet d'enseignement.

PROFILS D'ÉTUDES

Profil international

Ce programme offre, dans le cadre de ce profil, un certain nombre de places aux étudiants désireux de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université située à l'extérieur du Canada. L'étudiant est invité à prendre contact avec la direction de programme pour connaître les conditions d'admission à ce séjour d'études. Il peut également consulter la base de données du Bureau international de l'Université Laval pour connaître les universités partenaires de ce programme à l'étranger.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Francine Chaîné

infoprogramme@arv.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- DEC en arts plastiques
OU
- DEC en arts visuels
OU
- Autre DEC et avoir acquis les compétences suivantes :
 - en dessin (un cours de 45 heures)
 - en sculptural ou 3D (un cours de 45 heures)
 - en atelier de pratique artistique (deux cours d'atelier de 45 heures en photographie, peinture, vidéo, etc.)
 - en histoire de l'art (deux cours de 45 heures)

OU

- Certificat universitaire en arts plastiques

Le candidat doit accompagner sa demande d'admission d'un dossier visuel numérique conforme aux normes fixées par la direction de programme.

Dossier visuel numérique

Un dossier visuel conforme aux normes fixées par la direction de programme est constitué de travaux personnels, y compris dix réalisations artistiques, qui démontrent la qualité et l'étendue de la pratique artistique du candidat. Le dossier visuel peut comprendre différents travaux : peinture, sculpture, dessin, installation, photographie, estampe, vidéo, performance, nouveaux médias et autres. Le dossier doit être organisé sous forme de document PDF ou de document PowerPoint (images en format JPG de 72 ppp à 1024 × 768 pixels). Le document peut également inclure des extraits vidéo QuickTime (deux minutes au maximum) et des oeuvres Web (avec les indications de parcours). Une liste descriptive (date, titre, médium et format) de ces travaux doit accompagner le document de présentation.

Le candidat doit déposer le dossier visuel à l'adresse : www.arv.ulaval.ca/admission.html.

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC et qui fournit un dossier visuel numérique (voir ci-dessus) peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Antécédents judiciaires (mesure provinciale)

En raison de mesures législatives adoptées par le gouvernement du Québec, le finissant d'un programme de baccalauréat en enseignement doit présenter au ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MEESR) une déclaration relative aux antécédents judiciaires. Cette déclaration sera faite en même temps que sa demande d'autorisation d'enseigner, c'est-à-dire au terme de son baccalauréat en enseignement. Pour de plus amples renseignements, consulter le site du MEESR.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

ET

- Formation jugée satisfaisante en dessin, en sculptural ou 3D, en histoire de l'art et en atelier de pratique artistique (photographie, peinture, vidéo, etc.)

Le candidat doit accompagner sa demande d'admission d'un dossier visuel numérique conforme aux normes fixées par la direction de programme.

Dossier visuel numérique

Un dossier visuel conforme aux normes fixées par la direction de programme est constitué de travaux personnels, y compris dix réalisations artistiques, qui démontrent la qualité et l'étendue de la pratique artistique du candidat. Le dossier visuel peut comprendre différents travaux : peinture, sculpture, dessin, installation, photographie, estampe, vidéo, performance, nouveaux médias et autres. Le dossier doit être organisé sous forme de document PDF ou de document PowerPoint (images en format JPG de 72 ppp à 1024 × 768 pixels). Le document peut également inclure des extraits vidéo QuickTime (deux minutes au maximum) et des oeuvres Web (avec les indications de parcours). Une liste descriptive (date, titre, médium et format) de ces travaux doit accompagner le document de présentation.

Le candidat doit déposer le dossier visuel à l'adresse : www.arv.ulaval.ca/admission.html.

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées ci-dessus être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Antécédents judiciaires (mesure provinciale)

En raison de mesures législatives adoptées par le gouvernement du Québec, le finissant d'un programme de baccalauréat en enseignement doit présenter au ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MEESR) une déclaration relative aux antécédents judiciaires. Cette déclaration sera faite en même temps que sa demande d'autorisation d'enseigner, c'est-à-dire au terme de son baccalauréat en enseignement. Pour de plus amples renseignements, consulter le site du MEESR.

Études hors Canada

Note : programme conduisant à l'obtention d'un brevet d'enseignement émis par le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MEESR) aux seuls candidats canadiens ou résidents permanents.

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

ET

- Formation jugée satisfaisante en dessin, en sculptural ou 3D, en histoire de l'art et en atelier de pratique artistique (photographie, peinture, vidéo, etc.)

Le candidat doit accompagner sa demande d'admission d'un dossier visuel numérique conforme aux normes fixées par la direction de programme.

Dossier visuel numérique

Un dossier visuel conforme aux normes fixées par la direction de programme est constitué de travaux personnels, y compris dix réalisations artistiques, qui démontrent la qualité et l'étendue de la pratique artistique du candidat. Le dossier visuel peut comprendre différents travaux : peinture, sculpture, dessin, installation, photographie, estampe, vidéo, performance, nouveaux médias et autres. Le dossier doit être organisé sous forme de document PDF ou de document PowerPoint (images en format JPG de 72 ppp à 1024 × 768 pixels). Le document peut également inclure des extraits vidéo QuickTime (deux minutes au maximum) et des oeuvres Web (avec les indications de parcours). Une liste descriptive (date, titre, médium et format) de ces travaux doit accompagner le document de présentation.

Le candidat doit déposer le dossier visuel à l'adresse : www.arv.ulaval.ca/admission.html.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte. Le dossier visuel numérique est également requis.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Antécédents judiciaires (mesure provinciale)

En raison de mesures législatives adoptées par le gouvernement du Québec, le finissant d'un programme de baccalauréat en enseignement doit présenter au ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MEESR) une déclaration relative aux antécédents judiciaires. Cette déclaration sera faite en même temps que sa demande d'autorisation d'enseigner, c'est-à-dire au terme de son baccalauréat en enseignement. Pour de plus amples renseignements, consulter le site du MEESR.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer aux Dispositions relatives à l'application de la Politique sur l'usage du français à l'Université Laval.

Mesures particulières du programme concernant la maîtrise du français

Le français est la langue d'enseignement dans tous les établissements d'enseignement francophones du Québec. Afin de s'assurer que tout futur enseignant maîtrise le français écrit, les universités québécoises francophones et le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MEESR) ont décidé qu'il devait réussir le Test de certification en français écrit pour l'enseignement (TECFEE) pour obtenir le brevet d'enseignement.

Test diagnostique préalable (TFLM) et cours correctifs de français

En prévision de la passation du TECFEE, tout étudiant nouvellement inscrit à un programme de formation à l'enseignement de l'Université Laval doit se présenter à son entrée dans le programme à un test diagnostique sur la connaissance du français écrit, le Test de français Laval-Montréal (TFLM). Les mesures imposées à la suite du test diagnostique varient en fonction du résultat obtenu :

- l'étudiant ayant obtenu 75 % ou plus n'a à suivre aucun cours correctif de français;
- l'étudiant ayant obtenu une note se situant entre 60 % et 75 % doit réussir un cours correctif de français;

- l'étudiant n'ayant pas obtenu 60 % doit réussir deux cours correctifs de français.

TECFEE

Le TECFEE comporte deux épreuves : un questionnaire objectif et une épreuve de rédaction. Il faut avoir réussi ces deux épreuves pour satisfaire à l'exigence de certification en français écrit des programmes de formation à l'enseignement. En cas de réussite à seulement l'une des deux épreuves, l'étudiant ne reprend que la partie du test qui n'a pas été réussie.

Le seuil de réussite est fixé à 70 % pour chacune des deux épreuves et il doit être atteint avant l'inscription au troisième stage. Dans le cas contraire, il est impossible de s'inscrire au stage III.

Pour pouvoir se présenter au TECFEE, l'étudiant doit avoir obtenu l'autorisation de la direction de programme. Cette autorisation est conditionnelle au fait d'avoir obtenu 75 % ou plus au TFLM ou d'avoir réussi le ou les cours correctifs de français qui auraient été imposés.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
ENSEIGNEMENT DES ARTS PLASTIQUES			120
<u>ARD-1000</u>	Atelier de jeu dramatique		3
<u>ARV-1001</u>	Fondements de la pratique en art		3
<u>ARV-1002</u>	Sculptural : analyse factuelle I		3
<u>ARV-1003</u>	Pictural : approche concrète I		3
<u>ARV-1007</u>	Arts plastiques et psychogenèse		3
<u>DID-1900</u>	Programmes et démarches pédagogiques		3
<u>ARV-1113</u>	Le photographique : outils, concepts et méthodes		3

<u>ARV-1550</u>	Stage I: arts plastiques (secondaire)		2
<u>ARV-2116</u>	Vidéo : exploration		3
<u>PPG-1902</u>	Apprentissage et cognition		3
<u>ARV-1551</u>	Stage II : arts plastiques (primaire)		2
<u>DID-2900</u>	Animation et gestion de classe		3
<u>DID-2901</u>	Art dramatique : didactique		3
<u>DID-2903</u>	Gestes, techniques et langage plastique		3
<u>PPG-1906</u>	Enfance et adolescence		3
<u>ARV-1011</u>	Portfolio professionnel : objectivation		4
<u>DID-2902</u>	Critique et histoire de l'art : didactique		3
<u>ARD-3001</u>	Productions dramatiques et théâtrales : enfance et adolescence		3
<u>ARV-2125</u>	Estampe numérique		3
<u>DES-2001</u>	Sémiologie de l'image fonctionnelle		3
<u>DID-2904</u>	Évaluation en arts plastiques		3
<u>ARD-3050</u>	Art dramatique et autres arts		3
<u>ARV-3050</u>	Éducation artistique: théorie, recherche		3
<u>DID-2905</u>	Adaptation à la diversité des élèves en arts plastiques		3
<u>ARV-1009</u>	Dessin et création		3

<u>ARV-</u> <u>3052</u>	Portfolio professionnel : synthèse		3
<u>ENP-</u> <u>1900</u>	Aspects sociaux de l'éducation	 	2
<u>THT-</u> <u>2202</u>	Atelier III : approches de la création		3

RÈGLE 1 - 17 CRÉDITS PARI:

<u>ARV-</u> <u>2570</u>	Stage III : arts plastiques (primaire)		5
<u>ARV-</u> <u>3571</u>	Stage IV: arts plastiques (secondaire)		12

OU

<u>ARV-</u> <u>2575</u>	Stage III: arts plastiques (secondaire)		5
<u>ARV-</u> <u>3576</u>	Stage IV: arts plastiques (primaire)		12

RÈGLE 2 - 3 CRÉDITS

Le cours FRN-1903 est réservé à l'étudiant ayant obtenu un résultat inférieur à 60 % au TFLM (il doit préalablement réussir le cours non contributoire FRN-1902). Le cours FRN-1904 est réservé à l'étudiant ayant obtenu entre 60 % et 74,9 % au TFLM. L'étudiant ayant obtenu un résultat égal ou supérieur à 75 % se voit accorder les 3 crédits du cours FRN-1904.

RÈGLE 3 - 9 CRÉDITS PARI:

Cours d'atelier

<u>ANI-</u> <u>1701</u>	Image numérique en animation		3
<u>ANI-</u> <u>1702</u>	Modélisation et animation 3D	 	3
<u>ANI-</u> <u>1703</u>	Cinéma d'animation et création		3
<u>ARV-</u> <u>1100</u>	Techniques de fabrication: bois		3
<u>ARV-</u>	Techniques de fabrication: métal		3

1101

ARV-1102

Technique des peintures



3

ARV-1103

Techniques de moulage et création



3

ARV-1104

Gravure



3

ARV-1105

Lithographie

3

ARV-1108

Sérigraphie



3

ARV-2101

Sculptural: analyse factuelle II



3

ARV-2102

Pictural: approche concrète II



3

ARV-2120

L'estampe et le multiple

3

ARV-2125

Estampe numérique

3

ARV-2580

Projet personnel



3

ARV-2581

Atelier de création plastique

3

ARV-3102

Espace pictural

3

ARV-3103

Le repère du réel

3

ARV-3104

L'objet abstrait



3

ARV-3105

Forme et transformation

3

ARV-3107

Vidéo et interdisciplinarité



3

ARV-3205

Art actif, réactif et interactif

3

<u>DES-1005</u>	Dessin : concept et expression	3
-----------------	--------------------------------	---

RÈGLE 4 - 6 CRÉDITS PARMIS:

Cours théoriques

<u>ARC-2100</u>	Architecture du Québec	3
<u>ARV-2000</u>	Arts visuels actuels I	3
<u>ARV-2111</u>	Photographie: études critiques	 3
<u>ARV-2114</u>	Théorie des arts numériques	3
<u>HAR-1004</u>	L'art du XXe siècle, 1900-1960	 3
<u>HAR-1007</u>	L'art au Québec et au Canada, 1660-1920	3
<u>HAR-1009</u>	L'art au Québec et au Canada, 1920-1970	3
<u>HAR-2256</u>	L'art américain depuis 1945	3

RÈGLE 5 - 3 CRÉDITS PARMIS:

les cours de langue seconde

PROFILS D'ÉTUDES

Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------

PROFIL INTERNATIONAL

<u>EHE-1EAP</u>	Études - Profil international - Baccalauréat en enseignement des arts plastiques	12 à 18
-----------------	----------------------------------------------------------------------------------------	---------

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Cheminement type

Ce programme propose un cheminement type à temps complet s'échelonnant sur 4 ans (8 sessions). L'étudiant désirant poursuivre ses études à temps partiel est invité à communiquer avec la personne-ressource de la faculté.

Simulation et rapport de cheminement

Capsule permet à l'étudiant de visualiser l'état d'avancement de son programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» liste les cours réalisés, à quelle session, et avec quel résultat. Il indique également les cours qui doivent être réussis pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, l'étudiant peut simuler des modifications à son programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou même encore découvrir quels cours pourraient lui être reconnus s'il était admis dans un nouveau programme.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le Bureau du recrutement étudiant ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design
www.faaad.ulaval.ca

École des arts visuels

www.arv.ulaval.ca

418 656-2764, poste 8866

1 877 606-5566, poste 8866

infoprogramme@arv.ulaval.ca

LIENS UTILES

› Futurs étudiants

› Admission

› Droits de scolarité

- › Bourses et aide financière
- › Bureau de la vie étudiante
- › Résidences
- › PEPS

Version: 2015-09-29 16:36:43 / 2015-08-26 16:39:32

CERTIFICAT EN ART ET SCIENCE DE L'ANIMATION

Présentation générale

Aperçu

EN BREF

Le certificat en art et science de l'animation vise à développer votre potentiel créatif et à le mettre au service de la production d'oeuvres interactives de grande qualité. Sur le plan de la conception, vous aurez l'occasion de progresser dans votre démarche en tant que créateur et de développer une vision renouvelée de votre art. Sur le plan technique, vous apprendrez à maîtriser les outils et les techniques pour réaliser des projets d'animations interactives novatrices. Cette vision et cette maîtrise de votre art vous amèneront à contribuer à l'avancement de la pratique de l'animation interactive. Ce juste dosage entre la technologie, la technique et l'art vous permettra de développer une approche équilibrée de votre discipline.

- Exclusivement à distance: profitez de la liberté offerte par un programme dont tous les cours sont donnés à distance et faites vos examens près de chez vous.
- Temps complet ou partiel: c'est vous qui décidez de votre rythme de progression dans le programme.

À QUI S'ADRESSE CE PROGRAMME

Ce programme s'adresse à toute personne récemment diplômée du collège, aux études ou sur le marché du travail qui souhaite travailler dans le domaine de l'audiovisuel. Si vous connaissez certaines techniques de base en animation et avez des aptitudes artistiques, ce programme est idéal pour vous, car il vous permettra de consolider vos acquis et de parfaire votre expertise.

AVENIR

L'obtention d'un certificat peut permettre de compléter votre formation initiale, de vous perfectionner, d'améliorer vos conditions en emploi, de faire reconnaître vos compétences, d'amorcer une réorientation de carrière ou d'accéder à d'autres fonctions dans le cadre de votre emploi.

POURSUITE DES ÉTUDES

Ce programme peut entrer dans la composition d'un baccalauréat multidisciplinaire. Plusieurs cours du certificat pourraient vous être reconnus si vous souhaitez compléter un baccalauréat en art et science de l'animation.

Le certificat permet d'augmenter la qualité de votre dossier visuel, un élément majeur à l'appui de votre admission au baccalauréat.

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

DIPLÔME

Certificat

30
CRÉDITS

Renseignements et directives

ORIENTATION

Ce certificat vise à former un créateur capable de développer une vision à la fois inspirée et novatrice. Sur la base de ses acquis, il sera à même de contribuer à l'avancement de la pratique de l'animation interactive et linéaire.

Dans cette perspective, le programme est résolument axé sur la dimension créative de l'animation. Ce parti pris se traduit de manière non équivoque dans le corpus de cours, qui a été construit sur la base d'un cheminement conceptuel favorisant d'abord et avant tout l'épanouissement du talent créatif, l'acquisition de connaissances fondamentales et le perfectionnement des techniques et procédés de pointe.

OBJECTIFS

Ce programme a comme objectifs d'initier l'étudiant aux théories et aux concepts propres à l'animation interactive et linéaire et de lui apprendre à utiliser les outils, les techniques et les procédés pour réaliser des projets. Au terme de sa formation, l'étudiant sera en mesure :

- de connaître, dans une perspective historique, l'animation, le jeu vidéo et leurs origines;

- d'appliquer, de façon créative et renouvelée, différents procédés techniques;
- d'utiliser les diverses technologies numériques avancées et divers procédés techniques propres à l'animation.

FORMATION À DISTANCE

Ce programme est offert entièrement à distance. Pour connaître les cours offerts, consulter le site : www.distance.ulaval.ca.

RESPONSABLE

Directeur du programme

François Giard

infoprogramme@design.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce certificat peut entrer dans la composition d'un baccalauréat multidisciplinaire.

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

Le candidat doit posséder les aptitudes artistiques nécessaires pour suivre avec succès les cours du programme.

Candidat sans DEC (candidat adulte)

-

Être âgé de 21 ans ou plus

- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Ordinateur obligatoire

L'étudiant doit posséder un ordinateur avec un accès à Internet de capacité intermédiaire et certains logiciels. On suggère également l'achat d'une tablette graphique. Pour la liste complète du matériel nécessaire, voir la page Web du programme.

Logiciels et matériel nécessaires :

- la suite logicielle Adobe, y compris Photoshop et After Effect;
- le logiciel Autodesk 3DMax (disponible gratuitement sur le site d'Autodesk);
- un ordinateur;
- une connexion Internet intermédiaire;
- une tablette graphique (suggestion);
- une banque de son (ou les droits d'accès à la banque de son de l'École des arts visuels).

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

Le candidat doit posséder les aptitudes artistiques nécessaires pour suivre avec succès les cours du programme.

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Ordinateur obligatoire

L'étudiant doit posséder un ordinateur avec un accès à Internet de capacité intermédiaire et certains logiciels. On suggère également l'achat d'une tablette graphique. Le détail du matériel nécessaire se trouve sur la page Web du programme (arv.ulaval.ca/basa).

Logiciels et matériel nécessaires :

- la suite logicielle Adobe, y compris Photoshop et After Effect;
- le logiciel Autodesk 3DMax (disponible gratuitement sur le site d'Autodesk);
- un ordinateur;
- une connexion Internet intermédiaire;
-

- une tablette graphique (suggestion);
 - une banque de son (ou les droits d'accès à la banque de son de l'École des arts visuels).
-

Études hors Canada

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

Le candidat doit posséder les aptitudes artistiques nécessaires pour suivre avec succès les cours du programme.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Ordinateur obligatoire

L'étudiant doit posséder un ordinateur avec un accès à Internet de capacité intermédiaire et certains logiciels. On suggère également l'achat d'une tablette graphique. Le détail du matériel nécessaire se trouve sur la page Web du [programme](#).

Logiciels et matériel nécessaires :

- la suite logicielle Adobe, y compris Photoshop et After Effect;
 - le logiciel Autodesk 3DMax (disponible gratuitement sur le site d'Autodesk);
 - un ordinateur;
 - une connexion Internet intermédiaire;
 - une tablette graphique (suggestion);
 - une banque de son (ou les droits d'accès à la banque de son de l'École des arts visuels).
-

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit, pour être admissible, faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau Educational Testing Service (ETS) au moment du dépôt de la demande d'admission. Pour ce programme, un résultat minimal de 680/990 est exigé.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
ART ET SCIENCE DE L'ANIMATION			
<u>ANI-1010</u>	Méthodologie en animation		3
<u>ANI-1700</u>	Production en animation		3
<u>ANI-2010</u>	Scénarimage (story-board)		3
<u>ANI-2012</u>	Programmation en animation		3
<u>ANI-2103</u>	Histoire et esthétique du jeu vidéo	 	3
<u>ANI-1701</u>	Image numérique en animation		3
<u>ANI-1702</u>	Modélisation et animation 3D	 	3
<u>ANI-1705</u>	Introduction au design de jeu et à l'ergonomie d'interface	 	3
<u>ANI-2013</u>	Animation graphique (Motion Design)	 	3
<u>ANI-2001</u>	Dimension sonore de l'animation	 	3

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

Capsule permet à l'étudiant de visualiser l'état d'avancement de son programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» liste les cours réalisés, à quelle session, et avec quel résultat. Il indique également les cours qui doivent être réussis pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, l'étudiant peut simuler des modifications à son programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou même encore découvrir quels cours pourraient lui être reconnus s'il était admis dans un nouveau programme.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le Bureau du recrutement étudiant ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design
www.faaad.ulaval.ca

418 656-2764, poste 8866

1 877 606-5566, poste 8866

infoprogramme@design.ulaval.ca

LIENS UTILES

- › Futurs étudiants
- › Admission
- › Droits de scolarité
- › Bourses et aide financière
- › Bureau de la vie étudiante
- › Résidences

Version: 2015-08-18 14:49:00 / 2015-04-01 14:59:19

CERTIFICAT EN ARTS PLASTIQUES

Présentation générale

Aperçu

EN BREF

Grâce à une formation alternant l'enseignement de techniques de création en atelier et l'enseignement théorique sur l'histoire, les concepts et les enjeux de la pratique en arts visuels et médiatiques, y compris les nouveaux médias, vous entreprendrez une démarche exploratoire qui vous fera progresser en tant qu'artiste. Vous aborderez les techniques d'art pictural et sculptural et acquerrez des notions de dessin et d'expérience de la couleur. Selon vos objectifs et vos intérêts, vous pourrez aussi choisir des cours optionnels en photo, en vidéo, en gravure, en peinture, en sculpture ou en sérigraphie. Au terme de votre formation, vous aborderez les arts avec une nouvelle sensibilité, aurez aiguisé votre sens critique et serez en mesure d'analyser des oeuvres sur la base de connaissances théoriques et techniques justes.

- Temps complet ou partiel: c'est vous qui décidez de votre rythme de progression dans le programme.

À QUI S'ADRESSE CE PROGRAMME

Vous avez des aptitudes en arts et aimez créer? Vous aimeriez suivre une formation structurée qui vous permettrait de développer des connaissances théoriques et techniques afin de vous donner de meilleures bases pour maximiser votre potentiel artistique? Ce programme est idéal pour compléter votre formation et est une bonne façon de confirmer votre intérêt et vos aptitudes pour les arts visuels.

AVENIR

L'obtention d'un certificat peut permettre de compléter votre formation initiale, de vous perfectionner, d'améliorer vos conditions en emploi, de faire reconnaître vos compétences, d'amorcer une réorientation de carrière ou d'accéder à d'autres fonctions dans le cadre de votre emploi.

POURSUITE DES ÉTUDES

Ce programme peut entrer dans la composition d'un baccalauréat multidisciplinaire. Il constitue également une passerelle pour vous diriger vers le baccalauréat en arts visuels et médiatiques, le baccalauréat en design graphique ou le baccalauréat en enseignement des arts plastiques. Le certificat vous offre l'occasion d'augmenter la qualité de votre dossier visuel, un élément majeur à l'appui de votre demande d'admission à l'un de ces programmes de baccalauréat.

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

DIPLÔME

Certificat

30
CREDITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce programme vise à :

- développer une sensibilité aux arts plastiques par des pratiques de base;
- aiguïser le sens de l'analyse et de la critique;
- acquérir certaines connaissances de l'évolution historique en art et favoriser l'acquisition d'une culture générale liée à la pratique;
- accroître une dextérité de base et une compréhension des systèmes dans la manipulation d'outils et d'instruments techniques incluant les nouvelles technologies de l'information.

RESPONSABLE

Faculté de rattachement

Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce certificat peut entrer dans la composition d'un baccalauréat multidisciplinaire.

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC et avoir réussi :
 - deux cours d'atelier en arts plastiques ou une formation jugée équivalente

Le candidat doit accompagner sa demande d'admission d'un dossier visuel conforme aux normes fixées par la direction de programme.

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Dossier visuel

Un dossier visuel conforme aux normes fixées par la direction de programme est constitué de travaux personnels, y compris dix réalisations artistiques, qui démontrent la qualité et l'étendue de la pratique créative du candidat. Le dossier visuel peut comprendre différents travaux : peinture, sculpture, dessin, installation, photographie, estampe, vidéo, performance, animation, nouveaux médias et autres. Le mode d'expression artistique privilégié en animation étant le dessin, plusieurs exemples devront se retrouver dans le dossier. Les formats acceptés sont des images JPEG (72 ppp, 1024 x 768 pixels) montées en UN SEUL document PDF ou PowerPoint; des extraits vidéo QuickTime (deux minutes au maximum) ou autres formats d'animation standards et des oeuvres Web (avec les indications de parcours). Une liste descriptive (date, titre, médium et format) de ces travaux doit accompagner le dossier.

Le candidat doit déposer le dossier visuel à l'adresse : www.arv.ulaval.ca/admission.html.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires incluant une formation d'atelier en arts plastiques

Le candidat doit accompagner sa demande d'admission d'un dossier visuel conforme aux normes fixées par la direction de programme.

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire et visuel.

Dossier visuel

Un dossier visuel conforme aux normes fixées par la direction de programme est constitué de travaux personnels, y compris dix réalisations artistiques, qui démontrent la qualité et l'étendue de la pratique créative du candidat. Le dossier visuel peut comprendre différents travaux : peinture, sculpture, dessin, installation, photographie, estampe, vidéo, performance, animation, nouveaux médias et autres. Le mode d'expression artistique privilégié en animation étant le dessin, plusieurs exemples devront se retrouver dans le dossier. Les formats acceptés sont des images JPEG (72 ppp, 1024 x 768 pixels) montées en UN SEUL document PDF ou PowerPoint; des extraits vidéo QuickTime (deux minutes au maximum) ou autres formats d'animation standards et des oeuvres Web (avec les indications de parcours). Une liste descriptive (date, titre, médium et format) de ces travaux doit accompagner le dossier.

Le candidat doit déposer le dossier visuel à l'adresse : www.arv.ulaval.ca/admission.html.

Études hors Canada

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

ET

- Une formation d'atelier en arts plastiques

Le candidat doit accompagner sa demande d'admission d'un dossier visuel conforme aux normes fixées par la direction de programme.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le Tableau d'équivalences.

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire et visuel.

Dossier visuel

Un dossier visuel conforme aux normes fixées par la direction de programme est constitué de travaux personnels, y compris dix réalisations artistiques, qui démontrent la qualité et l'étendue de la pratique créative du candidat. Le dossier visuel peut comprendre différents travaux : peinture, sculpture, dessin, installation, photographie, estampe, vidéo, performance, animation, nouveaux médias et autres. Le mode d'expression artistique privilégié en animation étant le dessin, plusieurs exemples devront se retrouver dans le dossier. Les formats acceptés sont des images JPEG (72 ppp, 1024 x 768 pixels) montées en UN SEUL document PDF ou PowerPoint; des extraits vidéo

QuickTime (deux minutes au maximum) ou autres formats d'animation standards et des oeuvres Web (avec les indications de parcours). Une liste descriptive (date, titre, médium et format) de ces travaux doit accompagner le dossier.

Le candidat doit déposer le dossier visuel à l'adresse : www.arv.ulaval.ca/admission.html.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit, pour être admissible, faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau Educational Testing Service (ETS) au moment du dépôt de la demande d'admission. Pour ce programme, un résultat minimal de 680/990 est exigé.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
ARTS PLASTIQUES		30
<u>ARV-1720</u>	Pictural	3
<u>ARV-1721</u>	Sculptural	3
<u>ARV-1722</u>	Dessin	3
<u>ARV-1723</u>	Expérience de la couleur	3
<u>ARV-2000</u>	Arts visuels actuels I	3

RÈGLE 1 - 15 CRÉDITS PARMIS:

Liste 1 :

<u>ARV-1001</u>	Fondements de la pratique en art		3
<u>ARV-2002</u>	Art, design et architecture		3
<u>ARV-2112</u>	Arts visuels actuels II		3

Les cours ARV-1720, ARV-1721, ARV-1722 et ARV-1723 doivent être réussis pour suivre les cours de la liste 2.

Liste 2 :

<u>ARV-1002</u>	Sculptural : analyse factuelle I		3
<u>ARV-1003</u>	Pictural : approche concrète I		3
<u>ARV-1009</u>	Dessin et création		3
<u>ARV-1100</u>	Techniques de fabrication: bois		3
<u>ARV-1101</u>	Techniques de fabrication: métal		3
<u>ARV-1102</u>	Technique des peintures		3
<u>ARV-1104</u>	Gravure		3
<u>ARV-1105</u>	Lithographie		3
<u>ARV-1108</u>	Sérigraphie		3
<u>ARV-1113</u>	Le photographique : outils, concepts et méthodes		3
<u>ARV-2116</u>	Vidéo : exploration		3

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

Capsule permet à l'étudiant de visualiser l'état d'avancement de son programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» liste les cours réalisés, à quelle session, et avec quel résultat. Il indique également les cours qui doivent être réussis pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, l'étudiant peut simuler des modifications à son programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou même encore découvrir quels cours pourraient lui être reconnus s'il était admis dans un nouveau programme.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le Bureau du recrutement étudiant ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design
www.faaad.ulaval.ca

418 656-2764, poste 8866

1 877 606-5566, poste 8866

infoprogramme@arv.ulaval.ca

LIENS UTILES

- › Futurs étudiants
- › Admission
- › Droits de scolarité
- › Bourses et aide financière
- › Bureau de la vie étudiante
- › Résidences

Version: 2015-09-01 10:38:29 / 2015-04-01 14:59:19

DOCTORAT EN AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL (PH. D.)

Présentation générale

Aperçu

EN BREF

Vous participerez à la recherche de pointe dans les domaines de l'aménagement du territoire et du développement régional. Vous pourrez réaliser une thèse en lien avec les travaux des centres et chaires de recherche de l'Université ou d'autres projets menés par des professeurs de l'École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional. Ce programme multidisciplinaire s'adresse à des candidats issus de toutes disciplines qui s'intéressent aux problèmes liés au territoire et aux besoins de sa population.

Avantages UL

PARTICULARITÉS ET ATTRAITES

Régime d'études: temps complet

Directeur de recherche: à trouver avant l'admission

De nombreuses ressources sont mises à la disposition des étudiants: salle d'informatique, laboratoires, salles de réunion, atelier d'urbanisme, service de prêt d'équipement, etc.

Les candidats proviennent de plusieurs disciplines telles la politique, l'histoire, l'économie ou la sociologie. Certains ont également fait des études en sciences pures et appliquées comme la biologie, le génie civil, l'environnement. D'autres encore sont diplômés en architecture, en géographie ou en aménagement.

ASPECTS FINANCIERS

Bourses et aide financière

Au Bureau des bourses et de l'aide financière, vous trouverez toute l'information concernant les sources possibles pour le

financement de vos études, notamment les différents programmes d'aide financière gouvernementaux et les programmes de bourses d'admission, d'excellence ou de mobilité.

Bourses de réussite

L'Université Laval consacre chaque année 4,6 M\$ à la réussite de ses étudiants inscrits à un programme de maîtrise ou de doctorat. Les Bourses de réussite de la Faculté des études supérieures et postdoctorales récompensent le franchissement des étapes de votre programme, de l'admission jusqu'à la diplomation.

Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

- Estimation du budget pour une année d'études
- Détail des droits de scolarité
- Calculateur de budget
- Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

Les étudiants et professeurs de l'École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional (ÉSAD) et de l'École d'architecture sont impliqués dans plusieurs activités de recherche multidisciplinaire regroupées au sein du Centre de recherche en aménagement et développement (CRAD). Les préoccupations du CRAD sont axées autour d'enjeux communs aux deux écoles: les transformations de la ville, la viabilité des régions, le développement durable, la protection de l'environnement, l'innovation et l'amélioration des pratiques.

Les domaines d'excellence de l'ÉSAD sont nombreux:

- La gestion de l'eau potable
- L'écologie des espèces envahissantes
- Les changements climatiques et la transformation urbaine
- L'économie des transports
- L'accessibilité aux ressources urbaines

DIRECTEURS DE RECHERCHE

Les activités d'enseignement et de recherche, tant à la maîtrise qu'au doctorat, sont assurées principalement par les professeurs rattachés à l'École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional (ESAD) (Mario Carrier, développement régional et local; Laval Doucet, service social et développement régional; Claude Dubé, architecture et urbanisme; Florent Joerin, aide à la décision territoriale; Claude Lavoie, écologie et aménagement; Martin Lee-Gosselin, transport; Manuel J. Rodriguez-Pinzon, environnement et gestion de l'eau; Marius Thériault, systèmes d'information géographique et analyse spatiale; Paul Villeneuve, géographie urbaine et régionale). Certains professeurs d'autres départements apportent aussi une contribution non négligeable aux activités de recherche menées dans le cadre des programmes offerts à l'ESAD : François Des Rosiers, gestion urbaine et immobilière; Carole Després, design urbain;

Denise Piché, architecture; Jean-Baptiste Sérodes, génie civil; Geneviève Vachon, design urbain; Marie-Hélène Vandersmissen, géographie quantitative.

Les champs de recherche sont regroupés en trois grands volets, soit l'aménagement du territoire, le développement régional et l'environnement. S'ajoute à ces trois thématiques l'aide à la décision, qui est un volet transversal de la recherche en ATDR.

Aménagement du territoire

Aménagement biophysique et environnement : Claude Lavoie
Urbanisme et design urbain : Claude Dubé, Carole Després, Geneviève Vachon, Denise Piché
Marché immobilier : Marius Thériault, François Des Rosiers
Modélisation urbaine : Paul Villeneuve, Marius Thériault
Transport : Martin Lee-Gosselin, Paul Villeneuve
Impact de l'automobile sur la sécurité : Martin Lee-Gosselin

Environnement

Écologie du paysage : Claude Lavoie
Gestion de la pollution en milieux urbain et rural : Manuel J. Rodriguez-Pinzon
Gestion de l'eau : Manuel J. Rodriguez-Pinzon, Jean-Baptiste Sérodes
Modifications des écosystèmes : Claude Lavoie
Parcs naturels et réserves écologiques : Claude Lavoie
Évaluations environnementales : Manuel J. Rodriguez-Pinzon, Florent Joerin
Impact de l'automobile sur l'environnement : Martin Lee-Gosselin, Marius Thériault

Développement régional et local

Régions en difficulté : Laval Doucet, Mario Carrier
Simulation d'impacts socioéconomiques régionaux et spatiaux : Mario Carrier, Marius Thériault
Gestion locale : Mario Carrier, Laval Doucet
Innovation technologique : Mario Carrier

Aide à la décision

Processus de récolte, d'analyse et d'échange d'information : Marius Thériault, Florent Joerin
Systèmes d'information géographique (SIG) : Marius Thériault
Analyse spatiale : Marius Thériault, Paul Villeneuve
Analyse statistique : Paul Villeneuve, Marie-Hélène Vandersmissen
Analyse multicritère : Florent Joerin, Marius Thériault

Les thèses de doctorat, les essais et les mémoires de maîtrise sont dirigés et codirigés par les personnes mentionnées plus haut et par une trentaine d'autres professeurs de l'Université Laval.

Centres de recherche

La plupart des projets de recherche des étudiants en ATDR se déroulent dans le cadre des activités du Centre de recherche en aménagement et en développement (CRAD) ou de l'un des groupes de recherche affiliés :

- Centre de recherche en aménagement et en développement (CRAD) :
www.crad.ulaval.ca
- Groupe de recherche sur l'eau potable de l'Université Laval (GREPUL) :
www.crad.ulaval.ca/grepul
- Laboratoire d'écologie historique (LEH) :
www.crad.ulaval.ca/leh
- Groupe de recherche interdisciplinaire sur la banlieue (GIRBa) :
www.girba.crad.ulaval.ca

- Groupe de recherche interdisciplinaire sur la mobilité, l'environnement et la sécurité (GRIMES) :
www.grimes.ulaval.ca

Deux chaires de recherche sont aussi rattachées à l'ESAD, soit la Chaire de recherche du Canada en aide à la décision territoriale et la Chaire multifacultaire de recherche et d'intervention sur la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine.

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

GRADE

Philosophiæ doctor (Ph. D.)

90
CRÉDITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce programme a pour objectif de donner à l'étudiant une formation multidisciplinaire de recherche dans les domaines de l'aménagement du territoire et du développement régional. À la fin de sa formation, l'étudiant sera capable de faire progresser les connaissances dans son domaine de recherche, de façon autonome et en utilisant les méthodes et les techniques de pointe.

DURÉE ET RÉGIME D'ÉTUDES

La durée normale des études est de quatre ans.

Le candidat ne peut s'inscrire au programme qu'à temps complet pour la période correspondant à la scolarité, ce qui équivaut aux deux premières années (six sessions consécutives), pour lesquelles il y a une exigence de résidence.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Jean Dubé

418 656-2131 poste 5899

Télécopieur: 418 656-2018

jean.dube@esad.ulaval.ca

Pour information

Willem Fortin

Conseiller à la gestion des études

418 656-2131 poste 7050

etudes@esad.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design

SOUTIEN FINANCIER

L'étudiant est le seul responsable de la planification financière de ses études. Il doit s'assurer de disposer, par l'obtention de bourses ou personnellement, des fonds nécessaires pour subvenir à ses besoins (droits de scolarité, logement, etc.) durant toute la durée du programme. Ni la direction de programme, ni l'Université Laval ne peuvent s'engager, hors des limites des programmes de soutien pour lesquels des règles de participation sont déjà prévues, à soutenir une personne dont les moyens financiers sont ou deviennent insuffisants.

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Exigences générales

Être titulaire d'un diplôme de maîtrise en aménagement du territoire et développement régional ou dans une discipline proche de l'aménagement du territoire et du développement régional, par exemple en administration, agriculture, architecture, droit, foresterie, géographie, géomatique, récréologie, sciences pures et appliquées (biologie, génie civil, etc.), sciences sociales (économique, science politique, sociologie, etc.), urbanisme, etc.

Le candidat qui ne possède pas une maîtrise en aménagement du territoire et développement régional doit s'attendre à suivre quelques cours du programme de maîtrise afin de mettre à niveau ses connaissances.

Dossier de candidature

En plus des documents exigés avec le formulaire de demande d'admission (dossier scolaire et rapports d'appréciation), on suggère au candidat de présenter :

- un curriculum vitæ;
- un texte de quelques pages expliquant ses intérêts professionnels et comment une formation de doctorat en aménagement du territoire et développement régional se situe dans son cheminement scientifique.

Choix du directeur de recherche et du projet de recherche

Le candidat résidant au Québec est invité à rencontrer la direction de programme afin de bien connaître la nature du programme et d'être mis en contact avec un directeur de recherche. Tout candidat doit rapidement entreprendre des démarches pour en venir à une entente avec un éventuel directeur de thèse de doctorat.

Compétences linguistiques

Une excellente connaissance de la langue française, notamment écrite, est exigée pour la poursuite de ce programme.

Il faut aussi une connaissance suffisante de l'anglais écrit pour pouvoir lire facilement une partie de la documentation nécessaire à la formation d'un chercheur.

Critères de sélection

La direction de programme étudie chaque candidature en fonction de l'ensemble du dossier de demande d'admission (résultats scolaires par rapport à la moyenne du groupe, qualité des rapports d'appréciation, qualité du texte fourni avec la demande d'admission, qualité de l'entrevue). En effet, le candidat sera convoqué en entrevue s'il réside au Québec. Une attention particulière est prêtée à la qualité du français écrit. De plus, l'admission au programme dépend de l'adéquation des intérêts du candidat avec les champs et thèmes d'enseignement et de recherche des professeurs de l'École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional (ESAD). Enfin, le candidat doit faire preuve de ses goûts et aptitudes pour la recherche de pointe en aménagement du territoire et développement régional.

Le fait de satisfaire à toutes les exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. De plus, l'admission dépend de la disponibilité des professeurs quant à la possibilité de diriger la thèse de doctorat. Aucun candidat n'est admis sans directeur de recherche.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL		18

<u>AME-8002</u>	Examen du projet de thèse	  3
<u>AME-8003</u>	Séminaire en aménagement et en développement I	3
<u>AME-8004</u>	Séminaire en aménagement et en développement II	 3

RÈGLE 1 - 9 CRÉDITS PARI:

<u>AME-</u>	Séminaire : les transports,	 3
-------------	-----------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------

<u>6006</u>	l'environnement et la sécurité		
<u>AME-6011</u>	Systèmes d'information géographique en aménagement régional		3
<u>AME-6017</u>	Modélisation du territoire et SIG		 3
<u>AME-6023</u>	Aide à la décision territoriale		3
<u>AME-6024</u>	Revitalisation des centres-villes		3
<u>AME-6025</u>	Agir sur la ville : planification et revitalisation		 3
<u>AME-6043</u>	Gestion écologique des espèces envahissantes		 3
<u>AME-6053</u>	Eau et territoire		 3
<u>AME-8005</u>	Stage court en ATDR		3
<u>AME-8006</u>	Stage long en ATDR		6

RECHERCHE

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

<u>AME-8811</u>	Activité de recherche - thèse 1		 8/activité temps complet
<u>AME-8812</u>	Activité de recherche - thèse 2		 8/activité temps complet
<u>AME-8813</u>	Activité de recherche - thèse 3		 8/activité temps complet
<u>AME-8814</u>	Activité de recherche - thèse 4		 8/activité temps complet
<u>AME-8815</u>	Activité de recherche - thèse 5		 8/activité temps complet
<u>AME-8816</u>	Activité de recherche - thèse 6		 8/activité temps complet

AME-
8817

Activité de recherche - thèse 7



12/activité temps complet

AME-
8818

Activité de recherche - thèse 8



12/activité temps complet

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

Capsule permet à l'étudiant de visualiser l'état d'avancement de son programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» liste les cours réalisés, à quelle session, et avec quel résultat. Il indique également les cours qui doivent être réussis pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, l'étudiant peut simuler des modifications à son programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou même encore découvrir quels cours pourraient lui être reconnus s'il était admis dans un nouveau programme.

Guide de cheminement aux cycles supérieurs

Le Guide de cheminement aux cycles supérieurs présente des points de repère sur la formation à la recherche: choix du directeur de recherche, rédaction du mémoire ou de la thèse. Il propose également des outils et des façons d'interagir qui rendent la communication plus efficace: formulation des attentes, plan de collaboration. Il précise enfin différents aspects de la réalisation de la recherche, comme le carnet de recherche, et fait le lien avec les services de l'Université Laval susceptibles d'aider les étudiants en cours de route.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le Bureau du recrutement étudiant ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design

www.faaad.ulaval.ca

École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional

www.esad.ulaval.ca

Willem Fortin

418 656-2764, poste 7050

1 877 606-5566

LIENS UTILES

- › Futurs étudiants
 - › Admission
 - › Droits de scolarité
 - › Bourses et aide financière
 - › Bureau de la vie étudiante
 - › Résidences
 - › PEPS
-

Version: 2015-11-04 09:22:51 / 2015-05-20 15:39:30

MAÎTRISE EN AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL (M.ATDR)

Présentation générale

Aperçu

★ PROGRAMME UNIQUE AU QUÉBEC

EN BREF

Vous acquerez les concepts théoriques, les méthodes de travail et les moyens d'action concrets pour agir efficacement sur l'organisation et le développement d'un territoire. Son caractère professionnel vous permettra d'intégrer rapidement le marché du travail. Ce diplôme est reconnu par l'Ordre des urbanistes du Québec et par l'Association pour la promotion de l'enseignement et de la recherche en aménagement et urbanisme. Considérant son caractère multidisciplinaire, ce programme s'adresse à des candidats issus de toutes disciplines qui s'intéressent aux problématiques liées au territoire et aux besoins de sa population.

Avantages UL

PARTICULARITÉS ET ATTRAITES

Régime d'études: temps complet

Directeur d'essai: à trouver après l'admission

Horaire des cours: jours et soirs de semaine

Le caractère professionnel de la maîtrise avec essai permet l'intégration rapide au marché du travail et l'application des connaissances acquises. Comme cette maîtrise est d'une durée normale de 20 mois, il est possible de réaliser un stage et même un séjour d'études à l'étranger.

Les cours étant à caractère professionnel, plusieurs membres du corps enseignant sont des professionnels de l'aménagement ou du développement. De plus, vous recevrez un encadrement personnalisé et l'horaire des cours est flexible, certains étant offerts de jour et d'autres, de soir.

De nombreuses ressources seront mises à votre disposition: salle d'informatique, laboratoires, salles de réunion, atelier d'urbanisme, service de prêt d'équipement, etc.

Les candidats proviennent de plusieurs disciplines, dont la politique, l'histoire, l'économie et la sociologie. D'autres encore proviennent des sciences pures et appliquées comme la biologie, le génie civil ou l'environnement. Enfin, certains ont un bagage en architecture, géographie ou aménagement. Cette diversité de disciplines préalables démontre bien le caractère très multidisciplinaire de cette formation.

k Profil international

r Stages

s Programme unique au Québec

ASPECTS FINANCIERS

Bourses et aide financière

Au Bureau des bourses et de l'aide financière, vous trouverez toute l'information concernant les sources possibles pour le financement de vos études, notamment les différents programmes d'aide financière gouvernementaux et les programmes de bourses d'admission, d'excellence ou de mobilité.

Bourses de réussite

L'Université Laval consacre chaque année 4,6 M\$ à la réussite de ses étudiants inscrits à un programme de maîtrise ou de doctorat. Les Bourses de réussite de la Faculté des études supérieures et postdoctorales récompensent le franchissement des étapes de votre programme, de l'admission jusqu'à la diplomation.

Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

- Estimation du budget pour une année d'études
- Détail des droits de scolarité

- Calculateur de budget
- Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

Les étudiants et professeurs de l'École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional (ÉSAD) et de l'École d'architecture sont impliqués dans plusieurs activités de recherche multidisciplinaire regroupées au sein du Centre de recherche en aménagement et développement (CRAD). Les préoccupations du CRAD sont axées autour d'enjeux communs aux deux écoles: les transformations de la ville, la viabilité des régions, le développement durable, la protection de l'environnement, l'innovation et l'amélioration des pratiques.

Les domaines d'excellence de l'ÉSAD sont nombreux:

- La gestion de l'eau potable
- L'écologie des espèces envahissantes
- Les changements climatiques et la transformation urbaine
- L'économie des transports
- L'accessibilité aux ressources urbaines

CONSEILLERS

Les activités d'enseignement et de recherche sont assurées principalement par les professeurs rattachés à l'École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional (ESAD) (Johanne Brochu, urbanisme de projet; Mario Carrier, développement régional et local; Geneviève Cloutier, participation citoyenne, Claude Dubé, architecture et urbanisme; Jean Dubé, développement économique; Claude Lavoie, écologie et aménagement; Alexandre Lebel, santé publique; Manuel Rodriguez, environnement et gestion de l'eau; Owen Waygood, transports et mobilité). Certains professeurs d'autres départements et des professeurs invités apportent aussi une contribution significative aux activités de recherche menées dans le cadre des programmes offerts à l'ESAD : François Des Rosiers, gestion urbaine et immobilière; Carole Després, design urbain; Jean Mercier, science politique, Denise Piché, architecture; Geneviève Vachon, design urbain; Marie-Hélène Vandersmissen, géographie quantitative; Jean-Yves Tellier, développement économique

Les champs de recherche sont regroupés en trois grands volets, soit l'aménagement du territoire, le développement régional et l'environnement. S'ajoute à ces trois thématiques l'aide à la décision, qui est un volet transversal de la recherche en aménagement du territoire et développement régional.

Aménagement du territoire

Aménagement biophysique et environnement : Claude Lavoie, Manuel Rodriguez

Dynamiques territoriales : Jean Dubé

Interactions sociales : Geneviève Cloutier

Marché immobilier : Jean Dubé, François Des Rosiers

Modélisation urbaine : Jean Dubé, Alexandre Lebel

Morphologies urbaines : Johanne Brochu

Processus de planification et d'aménagement : Geneviève Cloutier, Johanne Brochu

Santé publique : Alexandre Lebel

Transports et mobilité : Owen Waygood

Urbanisme de projet : Johanne Brochu

Urbanisme et design urbain : Johanne Brochu, Claude Dubé, Carole Després, Geneviève Vachon

Environnement

Écologie du paysage : Claude Lavoie

Évaluations environnementales : Manuel Rodriguez

Gestion de la pollution en milieux urbain et rural : Manuel Rodriguez

Gestion de l'eau : Manuel Rodriguez

Impact de l'automobile sur l'environnement : Owen Waygood

Modifications des écosystèmes : Claude Lavoie

Parcs naturels et réserves écologiques : Claude Lavoie

Développement régional et local

Développement économique : Jean Dubé

Développement et environnement : Mario Carrier, Jean Mercier

Emploi : Jean Dubé, Jean-Yves Tellier

Gestion locale : Mario Carrier, François Des Rosiers

Innovation technologique : Mario Carrier

Régions en difficulté : Mario Carrier, Jean-Yves Tellier

Simulation d'impacts socioéconomiques régionaux et spatiaux : Mario Carrier, Jean-Yves Tellier

Aide à la décision

Acteurs et participation publique : Geneviève Cloutier, Alexandre Lebel

Analyse spatiale : Jean Dubé, Alexandre Lebel

Analyse statistique : Jean Dubé, Marie-Hélène Vandersmissen

Analyse multicritère : Jean Dubé, Alexandre Lebel, Manuel Rodriguez

Indicateurs : Alexandre Lebel, Manuel Rodriguez

Politiques publiques : Jean Dubé

L'essai-projet est dirigé et codirigé par les personnes mentionnées plus haut et par une trentaine d'autres professeurs de l'Université Laval. L'essai-laboratoire est dirigé par les professeurs de l'ESAD. Il est possible de s'inscrire à une activité de recherche en plus de l'essai; il peut s'agir d'un sujet spécial ou d'une recherche dirigée. Il n'est possible de le faire qu'à une seule reprise pendant toute la durée du programme.

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

GRADE

**Maître en aménagement du territoire et développement régional
(M.ATDR)**

45
CREDITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce programme a pour objectif de donner à l'étudiant une formation multidisciplinaire dans les domaines de l'aménagement du territoire et du développement régional. Cette maîtrise est axée sur la formation professionnelle. À la fin de sa formation, l'étudiant aura acquis une connaissance approfondie des concepts théoriques, des méthodes de travail, des moyens d'action concrets et des expériences pratiques qui lui permettront d'agir avec précision et rapidité dans tous les milieux.

ORDRE PROFESSIONNEL

Ce programme est reconnu par l'Ordre des urbanistes du Québec (OUQ). Le diplôme de maîtrise en aménagement du territoire et développement régional (M.ATDR) donne accès à cet ordre professionnel (OUQ) et au titre protégé d'urbaniste. L'Association pour la promotion de l'enseignement et de la recherche en aménagement et urbanisme (APERAU) reconnaît aussi le programme de maîtrise en aménagement du territoire et développement régional.

DURÉE ET RÉGIME D'ÉTUDES

L'inscription à temps complet aux sessions d'automne et d'hiver est obligatoire. La durée normale des études est de deux ans (quatre sessions à temps complet et une session à temps partiel, lorsqu'une scolarité préparatoire est exigée). Il est possible de s'inscrire à temps partiel à la session d'été. C'est habituellement pendant l'été, entre la première et la deuxième année, que l'étudiant peut réaliser un stage ou un essai-projet. L'étudiant peut aussi choisir un certain nombre de cours à option hors programme. Les cours de langues en immersion offerts pendant la période estivale peuvent être suivis, mais en tant que cours non contributives au programme.

PROFILS D'ÉTUDES

Profil international

Programmes de mobilité étudiante

Grâce à différents programmes de mobilité, il est possible d'étudier dans une université étrangère durant une session. Le Bureau international de l'Université Laval gère les programmes d'échanges étudiants du BCI (CREPUQ) ainsi que le profil international. Le Bureau de coopération interuniversitaire (BCI) permet aux étudiants de l'Université Laval de faire un séjour d'études à l'étranger dans plus d'une cinquantaine de pays. Les personnes qui participent au profil international obtiennent la mention « Profil international » sur leur diplôme. L'ESAD propose six établissements d'accueil pour ce profil : l'Institut d'aménagement régional de l'Université Paul-Cézanne (Aix-Marseille III), la Section science et ingénierie de l'environnement de l'École polytechnique fédérale de Lausanne, l'École Polytech'Tours de l'Université François-Rabelais (Tours), la Faculté de géographie et histoire de l'Université de Barcelone (Facultat de Geografia e Historia, Universitat de Barcelona), l'École de géographie, aménagement et politiques environnementales de l'Université nationale irlandaise de Dublin (School of Geography, Planning and Environmental Policy, University College Dublin) et l'École d'architecture et de design de l'Université pontificale du Parana (Escola de Arquitetura e Design, Pontifícia Universidade Católica do Paraná). Pour connaître les conditions de participation, consulter le site Web du Bureau international de l'Université Laval.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Manuel J. Rodriguez-Pinzon

manuel.rodriquez@esad.ulaval.ca

Pour information

Willem Fortin

418 656-2131 poste 7050

etudes@esad.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design

COMPÉTENCES LINGUISTIQUES À ATTEINDRE

Pour le candidat dont le français n'est pas la langue maternelle, un examen de français pourrait être exigé à la suite de l'entrevue d'admission. Cet examen peut-être fait en ligne. Selon le résultat de cet examen, un ou plusieurs cours de français pourraient être exigés à partir de la première session d'inscription. En plus de la connaissance fonctionnelle du français, on attend du candidat qu'il puisse lire et comprendre un texte en anglais.

TRAVAIL DE RECHERCHE

Il est possible de réaliser une recherche individuelle de trois crédits (sujets spéciaux) ou de six crédits (recherche dirigée). Les consignes pour réaliser l'une ou l'autre de ces activités sont fournies aux étudiants sur demande par la direction de programme.

TRAVAIL DE RÉDACTION

L'étudiant peut réaliser un essai-projet au cours de l'été suivant la première année. Cette activité consiste en une recherche portant sur un sujet proche de l'aménagement du territoire et du développement régional (ATDR). L'essai-projet doit être dirigé par un professeur de l'École ou de l'Université Laval. Le sujet, la méthodologie de recherche et l'ampleur du travail sont déterminés conjointement par l'étudiant et son conseiller. Pour s'y inscrire, il faut remplir le formulaire « Dépôt de sujet d'essai ou de mémoire », que l'on peut se procurer auprès du conseiller à la gestion des études. L'étudiant qui réalise un essai-projet peut être dispensé de s'inscrire à l'essai-laboratoire, à condition que son conseiller ait signé l'autorisation de dépôt initial au plus tard le 15 août (si le 15 août est un samedi ou un dimanche, la date limite est alors le vendredi qui précède). Si l'autorisation de dépôt initial n'a pas été signée à cette date, l'étudiant devra s'inscrire à l'essai-laboratoire d'aménagement et de développement I et II, tout en ayant la possibilité de terminer le travail entamé sous forme d'une recherche dirigée ou d'un sujet spécial.

L'activité terminale de rédaction privilégiée est l'essai-laboratoire. Cette activité consiste en une recherche professionnelle dirigée par une équipe de professeurs de l'ESAD. Les étudiants, regroupés en équipes, réalisent un travail professionnel sur le terrain dans une région située à proximité de Québec. L'essai-laboratoire commence à la session d'automne de la deuxième année en ATDR et se poursuit à la session d'hiver. Les crédits sont répartis à raison de trois à la session d'automne et six à la session d'hiver. Le titulaire d'un baccalauréat en urbanisme peut s'y inscrire dès la première année du programme. Au cours de l'année, chaque équipe doit produire différents travaux : des présentations orales faisant état de l'avancement de la recherche; un rapport provisoire; un journal de bord décrivant la contribution personnelle de l'étudiant au travail de l'équipe. À la fin de la session d'hiver, une présentation orale, un article de vulgarisation scientifique et un rapport final doivent être réalisés.

RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS

L'étudiant doit avoir un conseiller en deuxième année. Le conseiller peut superviser l'activité AME-6611 Essai-projet à la

session d'été entre la première et la deuxième année. L'étudiant qui choisit de s'inscrire à cette activité devra avoir un conseiller au plus tard à la fin de la session d'hiver de la première année. Le conseiller peut aussi superviser les activités AME-6601 et AME-6602 Essai-laboratoire d'aménagement et de développement I et II aux sessions d'automne et d'hiver de la deuxième année. Tout étudiant qui n'a pas terminé un essai-projet au terme de la session d'été devra avoir un conseiller à la fin de la première semaine de cours de la session d'automne de la 2^e année. À cette fin, l'étudiant est tenu d'assister à la première séance de l'essai-laboratoire de la session d'automne pour qu'un conseiller lui soit assigné par l'équipe des professeurs de l'ESAD. Le mode de désignation des conseillers sera expliqué aux étudiants lors de cette séance, d'où l'obligation d'y assister en entier. Les étudiants présents à cette séance auront la possibilité d'exprimer leur préférence pour un ou plusieurs thèmes. Les équipes seront ensuite formées par les professeurs en maximisant, dans la mesure du possible, les rangs des choix exprimés par les étudiants.

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE

Si la capacité d'accueil le permet, aussi à la session d'hiver.

ADMISSIBILITÉ

Exigences générales

Être titulaire d'un diplôme de premier cycle dans une discipline proche de l'aménagement du territoire et du développement régional, par exemple en administration, agriculture, architecture, droit, foresterie, géographie, géomatique, récréologie, sciences pures et appliquées (biologie, génie civil, génie rural, etc.), sciences sociales (économique, science politique, sociologie, etc.), urbanisme. Le candidat doit avoir conservé une moyenne de diplomation ou de cheminement, le cas échéant, de 3 sur 4,33 (ou 3,5 sur 5) au baccalauréat.

Le candidat qui n'est pas titulaire d'un baccalauréat en urbanisme reconnu par l'Ordre des urbanistes du Québec ou l'Institut canadien des urbanistes devra acquérir une scolarité préparatoire de neuf crédits à sa première session d'inscription. Il s'agit de cours fondamentaux dans les trois volets de la maîtrise en ATDR (aménagement, développement et environnement). La réussite des cours suivants, avec une moyenne de cheminement égale ou supérieure à 3 sur 4,33, est une condition à la poursuite des études :

- AME-6000 Développement régional et local
ou
- AME-6057 Stratégies d'intervention en développement régional

ET

- AME-6044 Théories et pratiques de l'urbanisme

ET

- AME-6021 Écologie et aménagement
ou
- AME-6007 Parcs et réserves naturels : enjeux et perspectives
ou
- AME-6008 Gestion environnementale en milieu rural

Exigences particulières

En plus du formulaire de demande d'admission et des documents officiels demandés par le Bureau du registraire (www.reg.ulaval.ca/admission/AdmissionIndex.html), on demande au candidat de présenter les documents suivants :

- un curriculum vitæ;
- une lettre de motivation de deux à trois pages.

La lettre doit décrire son intérêt pour la maîtrise et ses objectifs professionnels relatifs à la formation. Il est fortement recommandé de consulter le site Web de l'École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional (ESAD) à www.esad.ulaval.ca pour mieux connaître les caractéristiques du programme. Il est également possible de communiquer avec le conseiller à la gestion des études ou le directeur du programme pour obtenir plus d'information.

Le responsable de l'admission tiendra compte de toute lettre ou rapport d'appréciation fourni en appui à la candidature. Les lettres et rapports d'appréciation ne sont toutefois pas obligatoires pour l'admission.

Le titulaire d'une maîtrise ou ayant amorcé une maîtrise dans une discipline proche de l'aménagement du territoire et du développement régional peut se voir créditer un certain nombre de cours.

Critères de sélection

La direction de programme étudie chaque candidature en fonction de l'ensemble du dossier de demande d'admission (résultats scolaires, qualité des rapports d'appréciation, qualité du curriculum vitæ et de la lettre de motivation, qualité de l'entrevue, s'il y a lieu). Une attention particulière est portée à la qualité du français écrit. Il est possible que le candidat soit convoqué en entrevue, en personne, s'il réside au Québec, ou par vidéoconférence (par Internet), s'il réside à l'étranger. Enfin, le candidat doit faire preuve d'autonomie au travail, d'une aptitude pour le travail en équipe, d'une facilité à communiquer et de capacités à affronter des situations complexes qu'il saura traiter de façon créative.

Il est recommandé de présenter une demande d'admission le plus tôt possible. Les candidatures sont examinées aussitôt que la direction dispose d'un dossier complet et les offres d'admission sont faites au fur et à mesure. Un candidat qui ne répond pas à toutes les exigences générales d'admission peut être admis conditionnellement à la maîtrise. Après avoir acquis la scolarité préparatoire obligatoire et maintenu une moyenne de cheminement supérieure à 3 sur 4,33, la personne est autorisée à poursuivre ses études au programme de maîtrise.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
	AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	45

RÈGLE 1 - 9 CRÉDITS PARMIS :

<u>AME-6611</u>	Essai-projet		9
-----------------	--------------	--	---

OU

<u>AME-6601</u>	Essai-laboratoire d'aménagement et de développement I		3
-----------------	-------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------	---

<u>AME-6602</u>	Essai-laboratoire d'aménagement et de développement II		 6
-----------------	--------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------

RÈGLE 2 - 36 CRÉDITS PARI:

<u>AME-6004</u>	Aspects juridiques de l'aménagement		3
-----------------	-------------------------------------	--	---

<u>AME-6006</u>	Séminaire : les transports, l'environnement et la sécurité		3
-----------------	------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------	---

<u>AME-6014</u>	Stage		 3
-----------------	-------	--	--------------------------------------------------------------------------------------

<u>AME-6017</u>	Modélisation du territoire et SIG		 3
-----------------	-----------------------------------	--	----------------------------------------------------------------------------------------

<u>AME-6018</u>	Stage (non rémunéré)		3
-----------------	----------------------	--	---

<u>AME-6025</u>	Agir sur la ville : planification et revitalisation		 3
-----------------	-----------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------

<u>AME-6043</u>	Gestion écologique des espèces envahissantes		 3
-----------------	----------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------

<u>AME-6045</u>	Cadre institutionnel québécois de l'aménagement		 3
-----------------	-------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------

<u>AME-6046</u>	Morphologies urbaines et interventions sur la ville		 3
-----------------	-----------------------------------------------------	--	----------------------------------------------------------------------------------------

<u>AME-6052</u>	Recherche dirigée		6
-----------------	-------------------	--	---

<u>AME-6053</u>	Eau et territoire		 3
-----------------	-------------------	-------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------

<u>AME-6055</u>	Aménagement, développement et société		3
-----------------	---------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------	---

<u>AME-</u>	Santé publique en aménagement du		 3
-------------	----------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------

<u>6058</u>	territoire			
<u>AME-6059</u>	Mise en oeuvre de modes de transport durables			3
<u>AME-6060</u>	Développement territorial : diagnostic, gouvernance, pratiques			3
<u>AME-6062</u>	Sécurité civile et aménagement du territoire			3
<u>AME-6063</u>	Villes en reconstruction		 	3
<u>AME-6064</u>	Acteurs, participation publique et aménagement du territoire			3
<u>AME-6065</u>	Outils économiques du développement régional et local			3
<u>AME-6066</u>	La notion de projet en urbanisme : promesses et défis de la pratique québécoise			3
<u>AME-6501</u>	Transport et dynamiques territoriales			3
<u>AME-6502</u>	Transports des personnes : aspects organisationnels, environnementaux et économiques		 	3
<u>AME-6066</u>	La notion de projet en urbanisme : promesses et défis de la pratique québécoise			3
<u>AME-7000</u>	Sujets spéciaux (aménagement)			3
<u>AME-7001</u>	Sujets spéciaux (environnement)			3
<u>AME-7002</u>	Sujets spéciaux (urbanisme)			3
<u>AME-7003</u>	Sujets spéciaux (développement régional)			3
<u>AME-7004</u>	Sujets spéciaux (transport)			3
<u>AME-7005</u>	Sujets spéciaux (méthodes quantitatives)			3
<u>ARC-</u>				

Il est possible de suivre jusqu'à 15 crédits de cours hors programme dans cette règle. Une liste de cours pré-approuvés par la direction de programme est disponible sur demande au conseiller à la gestion des études. Pour suivre un cours qui n'apparaît pas sur cette liste, il faut obtenir l'autorisation du directeur de programme.

PROFILS D'ÉTUDES

Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------

PROFIL INTERNATIONAL

<u>EHE-</u> <u>6AME</u>	Études - Profil international - Maîtrise en aménagement du territoire et développement régional	12 à 18
----------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

Capsule permet à l'étudiant de visualiser l'état d'avancement de son programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» liste les cours réalisés, à quelle session, et avec quel résultat. Il indique également les cours qui doivent être réussis pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, l'étudiant peut simuler des modifications à son programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou même encore découvrir quels cours pourraient lui être reconnus s'il était admis dans un nouveau programme.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le Bureau du recrutement étudiant ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design
www.faaad.ulaval.ca

École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional
www.esad.ulaval.ca

Willem Fortin
418 656-2764, poste 7050
1 877 606-5566
etudes@esad.ulaval.ca

LIENS UTILES

- › Futurs étudiants
- › Admission
- › Droits de scolarité
- › Bourses et aide financière
- › Bureau de la vie étudiante
- › Résidences
- › PEPS

Version: 2015-11-10 14:39:09 / 2015-05-20 15:39:30

MAÎTRISE EN AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL - AVEC MÉMOIRE (M.ATDR)

Présentation générale

Aperçu

★ PROGRAMME UNIQUE AU QUÉBEC

EN BREF

Vos études seront surtout axées sur la recherche en aménagement du territoire et en développement régional. Vous pourrez réaliser un mémoire en lien avec les travaux du Centre de recherche en aménagement et développement, avec ceux de la Chaire de recherche en eau potable, avec ceux de la Chaire de recherche du Canada en aide à la décision territoriale ou avec d'autres projets menés par les professeurs. Multidisciplinaire, ce programme s'adresse à des candidats issus de toutes disciplines qui s'intéressent aux problématiques liées au territoire et aux besoins de sa population.

Avantages UL

PARTICULARITÉS ET ATTRAITES

Régime d'études: temps complet

Directeur de recherche: à trouver avant l'admission

Horaire des cours: sur semaine de jour et soirs de semaine

Les cours étant à caractère professionnel, plusieurs membres du corps enseignant sont des professionnels de l'aménagement ou du développement. De plus, l'étudiant reçoit un encadrement personnalisé tout au long de son cheminement scolaire, et l'horaire des cours est flexible, certains étant offerts de jour et d'autres, de soir. De nombreuses ressources sont mises à la disposition des étudiants: salle d'informatique, laboratoires, salles de réunion, atelier d'urbanisme, service de prêt d'équipement, etc.

Les candidats proviennent de plusieurs disciplines des sciences sociales, telles la politique, l'histoire, l'économie ou la sociologie. D'autres proviennent également des sciences pures et appliquées, comme la biologie, le génie civil, l'environnement. Certains ont aussi des études en architecture, en géographie, en aménagement. Cette diversité de disciplines préalables démontre bien le caractère très multidisciplinaire de cette formation.



Programme unique au Québec

ASPECTS FINANCIERS

Bourses et aide financière

Au Bureau des bourses et de l'aide financière, vous trouverez toute l'information concernant les sources possibles pour le financement de vos études, notamment les différents programmes d'aide financière gouvernementaux et les programmes de bourses d'admission, d'excellence ou de mobilité.

Bourses de réussite

L'Université Laval consacre chaque année 4,6 M\$ à la réussite de ses étudiants inscrits à un programme de maîtrise ou de doctorat. Les Bourses de réussite de la Faculté des études supérieures et postdoctorales récompensent le franchissement des étapes de votre programme, de l'admission jusqu'à la diplomation.

Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

- Estimation du budget pour une année d'études
- Détail des droits de scolarité
- Calculateur de budget

- Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

Les étudiants et professeurs de l'École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional (ÉSAD) et de l'École d'architecture sont impliqués dans plusieurs activités de recherche multidisciplinaire regroupées au sein du Centre de recherche en aménagement et développement (CRAD). Les préoccupations du CRAD sont axées autour d'enjeux communs aux deux écoles: les transformations de la ville, la viabilité des régions, le développement durable, la protection de l'environnement, l'innovation et l'amélioration des pratiques.

Les domaines d'excellence de l'ÉSAD sont nombreux:

- La gestion de l'eau potable
- L'écologie des espèces envahissantes
- Les changements climatiques et la transformation urbaine
- L'économie des transports
- L'accessibilité aux ressources urbaines

DIRECTEURS DE RECHERCHE

Les activités d'enseignement et de recherche sont assurées principalement par les professeurs rattachés à l'École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional (ESAD) (Johanne Brochu, urbanisme de projet; Mario Carrier, développement régional et local; Geneviève Cloutier, participation citoyenne, Claude Dubé, architecture et urbanisme; Jean Dubé, développement économique; Claude Lavoie, écologie et aménagement; Alexandre Lebel, santé publique; Manuel Rodriguez, environnement et gestion de l'eau; Owen Waygood, transports et mobilité). Certains professeurs d'autres départements et des professeurs invités apportent aussi une contribution significative aux activités de recherche menées dans le cadre des programmes offerts à l'ESAD : François Des Rosiers, gestion urbaine et immobilière; Carole Després, design urbain; Jean Mercier, science politique, Denise Piché, architecture; Geneviève Vachon, design urbain; Marie-Hélène Vandersmissen, géographie quantitative; Jean-Yves Tellier, développement économique

Les champs de recherche sont regroupés en trois grands volets, soit l'aménagement du territoire, le développement régional et l'environnement. S'ajoute à ces trois thématiques l'aide à la décision, qui est un volet transversal de la recherche en aménagement du territoire et développement régional.

Aménagement du territoire

Aménagement biophysique et environnement : Claude Lavoie, Manuel Rodriguez

Dynamiques territoriales : Jean Dubé

Interactions sociales : Geneviève Cloutier

Marché immobilier : Jean Dubé, François Des Rosiers

Modélisation urbaine : Jean Dubé, Alexandre Lebel

Morphologies urbaines : Johanne Brochu

Processus de planification et d'aménagement : Geneviève Cloutier, Johanne Brochu

Santé publique : Alexandre Lebel

Transports et mobilité : Owen Waygood

Urbanisme de projet : Johanne Brochu

Urbanisme et design urbain : Johanne Brochu, Claude Dubé, Carole Després, Geneviève Vachon

Environnement

Écologie du paysage : Claude Lavoie

Évaluations environnementales : Manuel Rodriguez

Gestion de la pollution en milieux urbain et rural : Manuel Rodriguez

Gestion de l'eau : Manuel Rodriguez

Impact de l'automobile sur l'environnement : Owen Waygood

Modifications des écosystèmes : Claude Lavoie

Parcs naturels et réserves écologiques : Claude Lavoie

Développement régional et local

Développement économique : Jean Dubé

Développement et environnement : Mario Carrier, Jean Mercier

Emploi : Jean Dubé

Gestion locale : Mario Carrier, François Des Rosiers

Innovation technologique : Mario Carrier

Régions en difficulté : Mario Carrier

Simulation d'impacts socioéconomiques régionaux et spatiaux : Mario Carrier

Aide à la décision

Acteurs et participation publique : Geneviève Cloutier, Alexandre Lebel

Analyse spatiale : Jean Dubé, Alexandre Lebel

Analyse statistique : Jean Dubé, Marie-Hélène Vandersmissen

Analyse multicritère : Jean Dubé, Alexandre Lebel, Manuel Rodriguez

Indicateurs : Alexandre Lebel, Manuel Rodriguez

Les thèses de doctorat, les essais et les mémoires de maîtrise sont dirigés et codirigés par les personnes mentionnées plus haut et par une trentaine d'autres professeurs de l'Université Laval.

Centres de recherche

La plupart des projets de recherche des étudiants en aménagement du territoire et développement régional se déroulent dans le cadre des activités du Centre de recherche en aménagement et en développement (CRAD) ou de l'un des groupes de recherche affiliés :

Centre de recherche en aménagement et en développement (CRAD)

Chaire de recherche en eau potable de l'Université Laval (CREPUL)

Laboratoire de recherche sur les plantes envahissantes

Groupe de recherche interdisciplinaire sur la banlieue (GIRBa)

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

GRADE

**Maître en aménagement du territoire et développement régional
(M.ATDR)**

**45
CREDITS**

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce programme offre une formation multidisciplinaire dans les domaines de l'aménagement du territoire et du développement régional. Cette maîtrise est axée sur la recherche. À la fin de sa formation, l'étudiant aura acquis une connaissance approfondie des concepts théoriques, des méthodes de travail, des moyens d'action concrets et des expériences pratiques qui lui permettront d'agir avec précision et rapidité dans tous les milieux.

ORDRE PROFESSIONNEL

Ce programme est reconnu par l'Ordre des urbanistes du Québec (OUQ). Le diplôme de maîtrise en aménagement du territoire et développement régional (M.ATDR) donne accès à cet ordre professionnel (OUQ) et au titre protégé d'urbaniste. L'Association pour la promotion de l'enseignement et de la recherche en aménagement et urbanisme (APERAU) reconnaît aussi le programme de maîtrise en ATDR.

DURÉE ET RÉGIME D'ÉTUDES

La durée normale des études est de deux ans (cinq sessions consécutives).

RESPONSABLE

Directeur du programme

Manuel J. Rodriguez-Pinzon

manuel.rodriguez@esad.ulaval.ca

Pour information

Willem Fortin

418 656-2131 poste 7050

etudes@esad.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design

COMPÉTENCES LINGUISTIQUES À ATTEINDRE

En plus de la connaissance du français, on attend du candidat qu'il puisse lire et comprendre un texte en anglais.

TRAVAIL DE RECHERCHE

Le mémoire est l'activité terminale de rédaction. Il s'adresse aux personnes désireuses de réaliser une recherche scientifique avec des outils d'analyse éprouvés, pour arriver à des connaissances jusque-là inconnues. Cette recherche implique l'énoncé d'une hypothèse ou d'une question à la base même de la recherche portant sur un domaine associé de près à l'une des grandes orientations du programme. Elle implique également le choix d'une méthodologie et la cueillette de données pour vérifier l'hypothèse. Pour déposer le sujet de mémoire, il faut remplir le formulaire « Dépôt du sujet d'essai ou de mémoire », accompagné d'une description du projet de recherche. La rédaction du mémoire peut prendre la forme d'un ou de plusieurs articles soumis à une revue avec comité de lecture.

RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS

L'étudiant qui désire être admis à la maîtrise avec mémoire doit faire la preuve qu'un professeur de l'ESAD a accepté de superviser ses recherches et la rédaction de son mémoire.

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER ÉTÉ

ADMISSIBILITÉ

Exigences générales

Être titulaire d'un diplôme de premier cycle dans une discipline proche de l'aménagement du territoire et du développement régional, par exemple en administration, agriculture, architecture, droit, foresterie, géographie, géomatique, récréologie, sciences pures et appliquées (biologie, génie civil, génie rural, etc.), sciences sociales (économique, science politique, sociologie, etc.), urbanisme. Le candidat doit avoir conservé une moyenne de diplomation ou de cheminement, le cas échéant, de 3 sur 4,33 (ou 3,5 sur 5) au baccalauréat.

Le candidat qui n'est pas titulaire d'un baccalauréat en urbanisme reconnu par l'Ordre des urbanistes du Québec ou l'Institut canadien des urbanistes devra réussir les cours suivants dans le cadre de la maîtrise en ATDR avec mémoire :

AME-6000 Développement régional et local
AME-6044 Théories et pratiques de l'urbanisme

La réussite de l'un des cours suivants est également obligatoire :

AME-6021 Écologie et aménagement
AME-6007 Parcs et réserves naturels : enjeux et perspectives
AME-6008 Gestion environnementale en milieu rural
AME-6013 Études d'impacts sur l'environnement

Selon le profil de l'étudiant, des cours jugés équivalents pourraient être proposés, en accord avec le directeur de recherche et la direction de programme.

Exigences particulières

En plus du formulaire de demande d'admission et des documents officiels demandés par le Bureau du registraire (www2.ulaval.ca/admission/rassemblez-les-documents-requis/candidat-programmes-de-2e-et-3e-cycles.html), on demande au candidat de présenter les documents suivants :

- une lettre d'un professeur de l'ESAD confirmant qu'il accepte de diriger les recherches de l'étudiant;
- deux rapports d'appréciation (disponibles sur le site Internet du Bureau du registraire);
- un curriculum vitæ;
- une lettre de motivation de deux à trois pages. Cette lettre doit décrire son intérêt pour la maîtrise et ses objectifs professionnels relatifs à la formation. Il est fortement recommandé de consulter le site Web de l'École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional (ESAD) à www.esad.ulaval.ca pour mieux connaître les caractéristiques du programme. Il est également possible de communiquer avec le conseiller à la gestion des études ou le directeur du programme pour obtenir plus d'information.

Le titulaire d'une maîtrise ou ayant amorcé une maîtrise dans une discipline proche de l'aménagement du territoire et du développement régional peut se voir créditer un certain nombre de cours.

Critères de sélection

Le fait de satisfaire à toutes les exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat, car la capacité d'accueil est limitée. L'admission au programme dépend également de l'adéquation des champs d'intérêt du candidat avec les champs et les thèmes d'enseignement et de recherche des professeurs de l'École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional (ESAD). Aucune offre d'admission à la maîtrise avec mémoire ne peut être faite sans qu'un professeur de l'ESAD ait accepté de superviser les recherches et la rédaction du mémoire.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

CRITÈRES DE SÉLECTION

Le fait de satisfaire à toutes les exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat, car la capacité d'accueil est limitée. L'admission au programme dépend également de l'adéquation des champs d'intérêt du candidat avec les champs et les thèmes d'enseignement et de recherche des professeurs de l'École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional (ESAD). Aucune offre d'admission à la maîtrise avec mémoire ne peut être faite sans qu'un professeur de l'ESAD ait accepté de superviser les recherches et la rédaction du mémoire.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
	AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	15

AME-
6012

Présentation de projet de maîtrise



3

RÈGLE 1 - 12 CRÉDITS PARMIS:

<u>AME-6000</u>	Développement régional et local		3
<u>AME-6001</u>	Transports : problèmes et perspectives		3
<u>AME-6004</u>	Aspects juridiques de l'aménagement		3
<u>AME-6006</u>	Séminaire : les transports, l'environnement et la sécurité		3
<u>AME-6007</u>	Parcs et réserves naturels : enjeux et perspectives		3
<u>AME-6008</u>	Gestion environnementale en milieu rural		3
<u>AME-6013</u>	Études d'impacts sur l'environnement		3
<u>AME-6017</u>	Modélisation du territoire et SIG		3
<u>AME-6021</u>	Écologie et aménagement		3
<u>AME-6024</u>	Revitalisation des centres-villes		3
<u>AME-6025</u>	Agir sur la ville : planification et revitalisation	 	3
<u>AME-6043</u>	Gestion écologique des espèces envahissantes	 	3
<u>AME-6044</u>	Théories et pratiques de l'urbanisme		3
<u>AME-6045</u>	Cadre institutionnel québécois de l'aménagement	 	3
<u>AME-6046</u>	Morphologies urbaines et interventions sur la ville		3
<u>AME-6052</u>	Recherche dirigée		6
<u>AME-6053</u>	Eau et territoire	 	3

<u>AME-6054</u>	Gestion écologique du territoire			3
<u>AME-6055</u>	Aménagement, développement et société			3
<u>AME-6057</u>	Stratégies d'intervention en développement régional			3
<u>AME-6058</u>	Santé publique en aménagement du territoire			3
<u>AME-6059</u>	Mise en oeuvre de modes de transport durables			3
<u>AME-6060</u>	Développement territorial : diagnostic, gouvernance, pratiques			3
<u>AME-6062</u>	Sécurité civile et aménagement du territoire			3
<u>AME-6063</u>	Villes en reconstruction		 	3
<u>AME-6064</u>	Acteurs, participation publique et aménagement du territoire			3
<u>AME-6065</u>	Outils économiques du développement régional et local			3
<u>AME-6501</u>	Transport et dynamiques territoriales			3
<u>AME-6502</u>	Transports des personnes : aspects organisationnels, environnementaux et économiques		 	3
<u>AME-7000</u>	Sujets spéciaux (aménagement)			3
<u>AME-7001</u>	Sujets spéciaux (environnement)			3
<u>AME-7002</u>	Sujets spéciaux (urbanisme)			3
<u>AME-7003</u>	Sujets spéciaux (développement régional)			3
<u>AME-7004</u>	Sujets spéciaux (transport)			3

<u>AME-7005</u>	Sujets spéciaux (méthodes quantitatives)		3
<u>ARC-6033</u>	Design urbain: concepts et méthodes		3

RECHERCHE

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

<u>AME-6801</u>	Activité de recherche - mémoire 1		6
<u>AME-6802</u>	Activité de recherche - mémoire 2		8/activité temps complet
<u>AME-6803</u>	Activité de recherche - mémoire 3		8/activité temps complet
<u>AME-6804</u>	Activité de recherche - mémoire 4		8/activité temps complet

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

Capsule permet à l'étudiant de visualiser l'état d'avancement de son programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» liste les cours réalisés, à quelle session, et avec quel résultat. Il indique également les cours qui doivent être réussis pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, l'étudiant peut simuler des modifications à son programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou même encore découvrir quels cours pourraient lui être reconnus s'il était admis dans un nouveau programme.

Guide de cheminement aux cycles supérieurs

Le Guide de cheminement aux cycles supérieurs présente des points de repère sur la formation à la recherche: choix du directeur de recherche, rédaction du mémoire ou de la thèse. Il propose également des outils et des façons d'interagir qui rendent la communication plus efficace: formulation des attentes, plan de collaboration. Il précise enfin différents aspects de la réalisation de la recherche, comme le carnet de recherche, et fait le lien avec les services de l'Université Laval susceptibles d'aider les étudiants en cours de route.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le Bureau du recrutement étudiant ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design

www.faaad.ulaval.ca

École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional

www.esad.ulaval.ca

Willem Fortin

418 656-2764, poste 7050

1 877 606-5566

etudes@esad.ulaval.ca

LIENS UTILES

- › Futurs étudiants
- › Admission
- › Droits de scolarité
- › Bourses et aide financière
- › Bureau de la vie étudiante
- › Résidences
- › PEPS

Version: 2015-11-04 09:22:51 / 2015-05-20 15:39:30

MAÎTRISE EN ARCHITECTURE (M. ARCH.)

Présentation générale

Aperçu

EN BREF

En réalisant ce programme professionnel, vous pourrez accéder à la profession d'architecte. Vous développerez votre capacité à utiliser des domaines avancés d'application de l'architecture. Vous serez en mesure de vous engager dans des projets de recherche-crédation d'envergure. Le programme est accrédité par le Conseil canadien de certification en architecture, ce qui vous donnera accès au marché de toute l'Amérique du Nord. Ce programme s'adresse principalement aux candidats diplômés du premier cycle en architecture.

Avantages UL

PARTICULARITÉS ET ATTRAITES

Régime d'études: temps complet ou temps partiel*

Le statut de l'École d'architecture de l'Université Laval au sein des écoles canadiennes d'architecture est particulier et enviable grâce à la qualité de ses professeurs et de ses équipes de recherche engagés dans une variété de champs de recherche-crédation en architecture. D'ailleurs, plusieurs groupes de recherche gravitent autour de l'École:

- le Groupe interdisciplinaire de recherche sur les banlieues (GIRBa);
- le Groupe de travail en coopération et développement;
- la Chaire de recherche du Canada sur le patrimoine religieux bâti;
- le Groupe de recherche en ambiances physiques;
- le Groupe d'études tectoniques contemporaines (Groupe Etc);
- le Laboratoire de recherche sur l'identité par la modélisation architecturale (LIMA).

Vous bénéficierez d'un encadrement individualisé unique en atelier et dans certains cours qui vous permettra d'évoluer tout au long de votre formation. De plus, vous posséderez un lieu de travail personnel et aurez la possibilité de vous joindre à des équipes de recherche reconnues et d'échanger avec elles. Plusieurs ressources seront mises à votre disposition: un laboratoire numérique et d'impressions, une découpeuse numérique, un atelier de maquettes, un laboratoire de simulation climatique (canal hydraulique et ciel artificiel), une salle de lecture et un café étudiant.

* Des conditions s'appliquent. Consultez la section Durée et régime d'études de l'onglet Description officielle.

1 Stage international et interculturel

ASPECTS FINANCIERS

Bourses et aide financière

Au Bureau des bourses et de l'aide financière, vous trouverez toute l'information concernant les sources possibles pour le financement de vos études, notamment les différents programmes d'aide financière gouvernementaux et les programmes

de bourses d'admission, d'excellence ou de mobilité.

Bourses de réussite

L'Université Laval consacre chaque année 4,6 M\$ à la réussite de ses étudiants inscrits à un programme de maîtrise ou de doctorat. Les Bourses de réussite de la Faculté des études supérieures et postdoctorales récompensent le franchissement des étapes de votre programme, de l'admission jusqu'à la diplomation.

Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

- Estimation du budget pour une année d'études
- Détail des droits de scolarité
- Calculateur de budget
- Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

Les étudiants et professeurs de l'École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional (ÉSAD) et de l'École d'architecture sont impliqués dans plusieurs activités de recherche multidisciplinaire regroupées au sein du Centre de recherche en aménagement et développement (CRAD). Les préoccupations du CRAD sont axées autour d'enjeux communs aux deux écoles: les transformations de la ville, la viabilité des régions, le développement durable, la protection de l'environnement, l'innovation et l'amélioration des pratiques.

L'enseignement en architecture puise autant dans les sources traditionnelles de la discipline que dans les résultats de la recherche-crédation menée à l'École:

- Les ambiances physiques
- L'innovation en construction
- L'architecture virtuelle et la fabrication numérique
- La programmation
- Le design urbain
- La requalification de lieux patrimoniaux et urbains
- Les habitats et les cultures
- Les théories en architecture

CONSEILLERS

Champs de recherche des professeurs

Construction et design

Pensée constructive; innovation architecturale en matière de matériaux et d'assemblages.

Myriam Blais, Jacques Plante, Richard Pleau, Pierre Thibault, Jacques White

Programmation et design

Programmation; nouveaux types; rapports personnes-milieu.

Carole Després, Denise Piché, Geneviève Vachon, Jacques White

Ambiances physiques et design

Thermique, lumière, acoustique, contrôle des ambiances, architecture durable.

Claude Demers, Marie-Claude Dubois, André Potvin

Conservation et restauration

André Casault, Gianpiero Moretti, Tania Martin, Jacques Plante, Georges Teyssot, Jan Bartłomiej Zwiejski

Design urbain

Carole Després, Gianpiero Moretti, Denise Piché, Pierre Thibault, Geneviève Vachon, Jan Bartłomiej Zwiejski

Architecture virtuelle et fabrication numériques

Philippe Barrière, Pierre Côté, Georges Teyssot

Habitats et cultures

Myriam Blais, Carole Després, André Casault, Tania Martin, Denise Piché, André Potvin, Georges Teyssot

Théories en architecture

Myriam Blais, Gianpiero Moretti, Georges Teyssot, Jacques White

Unités de recherche

Recherche en cours

Les professeurs de l'École d'architecture sont activement engagés dans des projets de recherche et de création, ainsi que dans des projets de coopération internationale. Plusieurs sont membres de centres de recherche reconnus, notamment le Centre de recherche en aménagement et en développement (CRAD) et le Centre de recherche sur les infrastructures de béton (CRIB).

Les recherches en cours sont financées par l'Agence canadienne de développement international, l'Association des universités et des collèges du Canada, le Fonds international de coopération universitaire, le Fonds de recherche sur la nature et les technologies, le Fonds de recherche sur la société et la culture, le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada, le Conseil de recherche en sciences naturelles et en génie du Canada, la Société canadienne d'hypothèques et de logement, la Société d'habitation du Québec, ainsi que dans le cadre de contrats de recherche avec des ministères, des municipalités et des entreprises privées.

Laboratoires

L'École d'architecture dispose de laboratoires de design urbain, de conception assistée par ordinateur, de photographie numérique, de simulation climatique (canal hydraulique et ciel artificiel), d'acoustique, ainsi que d'un atelier de maquette. Ses étudiants ont aussi accès aux laboratoires spécialisés d'autres départements dans le cadre de travaux de recherche et d'innovation.

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

GRADE

Maître en architecture (M. Arch.)

45 CRÉDITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce programme a pour objectifs la maîtrise des principes, concepts et méthodes en architecture et la compréhension des enjeux de la pratique professionnelle. Plus particulièrement, il vise à rendre l'étudiant apte à :

- intégrer les savoirs et les habiletés nécessaires à la conception de projets d'architecture;
- étudier des problèmes nouveaux en architecture et à y apporter des solutions appropriées et inédites;
- faire l'examen critique des connaissances sur des aspects particuliers de l'architecture;
- poser un jugement critique en architecture;
- comprendre les aspects légaux, organisationnels et administratifs de la pratique professionnelle de l'architecture;
- poser un jugement éthique et déontologique fondé sur des attitudes responsables sur les plans social, culturel et environnemental.

DURÉE ET RÉGIME D'ÉTUDES

L'étudiant doit obligatoirement être inscrit à temps complet durant les deux premières sessions du programme.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Richard Pleau

richard.pleau@arc.ulaval.ca

Pour information

Mélanie Pépin

Agente de gestion des études

418 656-2764 poste 5294

infoprogramme@arc.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design

RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS

Ce programme complète la formation acquise au baccalauréat en architecture en vue de l'accès à la profession d'architecte. Il est accrédité par le Conseil canadien de certification en architecture, seul organisme autorisé à accréditer les programmes professionnels canadiens en architecture. En vertu des ententes de réciprocité avec les autres provinces du Canada et de l'Accord de libre-échange avec les États-Unis, le programme est reconnu par la profession partout en Amérique du Nord.

« Au Canada, toutes les associations et tous les instituts et ordres provinciaux et territoriaux recommandent l'obtention d'un diplôme provenant d'un programme professionnel comme préalable à l'octroi d'un permis d'exercice. Le Conseil canadien de certification en architecture (CCCA), seule agence autorisée à agréer les programmes professionnels canadiens en architecture, reconnaît deux types de grade professionnel : la maîtrise en architecture (M. Arch.) et le baccalauréat en architecture (B. Arch.). Un programme peut recevoir un agrément d'une durée de six ans, de trois ans ou de deux ans, tout dépendant de sa conformité aux normes éducationnelles établies.

Les programmes de maîtrise peuvent comprendre un grade préprofessionnel de premier cycle et un grade professionnel de deuxième cycle qui, lorsque réalisés séquentiellement, équivalent à une éducation professionnelle agréée. Cependant, le grade préprofessionnel n'est pas, à lui seul, reconnu comme grade agréé. » (Conditions et durées d'agrément du CCCA - Édition 2012 (annexe A-1)).

Inscription simultanée aux programmes de maîtrise en architecture (M. Arch.) et de maîtrise en sciences de l'architecture (M. Sc.)

L'étudiant qui le souhaite peut s'inscrire simultanément aux programmes de maîtrise en architecture et de maîtrise en sciences de l'architecture. Cette inscription simultanée lui permet d'acquérir la formation et le grade requis pour devenir architecte, soit le grade de M. Arch., ainsi qu'une formation spécialisée en design urbain ou une formation en recherche, ces deux dernières formations étant sanctionnées par le grade de M. Sc. La scolarité totale est alors de 72 crédits. L'étudiant intéressé doit se reporter à la description du programme de maîtrise en sciences de l'architecture pour prendre connaissance du contenu de la concentration en design urbain, ainsi que des champs de recherche de l'École d'architecture. La direction de programme peut fournir des renseignements supplémentaires et répondre à toute question concernant cette inscription simultanée.

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

Exceptionnellement, un étudiant qui veut s'inscrire aux cours ARC-6026 Stage professionnel en architecture et ARC-6030 Séminaire : stage professionnel en architecture ou au cours ARC-6061 Stage international interculturel en architecture et design urbain et qui remplit toutes les conditions requises par le programme peut être admis à l'été.

ADMISSIBILITÉ

Être titulaire d'un baccalauréat en architecture (B. Sc. Arch.) ou de son équivalent.

- Le titulaire d'un diplôme de B. Sc. Arch. de l'Université Laval doit soumettre un curriculum vitæ, un relevé de notes ou un rapport de cheminement, un portfolio et un projet d'études.
- Le titulaire d'un baccalauréat en architecture d'une autre université, ou la personne qui a terminé une scolarité équivalente, doit présenter une demande d'admission avec toutes les pièces exigées dans le Guide de l'admission aux cycles supérieurs, en y ajoutant un curriculum vitæ, un projet d'études, un portfolio et trois rapports d'appréciation. La direction de programme peut demander à un candidat de se présenter à une entrevue à l'École d'architecture.

Caractéristiques du projet d'études

Le projet d'études présente les intérêts et les projets du candidat pour l'architecture en général et, plus particulièrement, pour la maîtrise en architecture. Dans un texte de deux à trois pages, le candidat met en valeur ses capacités à soulever des questions bien fondées selon les connaissances qu'il a déjà acquises et à réfléchir de manière critique pour dégager des voies à explorer pour y répondre. Il s'agit plus précisément de présenter ses connaissances sur des questions qui l'intéressent et d'expliquer comment il compte les approfondir dans le cadre d'études de maîtrise.

Exigences particulières

Au moment d'entreprendre son programme, l'étudiant doit posséder ou acquérir, dès la première session, un ordinateur portatif équipé d'un certain nombre de logiciels, l'ensemble devant être conforme aux normes fixées par le Programme d'achat obligatoire de micro-ordinateur portatif. La maîtrise des fonctions de base de l'ordinateur et des logiciels courants est indispensable. Des cours d'initiation aux logiciels spécialisés sont offerts hors programme.

Outre la maîtrise du français, le programme exige du candidat qu'il puisse lire et comprendre l'anglais écrit.

Critères de sélection

Chaque candidature est évaluée par un comité d'admission qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de la qualité de son dossier, de son aptitude en recherche et en design architectural, ainsi que des ressources du programme. Le candidat peut se voir imposer une scolarité préparatoire.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
ARCHITECTURE		45
<u>ARC-6021</u>	Pensée constructive en architecture	3
<u>ARC-6022</u>	Pratique professionnelle I : pratiques et enjeux de la profession d'architecte	3
<u>ARC-6023</u>	Pratique professionnelle II : droit de la construction	3

RÈGLE 1 - 9 CRÉDITS PARMIS:

<u>ARC-6024</u>	Essai (projet) de fin d'études en architecture		9
-----------------	------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------	---

OU

<u>ARC-6001</u>	Introduction à la recherche		3
-----------------	-----------------------------	--	---

<u>ARC-6057</u>	Projet de fin d'études en architecture		6
-----------------	----------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------	---

RÈGLE 2 - RÉUSSIR UNE PAIRE PARMİ:

<u>ARC-6035</u>	Construction et design		6
-----------------	------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------	---

<u>ARC-6042</u>	Recherche, développement et création en construction		3
-----------------	------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------	---

OU

<u>ARC-6037</u>	Ambiances physiques et design		6
-----------------	-------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------	---

<u>ARC-6044</u>	Ambiances physiques architecturales et urbaines		3
-----------------	-------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------	---

OU

<u>ARC-6038</u>	Projets de conservation et restauration		6
-----------------	-----------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------	---

<u>ARC-6045</u>	Histoire, théories et pratiques en conservation		3
-----------------	-------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------	---

RÈGLE 3 - RÉUSSIR UNE PAIRE PARMİ:

<u>ARC-6036</u>	Programmation et design		6
-----------------	-------------------------	--	---

<u>ARC-6043</u>	Programmation et évaluation architecturales		3
-----------------	---------------------------------------------	--	---

OU

<u>ARC-6040</u>	Projet d'architecture virtuelle et fabrication numériques		6
-----------------	-----------------------------------------------------------	--	---

<u>ARC-6046</u>	Méthodes en architecture et fabrication numériques	3
-----------------	----------------------------------------------------	---

OU

<u>ARC-6033</u>	Design urbain: concepts et méthodes		3
-----------------	-------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------	---

<u>ARC-6039</u>	Projets de design urbain	6
-----------------	--------------------------	---

OU

<u>ARC-6041</u>	Habitats et cultures	6
-----------------	----------------------	---

<u>ARC-6047</u>	Architecture, urbanisme et coopération internationale	3
-----------------	-------------------------------------------------------	---

RÈGLE 4 - 9 CRÉDITS PARMIS:

<u>ARC-6002</u>	Travaux pratiques		3
-----------------	-------------------	--------------------------------------------------------------------------------------	---

<u>ARC-6004</u>	Recherche individuelle	3
-----------------	------------------------	---

<u>ARC-6006</u>	Stage	3
-----------------	-------	---

<u>ARC-6009</u>	Études et lectures dirigées		3
-----------------	-----------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------	---

<u>ARC-6020</u>	Méthodes en CAO	3
-----------------	-----------------	---

<u>ARC-6025</u>	Préparation à l'essai (projet) de fin d'études en architecture	3
-----------------	----------------------------------------------------------------	---

<u>ARC-6026</u>	Stage professionnel en architecture		0
-----------------	-------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------	---

<u>ARC-6030</u>	Séminaire: stage professionnel en architecture		1
-----------------	------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------	---

<u>ARC-6031</u>	Sujets spéciaux (architecture)		3
-----------------	--------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------	---

<u>ARC-6032</u>	Morphologie et syntaxe des milieux bâtis		3
-----------------	------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------	---

<u>ARC-6033</u>	Design urbain: concepts et méthodes		3
<u>ARC-6034</u>	Forme urbaine et pratiques culturelles		3
<u>ARC-6042</u>	Recherche, développement et création en construction		3
<u>ARC-6043</u>	Programmation et évaluation architecturales		3
<u>ARC-6044</u>	Ambiances physiques architecturales et urbaines		3
<u>ARC-6045</u>	Histoire, théories et pratiques en conservation		3
<u>ARC-6046</u>	Méthodes en architecture et fabrication numériques		3
<u>ARC-6047</u>	Architecture, urbanisme et coopération internationale		3
<u>ARC-6048</u>	Théories et interprétation en architecture		3
<u>ARC-6049</u>	Études en architecture		3
<u>ARC-6050</u>	Séminaire avancé en design urbain		3
<u>ARC-6051</u>	Domestication de l'espace		3
<u>ARC-6059</u>	Nature et culture: esthétique du paysage et théories du site		3
<u>ARC-6060</u>	Patrimoine bâti et paysages culturels in situ		3
<u>ARC-6061</u>	Stage international interculturel en architecture et design urbain		6

et tous les cours de niveau 6000 ou 7000 portant un des sigles suivants : AME, ANT, ARV, COM, DES, ECN, ETI, ETN, GGR, GIE, GMT, GUI, HAR, LIT, MNG, MRK, PHI, POL, SOC, THT

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

Capsule permet à l'étudiant de visualiser l'état d'avancement de son programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» liste les cours réalisés, à quelle session, et avec quel résultat. Il indique également les cours qui doivent être réussis pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, l'étudiant peut simuler des modifications à son programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou même encore découvrir quels cours pourraient lui être reconnus s'il était admis dans un nouveau programme.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le Bureau du recrutement étudiant ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design
www.faaad.ulaval.ca

École d'architecture
www.arc.ulaval.ca

Mélanie Pépin
418 656-2764, poste 5294
1 877 606-5566, poste 5294
melanie.pepin@arc.ulaval.ca

LIENS UTILES

- › Futurs étudiants
- › Admission
- › Droits de scolarité
- › Bourses et aide financière
- › Bureau de la vie étudiante
- › Résidences

Version: 2015-08-25 13:02:45 / 2015-05-20 15:39:30

MAÎTRISE EN ARTS VISUELS - AVEC MÉMOIRE (M.A.)

Présentation générale

Aperçu

EN BREF

La compétence des professeurs facilitera l'approfondissement de vos pratiques et le développement de votre réflexion critique en art. Vous augmenterez votre autonomie créatrice dans les différents contextes artistiques actuels. Vous aurez la possibilité de faire une session d'études dans une université étrangère et votre projet de fin d'études sera présenté dans le lieu de votre choix. Dans ce programme, 27 des 45 crédits sont alloués au projet personnel du mémoire et de la recherche-crédation. Ce programme s'adresse principalement aux candidats ayant un diplôme de premier cycle en création artistique.

AVENIR

Parce qu'elle est axée sur la recherche-crédation, cette maîtrise prépare très bien les étudiants à poursuivre leurs études au 3e cycle. Elle vous préparera également à bâtir une carrière d'artiste ou de designer graphique autonome. Vous développerez votre pratique et l'inscrirez dans le milieu professionnel, que ce soit en mettant sur pied des projets de création artistique novateurs ou des projets visuels d'envergure dans le domaine du design graphique. Vous pourrez accéder à des emplois dans le domaine ou dans des domaines connexes comme animateur dans des milieux artistiques, culturels ou communautaires, comme collaborateur dans un centre d'artistes, comme commissaire d'exposition, comme enseignant ou encore comme producteur d'oeuvres d'art public.

Avantages UL

PARTICULARITÉS ET ATTRAITES

Régime d'études: temps complet

Directeur de recherche: à trouver après l'admission

Vous disposerez d'un lieu unique de travail, le Roulement à billes, un atelier situé à quelque pas de l'École des arts visuels. L'École des arts visuels est implantée dans le quartier Saint-Roch de Québec et est entourée de centres d'artistes reconnus

au Québec et au Canada.

La vie étudiante est très stimulante étant donné la formation de cohortes qui cheminent ensemble. Vous serez invités à participer à la Rencontre interuniversitaire des maîtrises en arts visuels du Québec.

ASPECTS FINANCIERS

Bourses et aide financière

Au Bureau des bourses et de l'aide financière, vous trouverez toute l'information concernant les sources possibles pour le financement de vos études, notamment les différents programmes d'aide financière gouvernementaux et les programmes de bourses d'admission, d'excellence ou de mobilité.

Bourses de réussite

L'Université Laval consacre chaque année 4,6 M\$ à la réussite de ses étudiants inscrits à un programme de maîtrise ou de doctorat. Les Bourses de réussite de la Faculté des études supérieures et postdoctorales récompensent le franchissement des étapes de votre programme, de l'admission jusqu'à la diplomation.

Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

- Estimation du budget pour une année d'études
- Détail des droits de scolarité
- Calculateur de budget
- Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

L'emplacement de choix de l'École des arts visuels lui permet de faire partie d'un réseau de recherche qui inclut des centres d'artistes, des établissements d'enseignement, des compagnies de production en technoculture et en théâtre, des galeries d'art et des centres de diffusion d'art actuel reconnus à l'échelle internationale. Ces liens, développés depuis plusieurs années, font que la recherche en arts visuels est orientée vers l'art actuel en Amérique du Nord, et plus particulièrement vers l'art actuel au Québec. Les étudiants au 2e cycle en arts visuels intègrent un réseau d'artistes professionnels leur permettant d'élargir leur pratique artistique et de développer leur démarche de création dans un milieu francophone nord-américain en lien avec le reste du monde.

DIRECTEURS DE RECHERCHE

Le programme accueille les pratiques disciplinaires et interdisciplinaires notamment l'illustration, la peinture, l'installation, la performance, la sculpture, le design d'édition, le design typographique, le dessin, la photographie et la vidéo, l'estampe (gravure, lithographie, sérigraphie, etc.), le multimédia, l'art relationnel, les arts d'information, l'art numérique, etc.

Vu le caractère multidisciplinaire du programme, l'étudiant peut faire son choix parmi les professeurs qui peuvent encadrer

les projets de création :

Richard Baillargeon, Hélène Bonin, Francine Chaîné, Alexandre David, Julie Faubert, Marcel Jean, Suzanne Leblanc, Nicole Malenfant, Marie-Christiane Mathieu, David Naylor, Bernard Paquet, Jocelyn Robert, Joëlle Tremblay.

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

GRADE

Maître ès arts (M.A.)

45
CRÉDITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Objectif général

Amener l'étudiant de deuxième cycle à une pratique autonome de la création en arts visuels.

Objectifs particuliers

Assurer une formation méthodologique appropriée à la découverte de connaissances nouvelles.

Développer une capacité de conceptualisation, d'évaluation et de critique.

Acquérir une connaissance approfondie d'un domaine de la création en arts visuels.

DURÉE ET RÉGIME D'ÉTUDES

Tout étudiant à la maîtrise doit normalement s'inscrire à temps complet pour la durée de ses études.

L'étudiant a accès à un espace de travail et à un outillage de pointe durant les cinq sessions qui suivent sa première inscription.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Alexandre David

infoprogramme@arv.ulaval.ca

Pour information

infoprogramme@arv.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE

ADMISSIBILITÉ

Exigences générales

Le baccalauréat en arts visuels obtenu avec une moyenne de diplomation ou de cheminement, le cas échéant, de 3 sur 4,33 ou un diplôme ou une expérience jugés équivalents.

Exigences particulières

Outre les pièces requises par le Bureau du registraire, le candidat doit fournir les pièces suivantes :

- une quinzaine de travaux faisant état de sa production artistique (indiquer à l'intérieur du fichier le contexte de réalisation, les dates de réalisation, le format de l'oeuvre et les matériaux utilisés);
- un curriculum vitæ;
- un texte d'une page résumant un avant-projet de recherche;
- un relevé de notes.

Le candidat doit déposer ces documents à l'adresse : www.arv.ulaval.ca/admission.html.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------

<u>ARV-6001</u>	Praxis I: problématique		3
<u>ARV-6002</u>	Praxis II: méthodologie		3
<u>ARV-6003</u>	Atelier I		3
<u>ARV-6004</u>	Atelier II		3
<u>ARV-6008</u>	Examen de projet		3

RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS PARI:

<u>ARV-6005</u>	Théories des arts visuels		3
<u>ARV-6006</u>	Séminaire thématique I		3
<u>ARV-6007</u>	Séminaire thématique II		3

RECHERCHE

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

<u>ARV-6821</u>	Activité de recherche - mémoire 1		3
<u>ARV-6822</u>	Activité de recherche - mémoire 2		3
<u>ARV-6823</u>	Activité de recherche - mémoire 3		7/activité temps complet
<u>ARV-6824</u>	Activité de recherche - mémoire 4		8/activité temps complet
<u>ARV-6825</u>	Activité de recherche - mémoire 5		3

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

Capsule permet à l'étudiant de visualiser l'état d'avancement de son programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» liste les cours réalisés, à quelle session, et avec quel résultat. Il indique également les cours qui doivent être réussis pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, l'étudiant peut simuler des modifications à son programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou même encore découvrir quels cours pourraient lui être reconnus s'il était admis dans un nouveau programme.

Guide de cheminement aux cycles supérieurs

Le Guide de cheminement aux cycles supérieurs présente des points de repère sur la formation à la recherche: choix du directeur de recherche, rédaction du mémoire ou de la thèse. Il propose également des outils et des façons d'interagir qui rendent la communication plus efficace: formulation des attentes, plan de collaboration. Il précise enfin différents aspects de la réalisation de la recherche, comme le carnet de recherche, et fait le lien avec les services de l'Université Laval susceptibles d'aider les étudiants en cours de route.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le Bureau du recrutement étudiant ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design
www.faaad.ulaval.ca

École des arts visuels

www.arv.ulaval.ca

Marie-Christiane Mathieu

418 656-2764, poste 3638

1 877 606-5566

marie-christiane.mathieu@arv.ulaval.ca

LIENS UTILES

- › Futurs étudiants
- › Admission
- › Droits de scolarité
- › Bourses et aide financière
- › Bureau de la vie étudiante
- › Résidences
- › PEPS

Version: 2015-08-18 15:58:02 / 2015-08-20 14:59:02

MAÎTRISE EN DESIGN - AVEC MÉMOIRE (M.A.)

Présentation générale

Aperçu

EN BREF

Ce programme a pour objectif de vous amener à maîtriser un ensemble d'outils et de méthodes de problématisation, de conception et d'intervention dans le domaine du design tout en acquérant un solide bagage théorique. Vous développerez votre capacité d'analyse critique de même qu'une réflexion sensible face aux problématiques actuelles du design. Vous serez en mesure de vous engager dans des contextes de recherche et de transférer vos acquis à des projets prenant en compte les aspects formels, fonctionnels et esthétiques du design, mais aussi, dans une perspective plus large, ses aspects éthiques, sociaux, culturels, philosophiques, économiques et environnementaux.

AVENIR

Après leur passage à la maîtrise en design avec mémoire les préparant à la recherche, plusieurs finissants pourront choisir de faire un doctorat. Le programme ouvre également à des postes professionnels auxquels ils n'auraient pas eu accès sans la maîtrise, notamment à titre de chargés de projet ou de chefs d'équipe. Les employeurs susceptibles d'embaucher les finissants sont les entreprises de communication, de multimédia et de jeux vidéo, les industries culturelles, les gouvernements, les entreprises spécialisées en technologie ainsi que les établissements d'enseignement collégial et

universitaire. Les finissants seront fortement convoités par les employeurs qui cherchent des designers solidement formés sur les plans pratique et théorique et ayant développé leurs capacités réflexives.

Avantages UL

PARTICULARITÉS ET ATTRAITES

Régime d'études: temps complet ou temps partiel

Directeur de recherche: à trouver après l'admission

Vous profiterez d'une formation de grande qualité donnée par des professeurs chevronnés dans un environnement exceptionnel. Vos collègues étant issus du design mais également de différentes disciplines des arts et des sciences humaines, votre formation sera riche d'échanges et de perspectives nouvelles. Vous bénéficierez d'un encadrement individualisé, d'un soutien informatique et technique de premier niveau et d'une variété impressionnante de ressources matérielles: ateliers spécialisés, centre de documentation, prêts d'équipements et de matériel, etc.

ASPECTS FINANCIERS

Bourses et aide financière

Au Bureau des bourses et de l'aide financière, vous trouverez toute l'information concernant les sources possibles pour le financement de vos études, notamment les différents programmes d'aide financière gouvernementaux et les programmes de bourses d'admission, d'excellence ou de mobilité.

Bourses de réussite

L'Université Laval consacre chaque année 4,6 M\$ à la réussite de ses étudiants inscrits à un programme de maîtrise ou de doctorat. Les Bourses de réussite de la Faculté des études supérieures et postdoctorales récompensent le franchissement des étapes de votre programme, de l'admission jusqu'à la diplomation.

Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

- Estimation du budget pour une année d'études
 - Détail des droits de scolarité
 - Calculateur de budget
 - Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger
-

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

La Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design compte:

- 5 centres de recherche et laboratoires

- 4 groupes de recherche
- 5 chaires de recherche

Les domaines d'excellence à la Faculté sont nombreux et variés:

- L'art actuel et l'art dans un contexte d'intervention
- Le design d'interaction
- Les ambiances physiques, l'innovation en construction, l'architecture virtuelle et la fabrication numérique, la programmation, le design urbain, la requalification de lieux patrimoniaux et urbains, les habitats et les cultures, les théories en architecture
- La gestion de l'eau potable, l'écologie des espèces envahissantes, les changements climatiques et la transformation urbaine, l'économie des transports, l'accessibilité aux ressources urbaines.

DIRECTEURS DE RECHERCHE

Par l'expertise interdisciplinaire de ses professeurs, selon des approches sociologiques, sémiotiques, cognitives, systémiques ou intermédiaires, le programme couvre principalement les domaines de recherche du design et de la culture numériques, qui englobent notamment :

- le design graphique
- le design d'interfaces, d'interaction et d'expérience
- le design et l'architecture d'information
- le design narratif et la scénarisation transmédiatique
- la visualisation d'information
- le design de produits
- le design de personnages ou d'environnements en images de synthèse
- le design de jeu ou les environnements de réalité virtuelle, augmentée et mixte
- le design d'environnements de réalité virtuelle, augmentée ou mixte
- le design d'auteur

L'enseignement est assuré par les professeurs suivants de l'École de design : Maude Bouchard, Renée Bourassa, Michel Deblois, Caroline Gagnon, François Giard, Eric Kavanagh, Frédéric Lépinay, Marie Lessard, Sylvie Pouliot et Alain Rochon.

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

GRADE

Maître ès arts (M.A.)

45 CRÉDITS

Renseignements et directives

ORIENTATION

Les champs de recherche et d'application du programme sont développés dans une visée pluridisciplinaire et transversale. L'orientation du programme adopte une perspective résolument sociale. Elle priorise une sensibilité particulière aux besoins des individus et des communautés dans lesquels le designer est appelé à intervenir. Le programme met de l'avant l'importance de la mise en contexte, de la compréhension des besoins, des facteurs humains et de l'articulation de nouvelles approches de conception ainsi que des possibilités créatives, par la réflexion et l'action du designer, tant sur le plan de sa pratique que des visées de la recherche.

OBJECTIFS

Au terme de sa formation, l'étudiant aura acquis les compétences nécessaires à la recherche en design qui font appel aux divers moyens propres à la discipline, placés au service d'un besoin social bien déterminé. Pour bien comprendre les enjeux de son champ d'intervention, il aura également développé une réflexion sur les problématiques actuelles du design, issues d'un monde complexe, ainsi qu'une capacité d'analyse critique. Il sera en mesure de transférer ses acquis à la fois pratiques et théoriques pour la réalisation de projets dans le domaine du design.

Plus précisément, les objectifs du programme sont les suivants :

- assurer une formation méthodologique appropriée à la découverte et à la validation de connaissances nouvelles;
- développer une capacité de conceptualisation, d'évaluation et de critique;
- proposer des solutions pertinentes et innovantes répondant à des problématiques contemporaines qui relèvent d'une posture prospective et qui mettent à profit la démarche de conception.

DURÉE ET RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme s'échelonne sur deux ans; le régime privilégié est le temps complet.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Renée Bourassa

Renee.Bourassa@design.ulaval.ca

Pour information

infoprogrammes@design.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE

ADMISSIBILITÉ

Exigences générales

Être titulaire d'un baccalauréat en design ou dans une discipline des arts ou des sciences humaines. Le candidat devra également avoir obtenu une moyenne de cycle d'au moins 3 sur 4,33 au cours de ses études de premier cycle. Une candidature présentant une combinaison d'études et d'expériences professionnelles jugée équivalente pourra également être considérée.

Exigences particulières

En plus des documents exigés par le Bureau du registraire, le candidat doit fournir les pièces suivantes :

- un curriculum vitæ
- une lettre de motivation d'au plus 500 mots
- un avant-projet de recherche
- deux lettres de recommandation

Le candidat doit déposer les pièces exigées ci-dessus à l'adresse suivante : www.arv.ulaval.ca/admission.html.

Critères de sélection

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission du candidat. Chaque demande est étudiée par la direction de programme, qui tient compte de la préparation antérieure du candidat, de son dossier universitaire et de la capacité et de la disponibilité du corps professoral à encadrer le projet de l'étudiant.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
DESIGN			15
<u>DES-6026</u>	Projet de mémoire		3
<u>DES-6032</u>	Introduction à la recherche		3
<u>DES-7002</u>	Problématiques et enjeux de la culture numérique		3
RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS PARMIS:			
<u>DES-6024</u>	Approche par le projet		3
<u>DES-6025</u>	Design de contenu et médias numériques : approches transmédiatiques		3
<u>DES-6029</u>	Dispositifs pour le jeu		3
<u>DES-6033</u>	Méthodes de recherche et d'analyse en design		3
<u>DES-6034</u>	Concepts, fondements et théories du design		3
<u>DES-6035</u>	Séminaire thématique		3
<u>DES-6036</u>	Stage de recherche		3
<u>DES-6700</u>	Design durable		3
<u>DES-7000</u>	Lectures dirigées en design		3

RECHERCHE

<u>DES-6801</u>	Activité de recherche - mémoire 1		7/activité temps complet
<u>DES-6802</u>	Activité de recherche - mémoire 2		7/activité temps complet
<u>DES-6803</u>	Activité de recherche - mémoire 3		8/activité temps complet
<u>DES-6804</u>	Activité de recherche - mémoire 4		8/activité temps complet

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

Capsule permet à l'étudiant de visualiser l'état d'avancement de son programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» liste les cours réalisés, à quelle session, et avec quel résultat. Il indique également les cours qui doivent être réussis pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, l'étudiant peut simuler des modifications à son programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou même encore découvrir quels cours pourraient lui être reconnus s'il était admis dans un nouveau programme.

Guide de cheminement aux cycles supérieurs

Le Guide de cheminement aux cycles supérieurs présente des points de repère sur la formation à la recherche: choix du directeur de recherche, rédaction du mémoire ou de la thèse. Il propose également des outils et des façons d'interagir qui rendent la communication plus efficace: formulation des attentes, plan de collaboration. Il précise enfin différents aspects de la réalisation de la recherche, comme le carnet de recherche, et fait le lien avec les services de l'Université Laval susceptibles d'aider les étudiants en cours de route.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le Bureau du recrutement étudiant ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design

www.faaad.ulaval.ca

LIENS UTILES

- › Futurs étudiants
- › Admission
- › Droits de scolarité
- › Bourses et aide financière
- › Bureau de la vie étudiante
- › Résidences
- › PEPS

Version: 2015-12-02 15:56:08 / 2015-11-30 15:24:52

MAÎTRISE EN DESIGN - DESIGN D'INTERACTION (M.A.)

Présentation générale

Aperçu

★ PROGRAMME UNIQUE AU CANADA

EN BREF

Ce programme de maîtrise a pour objectif la formation de spécialistes en design d'interaction. Le cadre théorique central du programme est l'ergonomie cognitive. Le Web est le principal média à l'étude, et ce, dans ses diverses formes (institutionnelle, transactionnelle, classique, portable, intranet, etc.). D'autres genres sont aussi très souvent à l'étude,

comme le jeu vidéo, les interfaces systèmes, les interfaces de bases de données, les divers produits multimédias, etc.

AVENIR

Plusieurs finissants choisissent de faire un doctorat après leur passage à la maîtrise en design, généralement après quelques années d'expérience professionnelle. La maîtrise en design d'interaction étant un programme professionnel, certains doctorats exigeront une scolarité complémentaire.

La majorité des diplômés occupent des postes en lien direct avec leur formation et, le plus souvent, des postes auxquels ils n'auraient pas eu accès sans la maîtrise. Les employeurs les plus communs sont les entreprises de communication, de multimédia et de jeux vidéo, les gouvernements, les entreprises spécialisées en technologie, les établissements d'enseignement collégial et universitaire. Vous serez fortement convoité par les employeurs qui cherchent des designers solidement formés sur les plans pratique et théorique.

Avantages UL

PARTICULARITÉS ET ATTRAITES

Régime d'études: temps complet ou temps partiel*

Directeur d'essai: à trouver après l'admission

Horaire des cours: sur semaine de jour et intensif

Depuis près d'une dizaine d'années, la maîtrise en design de la Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design forme des spécialistes du design d'interaction hautement qualifiés, tant sur le plan pratique que théorique. Le projet d'intervention implique la participation d'un client réel autour d'un projet de conception de grande ampleur et d'un niveau de complexité élevé et est accompagné d'un encadrement supérieur. L'essai, généralement de nature théorique, vous permettra d'acquérir de solides connaissances en design tout en améliorant vos aptitudes rédactionnelles, très convoitées par les employeurs.

Vous bénéficierez du soutien d'une équipe d'enseignants spécialisés provenant de domaines divers: design graphique et multimédia, technologie éducative, architecture, linguistique, sémiologie, littérature, informatique, etc. La vie étudiante est très stimulante en raison de la formation de cohortes cheminant ensemble de la première à la dernière session du programme.

* Des conditions s'appliquent. Consultez la section Durée et régime d'études de l'onglet Description officielle.

a Cheminement bidual

r Stages

s Programme unique au Canada

ASPECTS FINANCIERS

Bourses et aide financière

Au Bureau des bourses et de l'aide financière, vous trouverez toute l'information concernant les sources possibles pour le financement de vos études, notamment les différents programmes d'aide financière gouvernementaux et les programmes de bourses d'admission, d'excellence ou de mobilité.

Bourses de réussite

L'Université Laval consacre chaque année 4,6 M\$ à la réussite de ses étudiants inscrits à un programme de maîtrise ou de doctorat. Les Bourses de réussite de la Faculté des études supérieures et postdoctorales récompensent le franchissement des étapes de votre programme, de l'admission jusqu'à la diplomation.

Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

- Estimation du budget pour une année d'études
- Détail des droits de scolarité
- Calculateur de budget
- Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

La Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design compte:

- 5 centres de recherche et laboratoires
- 4 groupes de recherche
- 5 chaires de recherche

Les domaines d'excellence à la Faculté sont nombreux et variés:

- L'art actuel et l'art dans un contexte d'intervention
- Le design d'interaction
- Les ambiances physiques, l'innovation en construction, l'architecture virtuelle et la fabrication numérique, la programmation, le design urbain, la requalification de lieux patrimoniaux et urbains, les habitats et les cultures, les théories en architecture
- La gestion de l'eau potable, l'écologie des espèces envahissantes, les changements climatiques et la transformation urbaine, l'économie des transports, l'accessibilité aux ressources urbaines.

CONSEILLERS

Le programme couvre principalement trois domaines de recherche et de pratique : le design d'interaction, l'ergonomie (de correction et de conception) et l'architecture d'information. En plus des cours portant sur ces trois thèmes, l'étudiant peut approfondir son expertise dans l'un ou l'autre de ces axes dans son projet d'essai (9 crédits) et pendant le projet d'intervention (12 crédits).

L'enseignement est assuré par les professeurs suivants, de l'École des arts visuels : Renée Bourassa, Éric Kavanagh et Alain Rochon.

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

GRADE

Maître ès arts (M.A.)

45
CRÉDITS

Renseignements et directives

ORIENTATION

Le programme est avant tout orienté vers la conception et non vers la production (technique). Le design y est présenté comme une expertise de résolution de problèmes au service d'un tiers ou de la société.

OBJECTIFS

Ce programme a pour objectif général d'amener l'étudiant à une pratique autonome du design d'interaction.

À cet objectif général s'ajoutent les objectifs particuliers suivants :

- assurer une formation méthodologique appropriée à la découverte et à la validation de connaissances nouvelles;
- développer une capacité de conceptualisation, d'évaluation et de critique;
- acquérir une connaissance approfondie d'un domaine du design d'interaction.

Également, ce programme a pour objectif particulier d'offrir à l'étudiant une formation à la fois pratique et fondamentale, principalement axée sur le design d'interaction, l'ergonomie (de correction et de conception) et l'architecture d'information.

Au terme de cette formation, l'étudiant aura acquis de solides connaissances en design (d'interfaces, d'information, d'interaction) et en ergonomie cognitive. Il aura aussi développé son attitude critique à l'égard du domaine et maîtrisera plusieurs techniques d'investigation et démarches d'intervention.

DURÉE ET RÉGIME D'ÉTUDES

Tout étudiant à la maîtrise doit normalement s'inscrire à temps complet pour la durée de ses études. La formation à temps complet s'échelonne sur trois sessions consécutives.

L'étudiant a accès à un espace de travail et à un outillage de pointe durant les trois sessions que dure le programme.

Les parcours à temps partiel sont possibles, mais doivent être préalablement approuvés par la direction de programme.

CHEMINEMENT BIDIPLÔMANT

Le cheminement bidiplômant permet de poursuivre simultanément des études au programme de maîtrise à l'Université Laval et dans une université étrangère partenaire. Ce cheminement propose un agencement d'activités de formation qui répondent aux exigences des deux universités. L'étudiant reçoit un diplôme de chacun des établissements.

RESPONSABLE

Faculté de rattachement

Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE

ADMISSIBILITÉ

Exigences générales

Être titulaire d'un baccalauréat (ou l'équivalent) en multimédia, en design graphique, en communication, en technologie de l'information, en informatique, en arts visuels, en cinéma ou dans un domaine connexe. Le candidat qui possède une formation en sciences humaines ou en sciences pures et qui a une expérience jugée adéquate par la direction de programme est également admissible. Le candidat doit avoir obtenu une moyenne de cycle d'au moins 3 sur 4,33, ou l'équivalent, dans ses études universitaires antérieures.

Exigences particulières

Le candidat doit posséder une très bonne connaissance des logiciels d'édition graphique Adobe Photoshop et Adobe Illustrator (versions les plus récentes). En plus des documents exigés par le Bureau du registraire, le candidat doit fournir les pièces suivantes :

- un portfolio en format PDF (ou le lien vers une version Web);
- un curriculum vitæ;
- une lettre d'intention.

Le candidat doit déposer les pièces exigées ci-dessus à l'adresse suivante : www.arv.ulaval.ca/admission.html.

Tous les cours se donnent en français. Tous les travaux, y compris l'essai d'environ 50 pages, doivent être rédigés dans cette langue. Le candidat dont la langue maternelle n'est pas le français doit démontrer qu'il possède une maîtrise suffisante de cette langue, à l'oral comme à l'écrit. Le comité d'admission pourrait soumettre le candidat à un examen écrit et le recevoir en entrevue.

Critères de sélection

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission du candidat. Chaque demande est étudiée par la direction de programme qui tient compte, d'une part, de la préparation antérieure du candidat et de son dossier universitaire et, d'autre part, de la capacité et de la disponibilité du corps professoral à encadrer l'essai et le projet d'intervention de l'étudiant.

Achat d'équipement

Pour suivre les cours obligatoires du programme, le candidat doit posséder un ordinateur portable récent (PC ou Mac) et les licences légales d'utilisation des logiciels imposés.

Équipement fourni

L'étudiant admis au programme bénéficie d'une salle de travail réservée munie d'espaces personnels, d'une grande table de travail et de conférence, d'un projecteur multimédia, d'une imprimante laser et d'autres éléments de mobilier ou de technologie. Le comptoir de prêt de l'École des arts visuels fournit aussi de nombreux équipements de pointe en informatique et en vidéo.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
DESIGN D'INTERACTION			45
<u>DES-6008</u>	Design d'interfaces		3
<u>DES-6011</u>	Recherche et documentation en design		3
<u>DES-6012</u>	Ergonomie de l'interface		3
<u>DES-6016</u>	Projet d'intervention		12
<u>DES-6018</u>	Essai en design multimédia		9
<u>DES-6020</u>	Architecture d'information Web		3
<u>DES-6021</u>	Profession designer d'interfaces		3

<u>DES-6022</u>	Design d'interaction		3
<u>DES-6023</u>	Théories et fondements du design		3
<u>DES-7001</u>	Sujet spécial en design		3

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

Capsule permet à l'étudiant de visualiser l'état d'avancement de son programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» liste les cours réalisés, à quelle session, et avec quel résultat. Il indique également les cours qui doivent être réussis pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, l'étudiant peut simuler des modifications à son programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou même encore découvrir quels cours pourraient lui être reconnus s'il était admis dans un nouveau programme.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le Bureau du recrutement étudiant ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design
www.faaad.ulaval.ca

École de design

www.design.ulaval.ca

Éric Kavanagh

418 656-2764, poste 3983

1 877 606-5566, poste 3983

Eric.Kavanagh@design.ulaval.ca

LIENS UTILES

- › Futurs étudiants
- › Admission
- › Droits de scolarité
- › Bourses et aide financière
- › Bureau de la vie étudiante
- › Résidences
- › PEPS

Version: 2015-09-01 10:38:29 / 2015-05-20 15:39:30

MAÎTRISE EN SCIENCES DE L'ARCHITECTURE - AVEC MÉMOIRE (M. SC.)

Présentation générale

Aperçu

EN BREF

Vous approfondirez vos connaissances ou en acquerrez de nouvelles en architecture et dans ses champs connexes tels que: habitat, culture et forme urbaine; ambiances physiques et pensée constructive; approches informatiques en simulation et conception; méthodologie du design, programmation et évaluation architecturales. Vous aurez une perception claire et critique des réalités complexes de la pratique professionnelle et vous développerez votre esprit de recherche. Ce programme s'adresse principalement aux candidats diplômés du premier cycle en architecture, en urbanisme, en design ou ayant une formation équivalente.

Avantages UL

PARTICULARITÉS ET ATTRAITES

Régime d'études: temps complet ou temps partiel

Directeur de recherche: à trouver après l'admission

L'École d'architecture a un statut enviable parmi les écoles d'architecture canadiennes grâce à la qualité de ses chercheurs et de ses équipes de recherche engagées dans une variété de champs d'études. D'ailleurs, plusieurs groupes de recherche reconnus gravitent autour de l'École:

- le Groupe interdisciplinaire de recherche sur les banlieues (GIRBa);
- le Groupe de travail en coopération et développement;
- la Chaire de recherche du Canada sur le patrimoine religieux bâti;
- le Groupe de recherche en ambiances physiques (GRAP);
- le Groupe d'études tectoniques contemporaines (Groupe Etc);
- le Laboratoire sur l'identité par la modélisation architecturale (LIMA).

Vous profiterez d'une formation de grande qualité donnée dans un environnement exceptionnel où le patrimoine se marie aux nouvelles technologies. Vous bénéficierez d'un encadrement individualisé en atelier et dans certains cours qui vous permettra d'évoluer tout au long de votre formation. De plus, vous posséderez un lieu de travail personnel et aurez la possibilité de vous joindre à des équipes de recherche et d'échanger avec elles. Plusieurs ressources seront mises à votre disposition: un laboratoire numérique et d'impressions, une découpeuse numérique, un atelier de maquettes, un laboratoire de simulation climatique (canal hydraulique et ciel artificiel), une salle de lecture et un café étudiant. Selon les types de recherche et les ententes, vous pourrez avoir accès à certains laboratoires spécialisés d'autres départements, notamment le laboratoire sur les bétons de haute performance, situé au pavillon Ferdinand-Vandry, et le laboratoire d'aide à la décision territoriale, situé à l'École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional (ÉSAD).

ASPECTS FINANCIERS

Bourses et aide financière

Au Bureau des bourses et de l'aide financière, vous trouverez toute l'information concernant les sources possibles pour le financement de vos études, notamment les différents programmes d'aide financière gouvernementaux et les programmes de bourses d'admission, d'excellence ou de mobilité.

Bourses de réussite

L'Université Laval consacre chaque année 4,6 M\$ à la réussite de ses étudiants inscrits à un programme de maîtrise ou de doctorat. Les Bourses de réussite de la Faculté des études supérieures et postdoctorales récompensent le franchissement des étapes de votre programme, de l'admission jusqu'à la diplomation.

Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

- Estimation du budget pour une année d'études
- Détail des droits de scolarité
- Calculateur de budget
- Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

Les étudiants et professeurs de l'École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional (ÉSAD) et de l'École d'architecture sont impliqués dans plusieurs activités de recherche multidisciplinaire regroupées au sein du Centre de recherche en aménagement et développement (CRAD). Les préoccupations du CRAD sont axées autour d'enjeux communs aux deux écoles: les transformations de la ville, la viabilité des régions, le développement durable, la protection de l'environnement, l'innovation et l'amélioration des pratiques.

L'enseignement en architecture puise autant dans les sources traditionnelles de la discipline que dans les résultats de la recherche-crédation menée à l'École:

- Les ambiances physiques
- L'innovation en construction
- L'architecture virtuelle et la fabrication numérique
- La programmation
- Le design urbain
- La requalification de lieux patrimoniaux et urbains
- Les habitats et les cultures
- Les théories en architecture

DIRECTEURS DE RECHERCHE

Champs de recherche des professeurs

Habitats, culture et forme urbaine

Conservation et requalification des ensembles architecturaux et urbains

Myriam Blais, André Casault, Carole Després, Tania Martin, Gianpiero Moretti, Geneviève Vachon

Coopération et développement

Myriam Blais, André Casault, Denise Piché, Richard Pleau

Design urbain

André Casault, Carole Després, Gianpiero Moretti, Denise Piché, Geneviève Vachon, Jan Bartłomiej Zwiejski

Design architectural

Philippe Barrière, André Casault, Claude MH Demers, Marie-Claude Dubois, Gianpiero Moretti, André Potvin, Jacques White, Jan Bartłomiej Zwiejski

Habitats et pratiques culturelles

Myriam Blais, André Casault, Pierre Côté, Carole Després, Tania Martin, Denise Piché, Georges Teysot, Geneviève Vachon

Histoire et genèse de la forme urbaine

André Casault, Gianpiero Moretti, Geneviève Vachon

Patrimoine religieux bâti

Tania Martin

Typomorphologie des bâtiments et des tissus résidentiels

André Casault, Gianpiero Moretti, Geneviève Vachon

Ambiances physiques et pensée constructive

Contrôle et perception des ambiances physiques :

- Thermique
Marie-Claude Dubois, André Potvin
- Lumière
Claude MH Demers, Marie-Claude Dubois
- Acoustique
Jean-Gabriel Migneron

Pensée constructive en architecture

Myriam Blais, Richard Pleau, Jacques White

Approches informatiques en simulation et conception

Modélisation 3D et techniques de rendu

Philippe Barrière, Pierre E. Côté, Claude MH Demers

Représentation des connaissances et interfaces

Philippe Barrière, Pierre E. Côté

Systèmes d'aide à la conception, simulation et visualisation

Philippe Barrière, Pierre E. Côté, Claude MH Demers, Marie-Claude Dubois, André Potvin

Méthodologie de design, programmation et évaluation architecturales

Carole Després, Denise Piché, Jacques White, Jan Bartłomiej Zwijski

Théories en architecture

Myriam Blais, Georges Teyssot

Unités de recherche

Recherche en cours

Les professeurs de l'École d'architecture sont activement engagés dans des projets de recherche, de création artistique et de coopération avec les milieux locaux et internationaux. La plupart d'entre eux sont rattachés à des équipes de recherche établies ou en émergence; plusieurs sont membres de centres de recherche reconnus, notamment le Centre de recherche en aménagement et en développement (CRAD), le Centre de recherche sur les infrastructures de béton (CRIB), le Centre interuniversitaire d'études sur les lettres, les arts et les traditions (CELAT) et le Centre interdisciplinaire d'études et de recherches sur les autochtones (CIERA).

Depuis 2003, les professeurs ont obtenu plus de 1 600 000 \$ en subventions et commandites de recherche. Les recherches en cours sont financées par l'Agence canadienne de développement international, l'Association des universités et des collèges du Canada, le Fonds international de coopération universitaire, le Fonds québécois de recherche sur la nature et les technologies, le Fonds québécois de recherche sur la société et la culture, le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada, le Conseil de recherche en sciences naturelles et en génie du Canada, la Société canadienne d'hypothèques et de logement, la Société d'habitation du Québec, l'Institut de recherche en santé du Canada, le programme des chaires de recherche du Canada, ainsi que dans le cadre de commandites de recherche avec des ministères, des municipalités et des entreprises privées.

Groupes de recherche

L'École d'architecture chapeaute six groupes de recherche, en lien étroit avec les champs de recherche du programme.

- Chaire de recherche du Canada sur le patrimoine religieux bâti

À travers l'étude des paysages culturels, les travaux de la chaire cherchent à comprendre les sites et les édifices religieux des sociétés d'hier et d'aujourd'hui. Les objectifs de recherche sont de comprendre les expériences personnelles et collectives liées aux environnements religieux et de relever l'information qui peut favoriser les prises de décisions éclairées en matière d'interprétation et de conservation. L'examen des relations entre la religion et le cadre bâti, tel que construit à l'origine et modifié par la suite, met en relief la stratification et la fragmentation de réalités telles que l'asymétrie des genres ou des rôles sexuels, les privilèges basés sur les classes socioéconomiques, la discrimination raciale ou ethnique, auxquels peuvent s'ajouter d'autres formes d'exercice du pouvoir. Les différentes interprétations des individus au sujet de ces lieux sont sans cesse soumises à une redéfinition. La thématique de la religion et du cadre bâti suggère donc une combinaison de projets de recherche fondamentale, de recherche-action et de recherche-crédation. La titulaire de la chaire est Tania Martin (www.cprb.chaire.ulaval.ca).

- Groupe de recherche en ambiances physiques (GRAP)

Le GRAP propose une approche intégrée de l'étude des ambiances lumineuse, thermique et acoustique dans le processus de design. Ses activités s'inscrivent en continuité avec les principales méthodes d'évaluation environnementales telles LEED (Leadership in Energy and Environmental Design) et la HQE (haute qualité environnementale). Les travaux visent à mieux comprendre les notions fondamentales propres au contrôle des ambiances physiques aux échelles urbaine, architecturale et matérielle par le relevé; à répondre aux caractéristiques thermiques, lumineuses et acoustiques d'un site dans le développement d'une stratégie de contrôle des ambiances; à savoir analyser et prédire une ambiance qualitativement et quantitativement à l'aide d'outils analogiques ou numériques. Le GRAP dispose de laboratoires de recherche et d'analyse des ambiances physiques. Il a à son acquis plusieurs études (Ambassade du Canada à Berlin, Caisse de dépôts et de placement à Montréal, Pavillon Gene-H.-Kruger de l'Université Laval) en plus de mener de nombreux projets de recherche de nature fondamentale et appliquée financés par le CRSH et le FQRSC. Le GRAP est dirigé par les professeurs Claude MH Demers, Marie-Claude Dubois et André Potvin. Denis Bourgeois est aussi professeur-chercheur au sein de cette équipe (www.grap.arc.ulaval.ca).

- Groupe Habitats et cultures

Ce groupe travaille avec des partenaires internationaux et s'intéresse au développement viable des collectivités dont les conditions et milieux de vie sont précaires. Misant sur des approches participatives et sur la recherche-action, le groupe aborde ses travaux dans une optique de mise en valeur des formes d'habitat et des pratiques culturelles locales, tout en tenant compte de besoins actuels et nouveaux. Il cherche à comprendre l'habitat local et à élaborer des stratégies de développement architectural et urbain qui auront un impact à long terme sur la qualité des milieux. Le programme de recherche forme des universitaires et des professionnels aptes à intervenir en collaboration avec divers milieux dont la Chine, le Sénégal et les communautés autochtones. Dans ce dernier cas, une Alliance de recherche université communauté (ARUC, 2009-2014) sur les représentations, l'aménagement et la gouvernance des milieux bâtis des collectivités innues du Québec propose de développer une approche participative et collaborative à la conception de milieux de vie durables et culturellement adaptés. André Casault, Pierre Côté, Denise Piché, Geneviève Vachon, Myriam Blais et Tania Marin dirigent les travaux de ce groupe.

- Groupe d'études tectoniques contemporaines (Groupe Etc.)

Les rapports entre les attributs constructifs du projet d'architecture et sa signification, envisagés sous le thème intégrateur de la «pensée constructive», sont au coeur des préoccupations et des actions du Groupe Etc. Les formules privilégiées pour l'exploration des idées par rapport aux réalités matérielles et technologiques du projet prennent des formes variées, allant de la recherche fondamentale sur la représentation de l'enveloppe à la recherche-crédation sur les applications innovantes de matériaux connus ou sur les nouvelles applications de matériaux innovants, notamment les bétons de dernière génération (bétons fibrés à ultra-haute performance et bétons autoplaçants). À l'échelle résidentielle, des travaux proposent de nouvelles avenues pour la maison préfabriquée d'expression contemporaine. L'approche tectonique qui caractérisait les premiers travaux du groupe, principalement orientée sur les traces de fabrication des matériaux et sur leurs assemblages expressifs, s'ouvre maintenant vers de nouveaux territoires d'exploration introduits par le virtuel, comme la dématérialisation du projet et l'effacement des composantes constructives au profit de leurs effets. Myriam Blais, Jacques White et Richard Pleau, chercheur au CRIB, dirigent l'essentiel des travaux du groupe.

- Groupe interdisciplinaire de recherche sur les banlieues (GIRBa)

Le programme de recherche et d'action du GIRBa vise à saisir les mutations de l'urbain, c'est-à-dire les frontières de plus en plus diffuses entre la ville, la banlieue et la campagne, pour éclairer, sous l'angle du développement durable, les orientations et les politiques urbaines. Il tente de comprendre les phénomènes d'étalement urbain et de dispersion urbaine et leurs conséquences sociales, économiques et écologiques, alors que s'observent au Québec une relative stagnation démographique, le vieillissement de la population et l'éclatement territorial des centres d'emploi et de commerce. Le programme de recherche étudie les milieux suburbains et urbains des agglomérations de Québec et de Lévis et des MRC avoisinantes. Il vise à définir une typologie de territoires périurbains et à comparer les comportements résidentiels, les pratiques d'aménagement et les représentations qui forment et transforment ces différentes entités urbaines. L'objectif est d'une part de mieux comprendre la spécificité et l'arrimage des différentes zones et, d'autre part, d'orienter les décisions en matière d'aménagement à travers des processus participatifs valorisant les résultats des recherches du GIRBa. Les professeurs Carole Després, GianPiero Moretti, Geneviève Vachon sont codirecteurs de ce groupe avec Andrée Fortin du Département de sociologie et Florent Joerin de l'École supérieure d'aménagement et de développement (www.girba.crad.ulaval.ca).

- Laboratoire sur l'identité par la modélisation architecturale (LIMA)

Le Laboratoire de recherche sur l'identité par la modélisation architecturale (LIMA) a pour objectif de servir de lieu de travail, de rencontres, d'échanges et de réflexions sur une vaste piste de recherche : l'identité architecturale, comme filière des usages, des formes et des monuments architecturaux. La modélisation 3D par programmation est utilisée comme méthode de validation des différents modèles architecturaux, urbains et historiques issus de cette hypothèse. L'approche scientifique préconisée, à la fois historique, architecturale et informatique, est essentiellement systémique, favorisant ainsi une évolution et un développement à la fois des modèles et des méthodes utilisés. L'objectif visé est de favoriser la mise à jour des caractères originaux d'une architecture s'inscrivant dans un contexte urbain, un quartier, un village. Le laboratoire est codirigé par Pierre E. Côté, chercheur au CELAT et au Laboratoire d'informatique appliquée à l'architecture (Li2a) de l'École nationale supérieure d'architecture de Toulouse, et par Luc Noppen, titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur le patrimoine urbain de l'UQAM à Montréal.

- Les théories architecturales

Deux professeurs ont développé leur propre créneau de recherche en théorie architecturale. Les travaux de Georges Teysot portent sur l'invention de dispositifs spatiaux, architecturaux et technologiques à l'origine de nouvelles conditions d'habitation dans les sociétés industrielles puis informatisées entre 1830 et 2002. Ceux de Myriam Blais concernent les théories et la philosophie de la représentation, le rôle potentiel et éthique de la technologie en architecture et le potentiel figuratif des matériaux.

- Évaluation et programmation de milieux hospitaliers

Carole Després et Denise Piché sont impliquées depuis plus de quatre ans dans des recherches visant l'évaluation et la programmation de milieux hospitaliers. Les mandats de recherche répondent à des commandes particulières de centres hospitaliers québécois, en partenariat avec la Corporation d'hébergement du Québec.

Laboratoires

L'École d'architecture dispose de laboratoires spécialisés de conception assistée par ordinateur, de photographie numérique, de simulation climatique (canal hydraulique et ciel artificiel), d'acoustique (localisé au PEPS), ainsi que d'un atelier de construction de maquettes équipé d'une découpeuse numérique à trois axes. Ses étudiants ont aussi accès aux laboratoires spécialisés d'autres départements dans le cadre de travaux de recherche et d'innovation, dont le Laboratoire d'aide à la décision territoriale, situé à l'ESAD.

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

GRADE

Maître ès sciences (M. Sc.)

45
CRÉDITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce programme a pour objectifs de permettre à l'étudiant d'approfondir ou d'acquérir une nouvelle formation dans le domaine de l'architecture et de ses champs connexes, d'avoir une perception claire et critique des réalités complexes de la pratique professionnelle et d'acquérir un esprit de recherche. Cette maîtrise est offerte dans les champs de recherche suivants : habitat, culture et forme urbaine; ambiances physiques et pensée constructive; approches informatiques en simulation et conception; méthodologie de design, programmation et évaluation architecturales; théories de l'architecture.

Ce programme a pour objectifs de permettre au titulaire d'un diplôme de premier cycle pertinent au champ de recherche choisi d'acquérir une connaissance approfondie de la recherche en architecture et la maîtrise de méthodes de recherche appropriées au développement des connaissances dans ce champ. Par ces objectifs, cette maîtrise s'adresse à l'étudiant intéressé à la recherche et à celui qui désire se préparer à la poursuite d'études au doctorat. La formation est axée principalement sur des activités de recherche (27 crédits) et des cours théoriques (18 crédits).

À son admission, en collaboration avec la direction de programme, le candidat doit avoir choisi un champ de recherche et identifié un professeur qui accepte d'agir à titre de directeur de recherche. Le projet de recherche est défini avec l'aide du directeur de recherche et doit être approuvé par la direction de programme au terme du cours ARC-6001 Introduction à la recherche.

RESPONSABLE

Directeur du programme

François Dufaux

francois.dufaux@arc.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design

SOUTIEN FINANCIER

Un nombre limité d'emplois rémunérés à titre d'auxiliaire de recherche est offert aux candidats les plus prometteurs du programme de maîtrise en sciences de l'architecture. L'offre est assujettie aux subventions et contrats de recherche en cours des équipes de recherche pendant les études de l'étudiant. Les professeurs-chercheurs se réservent le droit de procéder à la sélection finale des candidats pour ces postes. Les sites Internet des groupes de recherche peuvent être consultés à partir de l'adresse : www.arc.ulaval.ca.

L'Université Laval dispose aussi d'un fonds de soutien à la réussite des étudiants inscrits à un programme de maîtrise. La

politique d'attribution pour l'École d'architecture est disponible à l'adresse : www.arc.ulaval.ca.

COMPÉTENCES LINGUISTIQUES À ATTEINDRE

Une connaissance fonctionnelle du français est exigée pour pouvoir être admis au programme. Le candidat dont le français est la langue seconde peut se voir exiger une scolarité complémentaire par suite d'un test de classement de l'Université Laval. Dans ce cas, la direction de programme peut exiger que l'étudiant non francophone s'inscrive à des cours intensifs de français pour non-francophones pour une ou deux sessions consécutives, selon l'état d'avancement, avant de commencer sa scolarité de maîtrise.

Tout candidat doit posséder une compréhension suffisante de l'anglais pour lui permettre de le lire. Ainsi, le candidat dont la maîtrise de l'anglais est insuffisante peut se voir exiger une scolarité complémentaire par suite d'un test de classement de l'Université Laval.

REMARQUES SUR LES COURS

Cours non contributeurs

Sur recommandation du directeur de recherche ou de la direction de programme, l'étudiant peut se voir imposer un cours de mise à niveau en français ou en anglais. Ces cours ne sont alors pas comptabilisés dans les 45 crédits du programme.

TRAVAIL DE RECHERCHE

Mémoire

Le mémoire de maîtrise ne devrait pas comporter plus de 120 pages, y compris les annexes et les illustrations.

RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS

Inscription simultanée au programme de maîtrise en architecture (M. Arch.)

L'étudiant qui désire acquérir une formation à la recherche ou en design urbain tout en faisant sa formation en architecture peut poursuivre simultanément le programme de maîtrise en architecture, s'il en satisfait les conditions d'admission. Cette inscription simultanée lui permet d'acquérir la formation et le grade requis pour accéder à la profession d'architecte (grade de M. Arch.), ainsi qu'une formation spécialisée en design urbain ou une formation à la recherche, ces deux dernières formations étant sanctionnées par le grade de M. Sc. Le candidat doit faire une demande d'admission séparée à la direction de programme de la M. Arch. Il doit signifier dans ses deux demandes d'admission son désir d'être admis simultanément aux deux programmes.

La scolarité totale est alors d'un minimum de 72 crédits répartis comme suit :

M. Sc. 33 crédits

M. Arch. 39 crédits

Il est possible de terminer les deux formations en six ou sept sessions consécutives, selon le rythme de chacun. L'étudiant intéressé doit se reporter à la description du programme de maîtrise en architecture pour prendre connaissance de son contenu. La direction de programme peut fournir des renseignements supplémentaires et répondre à toute question concernant cette inscription simultanée.

Dans le cas d'une inscription simultanée, l'étudiant doit s'assurer qu'il a réussi les exigences des deux programmes et qu'il a choisi ses cours à option parmi ceux autorisés par chacun des programmes.

Poursuite des études au doctorat

L'étudiant qui souhaite poursuivre ses études au doctorat est invité à consulter la description de programme du doctorat en aménagement du territoire et développement régional (ATDR) de l'Université Laval.

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Être titulaire d'un diplôme universitaire de premier cycle pertinent au champ de recherche choisi. Une scolarité complémentaire peut être exigée des non-architectes.

Demande d'admission et documents requis

Les directives pour faire une demande d'admission, le formulaire à remplir en ligne et le Guide de l'admission aux cycles supérieurs sont disponibles à l'adresse suivante : www.reg.ulaval.ca. Il est à noter que les formalités à suivre pour faire une demande d'admission sont différentes selon que le candidat a étudié ou non au Québec.

Les documents officiels exigés pour la demande d'admission ainsi que le paiement pour son examen doivent être expédiés directement à l'adresse suivante : Bureau du registraire, 2345, allée des Bibliothèques, bureau 2440, Université Laval, Québec, Canada, G1V 0A6.

Les documents additionnels dont la liste suit peuvent être postés directement à l'École d'architecture, à l'adresse suivante : Direction de programme de la M. Sc., École d'architecture, 1, côte de la Fabrique, bureau 3210, Université Laval, Québec, Canada G1R 3V6 :

- trois rapports d'appréciation, sous enveloppe cachetée, de la part de professeurs d'université, remplis à partir du formulaire téléchargeable à l'adresse suivante : <http://www2.ulaval.ca/fileadmin/admission/formulaires/REG135AD.pdf>;
- un texte de deux pages du candidat dans lequel il précise ses intérêts pour le programme et pour le champ de recherche choisi, ainsi que les objectifs professionnels poursuivis;
- un curriculum vitæ détaillé.

Une moyenne de cycle supérieure à 3 sur 4,33, ou l'équivalent, est exigée pour l'ensemble des études de premier cycle. Le candidat non canadien est admissible seulement si son dossier universitaire montre des résultats scolaires supérieurs à la moyenne obtenue par les étudiants de l'établissement dont il est diplômé.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
SCIENCES DE L'ARCHITECTURE			18
<u>ARC-6001</u>	Introduction à la recherche		3
<u>ARC-6012</u>	Recension des écrits		3
RÈGLE 1 - 12 CRÉDITS PARI:			
<u>ARC-6002</u>	Travaux pratiques		3
<u>ARC-6004</u>	Recherche individuelle		3
<u>ARC-6005</u>	Projet international en architecture et urbanisme		3
<u>ARC-6009</u>	Études et lectures dirigées		3
<u>ARC-6020</u>	Méthodes en CAO		3
<u>ARC-6031</u>	Sujets spéciaux (architecture)		3
<u>ARC-6032</u>	Morphologie et syntaxe des milieux bâtis		3
<u>ARC-6033</u>	Design urbain: concepts et méthodes		3
<u>ARC-6034</u>	Forme urbaine et pratiques culturelles		3
<u>ARC-6042</u>	Recherche, développement et création en construction		3
<u>ARC-6043</u>	Programmation et évaluation architecturales		3

<u>ARC-6044</u>	Ambiances physiques architecturales et urbaines		3
<u>ARC-6045</u>	Histoire, théories et pratiques en conservation		3
<u>ARC-6046</u>	Méthodes en architecture et fabrication numériques		3
<u>ARC-6047</u>	Architecture, urbanisme et coopération internationale		3
<u>ARC-6048</u>	Théories et interprétation en architecture		3
<u>ARC-6049</u>	Études en architecture		3
<u>ARC-6051</u>	Domestication de l'espace		3
<u>ARC-6059</u>	Nature et culture: esthétique du paysage et théories du site		3

RECHERCHE

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

<u>ARC-6811</u>	Activité de recherche - mémoire 1		6
<u>ARC-6812</u>	Activité de recherche - mémoire 2		7/activité temps complet
<u>ARC-6813</u>	Activité de recherche - mémoire 3		7/activité temps complet
<u>ARC-6814</u>	Activité de recherche - mémoire 4		7/activité temps complet

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

Capsule permet à l'étudiant de visualiser l'état d'avancement de son programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» liste les cours réalisés, à quelle session, et avec quel résultat. Il indique également les cours qui doivent être réussis pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, l'étudiant peut simuler des modifications à son programme d'études (choix d'une

concentration ou d'un profil) ou même encore découvrir quels cours pourraient lui être reconnus s'il était admis dans un nouveau programme.

Guide de cheminement aux cycles supérieurs

Le Guide de cheminement aux cycles supérieurs présente des points de repère sur la formation à la recherche: choix du directeur de recherche, rédaction du mémoire ou de la thèse. Il propose également des outils et des façons d'interagir qui rendent la communication plus efficace: formulation des attentes, plan de collaboration. Il précise enfin différents aspects de la réalisation de la recherche, comme le carnet de recherche, et fait le lien avec les services de l'Université Laval susceptibles d'aider les étudiants en cours de route.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le Bureau du recrutement étudiant ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design
www.faaad.ulaval.ca

École d'architecture

www.arc.ulaval.ca

Direction du programme

418 656-2764, poste 8866

1 877 606-5566

direction.maitrise_memoire@arc.ulaval.ca

LIENS UTILES

- › Futurs étudiants
- › Admission
- › Droits de scolarité
- › Bourses et aide financière
- › Bureau de la vie étudiante

› Résidences

› PEPS

Version: 2015-08-18 15:58:02 / 2015-05-20 15:39:30

MAÎTRISE EN SCIENCES DE L'ARCHITECTURE - DESIGN URBAIN (M. SC.)

Présentation générale

Aperçu

EN BREF

Vous deviendrez un designer urbain ou un aménagiste sensible aux enjeux de la ville et vous favoriserez l'adoption d'attitudes responsables à l'égard des collectivités et des usagers, des patrimoines et des cultures, des paysages et de l'environnement. Vous acquerrez une connaissance approfondie et pratique de la profession en plus d'une formation poussée dans l'analyse et l'évaluation critiques des milieux urbains dans une perspective de développement durable. Ce programme s'adresse principalement aux candidats diplômés du premier cycle en architecture, en urbanisme, en design ou l'équivalent.

Avantages UL

PARTICULARITÉS ET ATTRAITES

Régime d'études: temps complet ou temps partiel

Ce programme de maîtrise, pionnier au Canada, assure une formation pratique orientée vers des situations ou projets réels des secteurs publics, privés et communautaires qui font écho à des besoins et des préoccupations de ces milieux. De plus, l'École d'architecture a un statut enviable parmi les écoles d'architecture canadiennes grâce à la qualité de ses chercheurs et de ses équipes de recherche engagées dans une variété de champs d'études. D'ailleurs, plusieurs groupes de recherche reconnus gravitent autour de l'École:

- le Groupe interdisciplinaire de recherche sur les banlieues (GIRBa);
- le Groupe de travail en coopération et développement;
- la Chaire de recherche du Canada sur le patrimoine religieux bâti;
-

- le Groupe de recherche en ambiances physiques (GRAP);
- le Groupe d'études tectoniques contemporaines (Groupe Etc);
- le Laboratoire sur l'identité par la modélisation architecturale (LIMA).

Vous profiterez d'une formation de grande qualité donnée dans un environnement exceptionnel où le patrimoine se marie aux nouvelles technologies. Vous bénéficierez d'un encadrement individualisé en atelier et dans certains cours qui vous permettra d'évoluer tout au long de votre formation. De plus, vous posséderez un lieu de travail personnel et aurez la possibilité de vous joindre à des équipes de recherche et d'échanger avec elles. Plusieurs ressources seront mises à votre disposition: un laboratoire numérique et d'impressions, une découpeuse numérique, un atelier de maquettes, un laboratoire de simulation climatique (canal hydraulique et ciel artificiel), une salle de lecture et un café étudiant.

ASPECTS FINANCIERS

Bourses et aide financière

Au Bureau des bourses et de l'aide financière, vous trouverez toute l'information concernant les sources possibles pour le financement de vos études, notamment les différents programmes d'aide financière gouvernementaux et les programmes de bourses d'admission, d'excellence ou de mobilité.

Bourses de réussite

L'Université Laval consacre chaque année 4,6 M\$ à la réussite de ses étudiants inscrits à un programme de maîtrise ou de doctorat. Les Bourses de réussite de la Faculté des études supérieures et postdoctorales récompensent le franchissement des étapes de votre programme, de l'admission jusqu'à la diplomation.

Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

- Estimation du budget pour une année d'études
- Détail des droits de scolarité
- Calculateur de budget
- Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

Les étudiants et professeurs de l'École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional (ÉSAD) et de l'École d'architecture sont impliqués dans plusieurs activités de recherche multidisciplinaire regroupées au sein du Centre de recherche en aménagement et développement (CRAD). Les préoccupations du CRAD sont axées autour d'enjeux communs aux deux écoles: les transformations de la ville, la viabilité des régions, le développement durable, la protection de l'environnement, l'innovation et l'amélioration des pratiques.

L'enseignement en architecture puise autant dans les sources traditionnelles de la discipline que dans les résultats de la recherche-crédation menée à l'École:

- Les ambiances physiques

- L'innovation en construction
- L'architecture virtuelle et la fabrication numérique
- La programmation
- Le design urbain
- La requalification de lieux patrimoniaux et urbains
- Les habitats et les cultures
- Les théories en architecture

CONSEILLERS

Champs de recherche des professeurs

Habitats, culture et forme urbaine

Conservation et requalification des ensembles architecturaux et urbains

Myriam Blais, André Casault, Carole Després, Tania Martin, Gianpiero Moretti, Geneviève Vachon

Coopération et développement

Myriam Blais, André Casault, Denise Piché, Richard Pleau

Design urbain

André Casault, Carole Després, Gianpiero Moretti, Denise Piché, Geneviève Vachon, Jan Bartłomiej Zwiejski

Design architectural

Philippe Barrière, André Casault, Claude MH Demers, Marie-Claude Dubois, Gianpiero Moretti, André Potvin, Jacques White, Jan Bartłomiej Zwiejski

Habitats et pratiques culturelles

Myriam Blais, André Casault, Pierre Côté, Carole Després, Tania Martin, Denise Piché, Georges Teysot, Geneviève Vachon

Histoire et genèse de la forme urbaine

André Casault, Gianpiero Moretti, Geneviève Vachon

Patrimoine religieux bâti

Tania Martin

Typomorphologie des bâtiments et des tissus résidentiels

André Casault, Gianpiero Moretti, Geneviève Vachon

Ambiances physiques et pensée constructive

Contrôle et perception des ambiances physiques : Thermique

Marie-Claude Dubois, André Potvin

- Lumière
Claude MH Demers, Marie-Claude Dubois

- Acoustique
Jean-Gabriel Migneron

Pensée constructive en architecture

Myriam Blais, Richard Pleau, Jacques White

Approches informatiques en simulation et conception

Modélisation 3D et techniques de rendu

Philippe Barrière, Pierre E. Côté, Claude MH Demers

Représentation des connaissances et interfaces

Philippe Barrière, Pierre E. Côté

Systèmes d'aide à la conception, simulation et visualisation

Philippe Barrière, Pierre E. Côté, Claude MH Demers, Marie-Claude Dubois, André Potvin

Méthodologie de design, programmation et évaluation architecturales

Carole Després, Denise Piché, Jacques White, Jan Bartłomiej Zwijski

Théories en architecture

Myriam Blais, Georges Teyssot

Unités de recherche

Recherche en cours

Les professeurs de l'École d'architecture sont activement engagés dans des projets de recherche, de création artistique et de coopération avec les milieux locaux et internationaux. La plupart d'entre eux sont rattachés à des équipes de recherche établies ou en émergence; plusieurs sont membres de centres de recherche reconnus, notamment le Centre de recherche en aménagement et en développement (CRAD), le Centre de recherche sur les infrastructures de béton (CRIB), le Centre interuniversitaire d'études sur les lettres, les arts et les traditions (CELAT) et le Centre interdisciplinaire d'études et de recherches sur les autochtones (CIERA).

Depuis 2003, les professeurs ont obtenu plus de 1 600 000 \$ en subventions et commandites de recherche. Les recherches en cours sont financées par l'Agence canadienne de développement international, l'Association des universités et des collèges du Canada, le Fonds international de coopération universitaire, le Fonds québécois de recherche sur la nature et les technologies, le Fonds québécois de recherche sur la société et la culture, le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada, le Conseil de recherche en sciences naturelles et en génie du Canada, la Société canadienne d'hypothèques et de logement, la Société d'habitation du Québec, l'Institut de recherche en santé du Canada, le programme des chaires de recherche du Canada, ainsi que dans le cadre de commandites de recherche avec des ministères, des municipalités et des entreprises privées.

Groupes de recherche

L'École d'architecture chapeaute six groupes de recherche, en lien étroit avec les champs de recherche du programme.

- Chaire de recherche du Canada sur le patrimoine religieux bâti

À travers l'étude des paysages culturels, les travaux de la chaire cherchent à comprendre les sites et les édifices religieux des sociétés d'hier et d'aujourd'hui. Les objectifs de recherche sont de comprendre les expériences personnelles et collectives liées aux environnements religieux et de relever l'information qui peut favoriser les prises de décisions éclairées en matière d'interprétation et de conservation. L'examen des relations entre la religion et le cadre bâti, tel que construit à l'origine et modifié par la suite, met en relief la stratification et la fragmentation de réalités telles que l'asymétrie des genres ou des rôles sexuels, les privilèges basés sur les classes socioéconomiques, la discrimination raciale ou ethnique, auxquels peuvent s'ajouter d'autres formes d'exercice du pouvoir. Les différentes interprétations des individus au sujet de ces lieux sont sans cesse soumises à une redéfinition. La thématique de la religion et du cadre bâti suggère donc une combinaison de projets de recherche fondamentale, de recherche-action et de recherche-crédation. La titulaire de la chaire est Tania Martin (www.crprb.chaire.ulaval.ca).

- Groupe de recherche en ambiances physiques (GRAP)

Le GRAP propose une approche intégrée de l'étude des ambiances lumineuse, thermique et acoustique dans le processus de design. Ses activités s'inscrivent en continuité avec les principales méthodes d'évaluation environnementales telles LEED (Leadership in Energy and Environmental Design) et la HQE (haute qualité environnementale). Les travaux visent à

mieux comprendre les notions fondamentales propres au contrôle des ambiances physiques aux échelles urbaine, architecturale et matérielle par le relevé; à répondre aux caractéristiques thermiques, lumineuses et acoustiques d'un site dans le développement d'une stratégie de contrôle des ambiances; à savoir analyser et prédire une ambiance qualitativement et quantitativement à l'aide d'outils analogiques ou numériques. Le GRAP dispose de laboratoires de recherche et d'analyse des ambiances physiques. Il a à son acquis plusieurs études (Ambassade du Canada à Berlin, Caisse de dépôts et de placement à Montréal, Pavillon Gene-H.-Kruger de l'Université Laval) en plus de mener de nombreux projets de recherche de nature fondamentale et appliquée financés par le CRSH et le FQRSC. Le GRAP est dirigé par les professeurs Claude MH Demers, Marie-Claude Dubois et André Potvin. Denis Bourgeois est aussi professeur-chercheur au sein de cette équipe (www.grap.arc.ulaval.ca).

- Groupe Habitats et cultures

Ce groupe travaille avec des partenaires internationaux et s'intéresse au développement viable des collectivités dont les conditions et milieux de vie sont précaires. Misant sur des approches participatives et sur la recherche-action, le groupe aborde ses travaux dans une optique de mise en valeur des formes d'habitat et des pratiques culturelles locales, tout en tenant compte de besoins actuels et nouveaux. Il cherche à comprendre l'habitat local et à élaborer des stratégies de développement architectural et urbain qui auront un impact à long terme sur la qualité des milieux. Le programme de recherche forme des universitaires et des professionnels aptes à intervenir en collaboration avec divers milieux dont la Chine, le Sénégal et les communautés autochtones. Dans ce dernier cas, une Alliance de recherche université communauté (ARUC, 2009-2014) sur les représentations, l'aménagement et la gouvernance des milieux bâtis des collectivités innues du Québec propose de développer une approche participative et collaborative à la conception de milieux de vie durables et culturellement adaptés. André Casault, Pierre Côté, Denise Piché, Geneviève Vachon, Myriam Blais et Tania Marin dirigent les travaux de ce groupe.

- Groupe d'études tectoniques contemporaines (Groupe Etc)

Les rapports entre les attributs constructifs du projet d'architecture et sa signification, envisagés sous le thème intégrateur de la «pensée constructive», sont au coeur des préoccupations et des actions du Groupe Etc. Les formules privilégiées pour l'exploration des idées par rapport aux réalités matérielles et technologiques du projet prennent des formes variées, allant de la recherche fondamentale sur la représentation de l'enveloppe à la recherche-création sur les applications innovantes de matériaux connus ou sur les nouvelles applications de matériaux innovants, notamment les bétons de dernière génération (bétons fibrés à ultra-haute performance et bétons autoplaçants). À l'échelle résidentielle, des travaux proposent de nouvelles avenues pour la maison préfabriquée d'expression contemporaine. L'approche tectonique qui caractérisait les premiers travaux du groupe, principalement orientée sur les traces de fabrication des matériaux et sur leurs assemblages expressifs, s'ouvre maintenant vers de nouveaux territoires d'exploration introduits par le virtuel, comme la dématérialisation du projet et l'effacement des composantes constructives au profit de leurs effets. Myriam Blais, Jacques White et Richard Pleau, chercheur au CRIB, dirigent l'essentiel des travaux du groupe.

- Groupe interdisciplinaire de recherche sur les banlieues (GIRBa)

Le programme de recherche et d'action du GIRBa vise à saisir les mutations de l'urbain, c'est-à-dire les frontières de plus en plus diffuses entre la ville, la banlieue et la campagne, pour éclairer, sous l'angle du développement durable, les orientations et les politiques urbaines. Il tente de comprendre les phénomènes d'étalement urbain et de dispersion urbaine et leurs conséquences sociales, économiques et écologiques, alors que s'observent au Québec une relative stagnation démographique, le vieillissement de la population et l'éclatement territorial des centres d'emploi et de commerce. Le programme de recherche étudie les milieux suburbains et urbains des agglomérations de Québec et de Lévis et des MRC avoisinantes. Il vise à définir une typologie de territoires périurbains et à comparer les comportements résidentiels, les pratiques d'aménagement et les représentations qui forment et transforment ces différentes entités urbaines. L'objectif est d'une part de mieux comprendre la spécificité et l'arrimage des différentes zones et, d'autre part, d'orienter les décisions en matière d'aménagement à travers des processus participatifs valorisant les résultats des recherches du GIRBa. Les professeurs Carole Després, GianPiero Moretti, Geneviève Vachon sont codirecteurs de ce groupe avec Andrée Fortin du Département de sociologie et Florent Joerin de l'École supérieure d'aménagement et de développement (www.girba.crad.ulaval.ca).

- Laboratoire sur l'identité par la modélisation architecturale (LIMA)

Le Laboratoire de recherche sur l'identité par la modélisation architecturale (LIMA) a pour objectif de servir de lieu de travail,

de rencontres, d'échanges et de réflexions sur une vaste piste de recherche: l'identité architecturale, comme filière des usages, des formes et des monuments architecturaux. La modélisation 3D par programmation est utilisée comme méthode de validation des différents modèles architecturaux, urbains et historiques issus de cette hypothèse. L'approche scientifique préconisée, à la fois historique, architecturale et informatique, est essentiellement systémique, favorisant ainsi une évolution et un développement à la fois des modèles et des méthodes utilisés. L'objectif visé est de favoriser la mise à jour des caractères originaux d'une architecture s'inscrivant dans un contexte urbain, un quartier, un village. Le laboratoire est codirigé par Pierre E. Côté, chercheur au CELAT et au Laboratoire d'informatique appliquée à l'architecture (Li2a) de l'École nationale supérieure d'architecture de Toulouse, et par Luc Noppen, titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur le patrimoine urbain de l'UQAM à Montréal.

- Les théories architecturales

Deux professeurs ont développé leur propre créneau de recherche en théorie architecturale. Les travaux de Georges Teyssoit portent sur l'invention de dispositifs spatiaux, architecturaux et technologiques à l'origine de nouvelles conditions d'habitation dans les sociétés industrielles puis informatisées entre 1830 et 2002. Ceux de Myriam Blais concernent les théories et la philosophie de la représentation, le rôle potentiel et éthique de la technologie en architecture et le potentiel figuratif des matériaux.

- Évaluation et programmation de milieux hospitaliers

Carole Després et Denise Piché sont impliquées depuis plus de quatre ans dans des recherches visant l'évaluation et la programmation de milieux hospitaliers. Les mandats de recherche répondent à des commandes particulières de centres hospitaliers québécois, en partenariat avec la Corporation d'hébergement du Québec.

Laboratoires

L'École d'architecture dispose de laboratoires spécialisés de conception assistée par ordinateur, de photographie numérique, de simulation climatique (canal hydraulique et ciel artificiel), d'acoustique (localisé au PEPS), ainsi que d'un atelier de construction de maquettes équipé d'une découpeuse numérique à trois axes. Ses étudiants ont aussi accès aux laboratoires spécialisés d'autres départements dans le cadre de travaux de recherche et d'innovation, dont le Laboratoire d'aide à la décision territoriale, situé à l'ESAD.

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

GRADE

Maître ès sciences (M. Sc.)

45
CRÉDITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce programme a pour objectifs de permettre à l'étudiant d'approfondir ou d'acquérir une nouvelle formation dans le domaine de l'architecture et de ses champs connexes, d'avoir une perception claire et critique des réalités complexes de la pratique professionnelle et d'acquérir un esprit de recherche.

Cette maîtrise a pour objectifs de permettre l'acquisition d'une connaissance approfondie de ce champ de l'activité professionnelle et d'une formation poussée à l'analyse, à la synthèse et à l'évaluation critique des milieux urbains. Elle s'obtient principalement par la poursuite de cours théoriques (33 crédits) ainsi que par la rédaction d'un essai (6 crédits) et la réalisation d'un projet de design urbain (6 crédits).

Cette spécialisation en design urbain s'adresse au titulaire d'un diplôme de premier cycle en architecture, architecture du paysage, design de l'environnement ou urbanisme. Cette formation aborde la pratique professionnelle dans la perspective de l'aménagement viable, en favorisant l'adoption d'attitudes responsables à l'égard des habitants, des collectivités et de l'environnement. Elle engage la réflexion sur les transformations rapides qui affectent les milieux de vie et stimule la mise au point d'outils d'analyse et la recherche de modes d'intervention qui favorisent le maintien de l'identité des lieux, l'essor culturel et social de leurs habitants et la viabilité du développement à long terme.

Le design urbain commande une bonne connaissance de la société urbaine, des processus socioéconomiques qui forgent les villes, des institutions et instruments qui régissent l'urbanisme, qu'ils soient politiques, légaux ou financiers, ainsi que des processus écologiques propres à l'environnement urbain. Il a aussi son propre corps de connaissances en morphologie et ses propres méthodes et outils d'intervention en design. La formation en design urbain est donc par nature multidimensionnelle, mais elle repose avant tout sur l'intégration de l'ensemble de ces connaissances lors de l'élaboration de projets.

Pour bien répondre à ces besoins de connaissances, ce programme a comme objectifs généraux de permettre au diplômé de :

- connaître la nature, les fondements théoriques, les finalités et les limites du design urbain comme champ de connaissances et de recherche;
- savoir utiliser une diversité d'approches conceptuelles et méthodologiques pour la conception de projets de design urbain et pour l'élaboration d'outils de contrôle de la forme urbaine;
- développer des attitudes responsables sur les plans culturel et environnemental dans l'approche des problèmes d'aménagement.

De plus, afin d'assurer la pertinence pratique de la formation, le programme s'organise autour de projets concrets. En effet, il fait appel aux communautés locales, régionales et internationales, afin de définir les problèmes à l'étude, engageant ainsi l'étudiant dans des situations réelles, où il fait l'expérience de nouvelles approches de la conception et du contrôle de milieux urbains et travaille en interaction avec différents intervenants des secteurs public et privé.

Un laboratoire pratique de design urbain ainsi qu'un stage en milieu professionnel ou une participation à un projet international sont intégrés au programme de cours. L'application des technologies de l'informatique au projet urbain fait partie de la formation. Le programme est réalisable en deux années scolaires. Dans le cadre de sa formation, chaque étudiant doit produire un essai individuel et un projet de design urbain, individuel ou de groupe, pour un total de 12 crédits, sous la supervision d'un ou de plusieurs professeurs.

RESPONSABLE

Directeur du programme

François Dufaux

francois.dufaux@arc.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design

SOUTIEN FINANCIER

Un nombre limité d'emplois rémunérés à titre d'auxiliaire de recherche est offert aux candidats les plus prometteurs du programme de maîtrise en sciences de l'architecture. L'offre est assujettie aux subventions et contrats en cours des équipes de recherche pendant les études de l'étudiant. Les professeurs-chercheurs se réservent le droit de procéder à la sélection finale des candidats pour ces postes. Les sites Internet des groupes de recherche peuvent être consultés à partir de l'adresse : www.arc.ulaval.ca.

L'Université Laval dispose aussi d'un fonds de soutien à la réussite des étudiants inscrits à un programme de maîtrise. La politique d'attribution pour l'École d'architecture est disponible à l'adresse : www.arc.ulaval.ca.

COMPÉTENCES LINGUISTIQUES À ATTEINDRE

Une connaissance fonctionnelle du français est exigée pour pouvoir être admis au programme. Le candidat dont le français est la langue seconde peut se voir exiger une scolarité complémentaire par suite d'un test de classement de l'Université Laval. Dans ce cas, la direction de programme peut exiger que l'étudiant non francophone s'inscrive à des cours intensifs de français pour non-francophones pour une ou deux sessions consécutives selon l'état d'avancement, avant de commencer sa scolarité de maîtrise.

Tout candidat doit posséder une compréhension suffisante de l'anglais pour lui permettre de le lire. Ainsi, le candidat dont la maîtrise de l'anglais est insuffisante peut se voir exiger une scolarité complémentaire par suite d'un test de classement de l'Université Laval.

REMARQUES SUR LES COURS

Cours non contributoires

Sur recommandation du directeur de recherche ou de la direction de programme, l'étudiant peut se voir imposer un cours de mise à niveau en français ou en anglais. Ces cours ne sont alors pas comptabilisés dans les 45 crédits du programme.

De même, le candidat non-architecte (ou n'ayant pas de formation en design) peut se voir imposer certains cours non contributoires.

RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS

Inscription simultanée au programme de maîtrise en architecture (M. Arch.) ou au programme de maîtrise en aménagement du territoire et développement régional (ATDR)

Le candidat qui est titulaire d'un diplôme reconnu en architecture correspondant à un minimum de trois années universitaires peut poursuivre simultanément la maîtrise en architecture pour avoir accès à la profession d'architecte (voir la description sous la rubrique Architecture), s'il satisfait aux exigences d'admission. Il doit signifier dans ses deux demandes d'admission son désir d'être admis simultanément aux deux programmes.

Le candidat peut aussi poursuivre simultanément la maîtrise en aménagement du territoire et développement régional (voir la description sous la rubrique Aménagement du territoire et développement régional) pour avoir accès à la profession d'urbaniste, s'il satisfait aux exigences d'admission. Le candidat intéressé doit se reporter à la description du programme de maîtrise en ATDR pour prendre connaissance de son contenu et faire une demande d'admission séparée à la direction de l'École supérieure d'aménagement et de développement (ESAD). Il doit signifier dans ses deux demandes d'admission son désir d'être admis simultanément aux deux programmes.

La somme des crédits nécessaires à l'obtention simultanée des diplômes de maîtrise en sciences de l'architecture (design urbain, M. Sc.) et en aménagement du territoire et développement régional (M. ATDR) est d'un minimum de 72 crédits répartis comme suit :

M. Sc. 30 crédits

M. ATDR 42 crédits

Il est possible de terminer les deux formations en six ou sept sessions, selon le rythme de chacun.

Dans le cas d'une inscription simultanée, l'étudiant doit s'assurer qu'il a réussi les cours obligatoires des deux programmes et qu'il a choisi ses cours à option parmi ceux autorisés par les deux programmes dont un cours dans chacune des catégories A, B et C :

A. Théorie de l'urbanisme

AME-6044 Théories et pratiques de l'urbanisme

B. Aspects écologiques du design urbain

AME-6013 Études d'impacts sur l'environnement

AME-6021 Écologie et aménagement

C. Aspects économiques

AME-6000 Développement régional et local

AME-6005 Gestion et aménagement

D. Aide à la décision territoriale

AME-6017 Modélisation du territoire et SIG

AME-6023 Aide à la décision territoriale

La direction de programme peut fournir des renseignements supplémentaires et répondre à toute question concernant l'inscription simultanée aux deux programmes.

Poursuite des études au doctorat

L'étudiant qui souhaite poursuivre ses études au doctorat est invité à consulter la description de programme du doctorat en aménagement du territoire et développement régional (ATDR) de l'Université Laval.

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Être titulaire d'un diplôme universitaire de premier cycle en architecture, architecture du paysage, design de l'environnement ou urbanisme ou toute autre formation jugée pertinente par la direction de programme. Une scolarité complémentaire peut être exigée des non-architectes.

Demande d'admission et documents requis

Les directives pour faire une demande d'admission, le formulaire à remplir en ligne et le Guide de l'admission aux cycles supérieurs sont disponibles à l'adresse suivante : www.reg.ulaval.ca. Il est à noter que les formalités à suivre pour faire une demande d'admission sont différentes selon que le candidat a étudié ou non au Québec.

Les documents officiels exigés pour la demande d'admission ainsi que le paiement pour l'examen de celle-ci doivent être expédiés directement à l'adresse suivante : Bureau du registraire, 2345, allée des Bibliothèques, bureau 2440, Université Laval, Québec, Canada, G1V 0A6.

Les documents additionnels dont la liste suit peuvent être postés directement à l'École d'architecture à l'adresse suivante :
 Direction de programme de la M. Sc., École d'architecture, 1, côte de la Fabrique, bureau 3210, Université Laval, Québec,
 Canada G1R 3V6 :

- trois rapports d'appréciation, sous enveloppe cachetée, de la part de professeurs d'université, remplis à partir du formulaire téléchargeable à l'adresse suivante :
<http://www2.ulaval.ca/fileadmin/admission/formulaires/REG135AD.pdf>;
- un texte de deux pages du candidat dans lequel il précise ses intérêts pour le programme, les liens avec sa formation de base, et pour le champ de recherche choisi, ainsi que les objectifs professionnels poursuivis;
- un curriculum vitæ détaillé;
- une copie (papier) du portfolio ou une copie de travaux avec un contenu orienté sur l'aménagement.

Une moyenne de cycle supérieure à 3 sur 4,33, ou l'équivalent, est exigée pour l'ensemble des études de premier cycle. Le candidat non canadien est admissible seulement si son dossier universitaire montre des résultats scolaires supérieurs à la moyenne obtenue par les étudiants de l'établissement dont il est diplômé.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
DESIGN URBAIN			45
<u>AME-6045</u>	Cadre institutionnel québécois de l'aménagement		3
<u>ARC-6001</u>	Introduction à la recherche		3
<u>ARC-6003</u>	Laboratoire de design urbain		6
<u>ARC-6010</u>	Projet de fin d'études en design urbain		6
<u>ARC-6011</u>	Essai		6

<u>ARC-6032</u>	Morphologie et syntaxe des milieux bâtis		3
<u>ARC-6033</u>	Design urbain: concepts et méthodes		3
<u>ARC-6034</u>	Forme urbaine et pratiques culturelles		3

RÈGLE 1 - 6 À 9 CRÉDITS

Choisir un cours dans au moins deux des catégories thématiques ci-dessous :

Aspects écologiques du design urbain

<u>AME-6013</u>	Études d'impacts sur l'environnement		3
<u>AME-6021</u>	Écologie et aménagement		3

Aspects du design urbain liés au transport

<u>AME-6001</u>	Transports : problèmes et perspectives		3
<u>AME-6006</u>	Séminaire : les transports, l'environnement et la sécurité		3

Aspects économiques du design urbain

<u>AME-6000</u>	Développement régional et local		3
-----------------	---------------------------------	--	---

RÈGLE 2 - 3 À 6 CRÉDITS PARMIS:

<u>AME-6044</u>	Théories et pratiques de l'urbanisme		3
<u>AME-6046</u>	Morphologies urbaines et interventions sur la ville		3
<u>ARC-6004</u>	Recherche individuelle		3
<u>ARC-6044</u>	Ambiances physiques architecturales et urbaines		3
<u>ARC-6045</u>	Histoire, théories et pratiques en conservation		3

<u>ARC-6047</u>	Architecture, urbanisme et coopération internationale	3
<u>ARC-6059</u>	Nature et culture: esthétique du paysage et théories du site	3
<u>ARC-6060</u>	Patrimoine bâti et paysages culturels in situ	3

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

Capsule permet à l'étudiant de visualiser l'état d'avancement de son programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» liste les cours réalisés, à quelle session, et avec quel résultat. Il indique également les cours qui doivent être réussis pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, l'étudiant peut simuler des modifications à son programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou même encore découvrir quels cours pourraient lui être reconnus s'il était admis dans un nouveau programme.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le Bureau du recrutement étudiant ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design
www.faaad.ulaval.ca

École d'architecture

www.arc.ulaval.ca

Direction du programme

418 656-2764, poste 8866

1 877 606-5566

direction.maitrise_design_urbain@arc.ulaval.ca

LIENS UTILES

- › Futurs étudiants
- › Admission
- › Droits de scolarité
- › Bourses et aide financière
- › Bureau de la vie étudiante
- › Résidences
- › PEPS

Version: 2015-08-18 15:58:02 / 2015-05-20 15:39:30

MAÎTRISE INTERDISCIPLINAIRE EN ART (M.A.)

Présentation générale

Aperçu

EN BREF

Vous profiterez d'un enseignement flexible et novateur. Tout en entreprenant une démarche d'apprentissage personnalisée, vous vous joindrez à une communauté en réseau où vous échangerez avec d'autres artistes passionnés et des professeurs compétents. Ce programme s'adresse principalement aux candidats ayant un diplôme de premier cycle en création artistique.

AVENIR

Parce qu'elle est axée sur la recherche-crédation, la maîtrise prépare très bien les étudiants à poursuivre leurs études au 3e cycle. Elle vous préparera également à mener une carrière d'artiste autonome. Elle vous permettra de développer votre pratique, de l'inscrire dans le milieu professionnel et de mettre sur pied des projets de création artistique novateurs. Vous pourrez accéder à des emplois dans le domaine ou dans des domaines connexes, notamment comme animateur dans des

milieux artistiques, culturels ou communautaires, comme collaborateur dans des centres d'artistes, comme commissaire d'exposition ou encore comme enseignant.

Avantages UL

PARTICULARITÉS ET ATTRAITES

Régime d'études: temps complet

Directeur d'essai: à trouver après l'admission

Cette maîtrise est offerte uniquement à distance et comprend deux séminaires d'été à l'École des arts visuels, Édifice La Fabrique à Québec.

C Certains cours à distance

ASPECTS FINANCIERS

Bourses et aide financière

Au Bureau des bourses et de l'aide financière, vous trouverez toute l'information concernant les sources possibles pour le financement de vos études, notamment les différents programmes d'aide financière gouvernementaux et les programmes de bourses d'admission, d'excellence ou de mobilité.

Bourses de réussite

L'Université Laval consacre chaque année 4,6 M\$ à la réussite de ses étudiants inscrits à un programme de maîtrise ou de doctorat. Les Bourses de réussite de la Faculté des études supérieures et postdoctorales récompensent le franchissement des étapes de votre programme, de l'admission jusqu'à la diplomation.

Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

- Estimation du budget pour une année d'études
 - Détail des droits de scolarité
 - Calculateur de budget
 - Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger
-

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

L'emplacement de choix de l'École des arts visuels lui permet de faire partie d'un réseau de recherche qui inclut des centres d'artistes, des établissements d'enseignement, des compagnies de production en technoculture et en théâtre, des galeries d'art et des centres de diffusion d'art actuel reconnus à l'échelle internationale. Ces liens, développés depuis plusieurs années, font que la recherche en arts visuels est orientée vers l'art actuel en Amérique du Nord, et plus particulièrement

vers l'art actuel au Québec. Les étudiants au 2e cycle en arts visuels intègrent un réseau d'artistes professionnels leur permettant d'élargir leur pratique artistique et de développer leur démarche de création dans un milieu francophone nord-américain en lien avec le reste du monde.

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

GRADE

Maître ès arts (M.A.)

45
CREDITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Objectifs généraux

Amener l'étudiant de deuxième cycle à une pratique autonome de la création en arts visuels.

Amener l'étudiant à développer sa pratique artistique, sur les plans conjugués de la création et de la réflexion théorique et critique, dans un contexte interdisciplinaire et au sein d'une communauté d'apprentissage en réseau.

Objectifs particuliers

Assurer une formation méthodologique appropriée à la découverte de connaissances nouvelles.

Développer une capacité de conceptualisation, d'évaluation et de critique.

Acquérir une connaissance approfondie d'un domaine de la création en arts visuels.

Au terme de sa formation, l'étudiant sera en mesure de :

- comprendre les fondements et la méthodologie de sa pratique individuelle dans le contexte artistique et intellectuel contemporain;
- développer sa pratique individuelle, en interaction avec celles des autres étudiants de sa communauté d'apprentissage, en réseau;
- développer les capacités interdisciplinaires de sa pratique individuelle;
- explorer et éventuellement développer les capacités collaboratives de sa pratique individuelle.

DURÉE ET RÉGIME D'ÉTUDES

Tout étudiant à la maîtrise doit normalement s'inscrire à temps complet pour la durée de ses études.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Suzanne Leblanc

infoprogramme@arv.ulaval.ca

Pour information

infoprogramme@arv.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

ÉTÉ

ADMISSIBILITÉ

Exigences générales

Être titulaire d'un baccalauréat en arts visuels ou d'un diplôme de premier cycle dans une autre discipline, ou des études et une expérience jugées équivalentes. Le candidat doit avoir obtenu une moyenne de cycle équivalente à un minimum de 3 sur 4,33 au premier cycle. Le candidat qui possède un diplôme de premier cycle dans un autre domaine et qui a une expérience de création artistique jugée adéquate par le comité d'admission est également admissible.

Exigences particulières

Outre les pièces requises par le Bureau du registraire, le candidat doit faire parvenir :

- une lettre d'intention d'environ 500 mots dans laquelle le candidat fait état de ses réflexions sur la création interdisciplinaire ainsi que de ses projets à cet égard;
- un portfolio de cinq réalisations que le candidat juge les plus pertinentes sur le plan de la création interdisciplinaire. Le dossier doit être organisé sous forme de document PDF ou de document PowerPoint (images en format JPG de 72 ppp à 1024 x 768 pixels). Le document peut également inclure des extraits vidéo QuickTime (deux minutes au maximum) et des oeuvres Web (avec les indications de parcours). Une liste descriptive imprimée (date, titre, média et format) de ces travaux doit accompagner le document de présentation;
- un curriculum vitæ;
- un relevé de notes.

Le candidat doit déposer ces documents à l'adresse : www.arv.ulaval.ca/admission.html.

Critères de sélection

Le candidat doit démontrer qu'il possède une maturité et une bonne maîtrise de ses moyens de création tout autant que de sa réflexion critique et théorique. Engagé dans une pratique de création autonome depuis au moins trois ans, il doit également démontrer sa capacité à entreprendre et à mener à terme des projets d'une certaine envergure.

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission du candidat. Chaque demande est étudiée par la direction de programme qui tient compte, d'une part, de la préparation antérieure du candidat et de son dossier universitaire et, d'autre part, de la capacité et de la disponibilité du corps professoral à encadrer le projet de l'étudiant.

Équipement

Tous les cours du programme, à l'exception de ceux qui font partie des résidences, se donnent à distance. L'étudiant doit par conséquent avoir accès à un équipement informatique muni d'interfaces de mise en réseau ainsi qu'à une ligne à haute vitesse.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
ART			45
<u>ARV-6100</u>	Plan d'études		3
<u>ARV-6101</u>	Résidence I		3
<u>ARV-6102</u>	Pratique I		3
<u>ARV-6103</u>	Question historique et philosophique		3
<u>ARV-6104</u>	Contexte théorique et critique	 	3
<u>ARV-6105</u>	Résidence II		3

<u>ARV-6106</u>	Pratique II			3
<u>ARV-6124</u>	Activité de synthèse : projet final avec essai			12

RÈGLE 1 - 12 CRÉDITS PARI:

<u>ARV-6110</u>	Dialogues 1			3
<u>ARV-6111</u>	Dialogues 2			3
<u>ARV-6112</u>	Dialogues 3			3
<u>ARV-6113</u>	Dialogues 4			3

Sur l'approbation de la direction de programme, l'étudiant peut suivre d'autres cours offerts par l'Université Laval ou par une autre université; dans cette éventualité, les cours doivent être de deuxième cycle et jugés pertinents en regard du plan d'études de l'étudiant et des objectifs du programme.

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

Capsule permet à l'étudiant de visualiser l'état d'avancement de son programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» liste les cours réalisés, à quelle session, et avec quel résultat. Il indique également les cours qui doivent être réussis pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, l'étudiant peut simuler des modifications à son programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou même encore découvrir quels cours pourraient lui être reconnus s'il était admis dans un nouveau programme.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le Bureau du recrutement étudiant ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design
www.faaad.ulaval.ca

École des arts visuels
www.arv.ulaval.ca

Direction du programme
418 656-2764, poste 8866
1 877 606-5566
dir.mia@arv.ulaval.ca

LIENS UTILES

- › Futurs étudiants
- › Admission
- › Droits de scolarité
- › Bourses et aide financière
- › Bureau de la vie étudiante
- › Résidences
- › PEPS

Version: 2015-08-18 14:49:00 / 2015-12-04 14:16:23

MICROPROGRAMME DE DEUXIÈME CYCLE EN ARTS VISUELS - CRÉATION DE LIVRES D'ARTISTES

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

DIPLÔME

Attestation d'études de deuxième cycle

12
CREDITS

Renseignements et directives

ORIENTATION

Ce microprogramme s'adresse à l'artiste professionnel en arts visuels, en design graphique ou dans une autre discipline de création et désirent élargir son champ d'expérimentation esthétique.

Le microprogramme est conçu pour faire acquérir des connaissances et les compétences nécessaires à la création de livres d'artistes pouvant être réalisés à partir de techniques traditionnelles ou destinés à l'impression numérique.

Ce programme vise aussi à faire connaître le livre d'artiste à travers de multiples exemples afin de cerner la discipline de recherche et de création. Ce regard sur les oeuvres suscitera une réflexion sur l'insertion du livre d'artiste dans l'art actuel et ses liens avec d'autres pratiques de création.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Nicole Malenfant

infoprogramme@arv.ulaval.ca

Pour information

infoprogramme@arv.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design

REMARQUES SUR LES COURS

Le microprogramme est composé de séminaires sur l'évolution historique et les préoccupations esthétiques abordées dans la création de livres d'artistes, qu'elles soient particulières ou en interrelation avec celles de l'art actuel.

L'étudiant reçoit aussi des formations spécialisées l'initiant aux différents procédés impliqués dans la réalisation d'un livre d'artiste.

Finalement, cette formation amène l'étudiant à concevoir un livre d'artiste, en affinité avec ses intérêts esthétiques, qui pourra être fabriqué à partir d'un large éventail d'approches techniques directes ou exécuté à l'aide d'équipements technologiques.

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce microprogramme peut être intégré, en tout ou en partie, dans un programme universitaire plus long si l'étudiant répond à ses exigences d'admission. La reconnaissance de ces cours dans d'autres programmes est à la discrétion de la direction de ceux-ci.

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

ÉTÉ

Les années impaires.

ADMISSIBILITÉ

Exigences générales

Être titulaire d'un baccalauréat en arts visuels, en design graphique ou de tout autre domaine.

Le candidat qui possède des études et une expérience professionnelle jugées équivalentes peut être admissible.

Exigences particulières

Le candidat doit s'inscrire aux 12 crédits du programme à la même session. Il doit posséder une connaissance de base des logiciels de traitement de texte et de traitement de l'image.

Outre les pièces requises par le Bureau du registraire, le candidat doit fournir les pièces suivantes :

- entre 5 et 10 travaux faisant état de sa production artistique (indiquer à l'intérieur du fichier le contexte de réalisation, les dates de réalisation, le format de l'oeuvre et les matériaux utilisés);
- un curriculum vitæ;
- un texte présentant ses intérêts personnels en rapport avec le livre d'artiste.

Le candidat doit déposer ces documents à l'adresse : www.arv.ulaval.ca/admission.html.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
CRÉATION DE LIVRES D'ARTISTES		12

<u>ARV-6090</u>	Projet de création	6
<u>ARV-6091</u>	Esthétique du livre d'artiste	3
<u>ARV-6092</u>	Atelier d'expérimentation	3

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

Capsule permet à l'étudiant de visualiser l'état d'avancement de son programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» liste les cours réalisés, à quelle session, et avec quel résultat. Il indique également les cours qui doivent être réussis pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, l'étudiant peut simuler des modifications à son programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou même encore découvrir quels cours pourraient lui être reconnus s'il était admis dans un nouveau programme.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le Bureau du recrutement étudiant ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design

www.faaad.ulaval.ca

infoprogramme@arv.ulaval.ca

LIENS UTILES

- › Futurs étudiants
 - › Admission
 - › Droits de scolarité
 - › Bourses et aide financière
 - › Bureau de la vie étudiante
 - › Résidences
 - › PEPS
-

Version: 2015-08-18 15:58:02 / 2015-04-01 14:59:19

MICROPROGRAMME DE DEUXIÈME CYCLE EN **DESIGN** ET **CULTURE NUMÉRIQUES**

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

DIPLÔME

Attestation d'études de deuxième cycle

15
CRÉDITS

Renseignements et directives

ORIENTATION

Ce microprogramme s'adresse aux professionnels oeuvrant dans le domaine culturel à titre de créateurs de contenu, de scénaristes, de réalisateurs ou encore de chargés de projets, désireux d'enrichir leur pratique de nouvelles connaissances en matières de design et de culture numériques.

L'interdisciplinarité des participants, issus des secteurs des arts, de la muséologie, de l'éducation ou de la communication, constitue l'une des valeurs ajoutées du microprogramme.

OBJECTIFS

Au terme de sa formation, l'étudiant aura acquis les connaissances nécessaires à la conception de projets à thématique culturelle faisant appel aux médias émergents et aux technologies mobiles. Il aura développé une capacité d'analyse critique et une réflexion sur les problématiques actuelles de la culture numérique.

Plus précisément, les objectifs du microprogramme sont les suivants :

- comprendre et appliquer une approche méthodologique faisant appel au concept de projet;
- concevoir un projet à contenu culturel au moyen des médias numériques en émergence;
- comprendre les enjeux et problématiques de la culture numérique;
- intégrer les connaissances issues des approches pratique et théorique.

DURÉE ET RÉGIME D'ÉTUDES

Le microprogramme est offert à temps partiel uniquement; il s'effectue en trois sessions échelonnées sur une période de 10 mois, soit de septembre à juin.

Modalités pédagogiques

Le microprogramme compte trois cours de 3 crédits chacun, offerts aux sessions d'automne et d'hiver, et un projet synthèse de 6 crédits, à réaliser obligatoirement à la session d'été.

Le projet synthèse se base sur un principe de cercle d'apprentissage et de cinq rencontres d'encadrement de 3 heures chacune, échelonnées sur l'ensemble de la session, ainsi que d'une dernière journée de rencontre intensive à la fin de la formation, où seront présentés et discutés les projets des étudiants.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Renée Bourassa

Renee.Bourassa@design.ulaval.ca

Pour information

Valérie Martin

Conseillère à la gestion des études

418 656-2131 poste 8674

valerie.martin@arv.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce microprogramme peut être intégré, en tout ou en partie, dans le programme suivant si l'étudiant répond à ses exigences d'admission :

- maîtrise en design multimédia.
-

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE

ADMISSIBILITÉ

Exigences générales

Être titulaire d'un baccalauréat en design ou dans une discipline des arts ou des sciences humaines. Le candidat doit également avoir obtenu une moyenne de cycle d'au moins 3 sur 4,33 au cours de ses études de premier cycle. Une candidature présentant une combinaison d'études et d'expérience professionnelle jugée équivalente peut également être considérée.

Exigences particulières

En plus des documents exigés par le Bureau du registraire, le candidat doit fournir les pièces suivantes :

- un curriculum vitæ;
- une lettre de motivation d'au plus 500 mots.

Le candidat doit déposer les pièces exigées ci-dessus à l'adresse suivante : www.arv.ulaval.ca/admission.html.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
DESIGN ET CULTURE NUMÉRIQUES		15
<u>DES-6024</u>	Approche par le projet	3
<u>DES-6025</u>	Design de contenu et médias numériques : approches transmédiatiques	3
<u>DES-6027</u>	Projet de synthèse	6
<u>DES-7002</u>	Problématiques et enjeux de la culture numérique	3

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

Capsule permet à l'étudiant de visualiser l'état d'avancement de son programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» liste les cours réalisés, à quelle session, et avec quel résultat. Il indique également les cours qui doivent être réussis pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, l'étudiant peut simuler des modifications à son programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou même encore découvrir quels cours pourraient lui être reconnus s'il était admis dans un nouveau programme.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le Bureau du recrutement étudiant ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

LIENS UTILES

- › Futurs étudiants
- › Admission
- › Droits de scolarité
- › Bourses et aide financière
- › Bureau de la vie étudiante
- › Résidences
- › PEPS

Version: 2015-08-18 15:58:02 / 2015-04-01 14:59:19



2325, rue de l'Université
Québec (Québec) G1V 0A6
CANADA

418 656-2131
1 877 785-2825